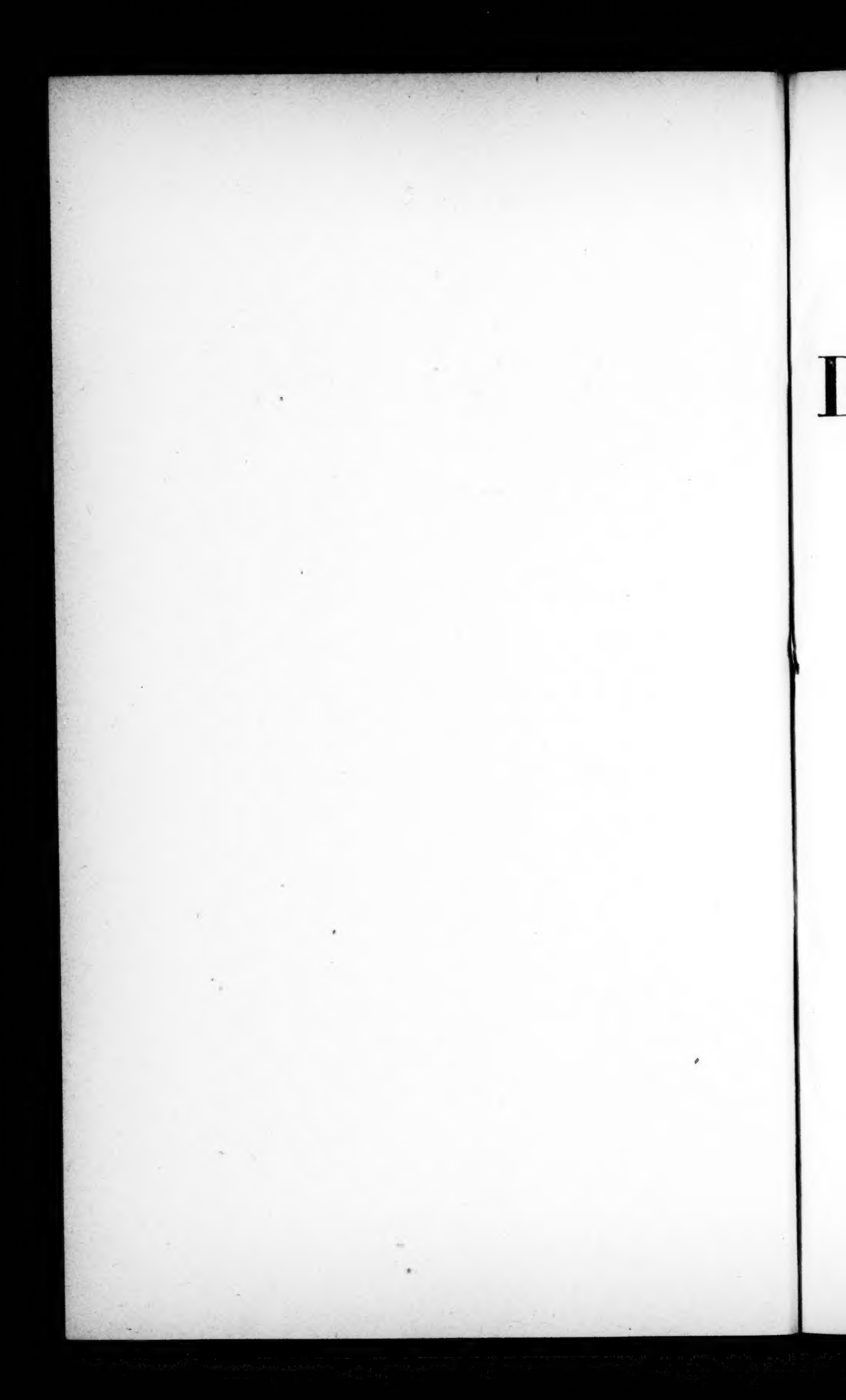
REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIV[e] ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIV[e] ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1914

A NOS LECTEURS

Les difficultés du présent et l'incertitude de l'avenir prochain nous obligent à prendre des dispositions provisoires pour la publication de la *Revue* : nous obéissons au cas de force majeure. A partir d'aujourd'hui, la *Revue* paraîtra avec un nombre de pages réduit.

Le principal motif de notre détermination est la crainte d'épuiser trop vite les réserves de papier où nous puisons et de ne pas pouvoir les renouveler assez tôt pour assurer, — ce qui est notre désir le plus vif et notre intention la plus ferme, — la publication ininterrompue de la *Revue*. Des mesures analogues ont été appliquées en 1870-1871, et elles ont produit l'effet qu'elles se proposaient. Nous mettrons d'ailleurs tous nos soins à ce que l'intérêt de la *Revue* ne soit pas diminué avec son volume, et nous nous appliquerons à tenir nos lecteurs au courant des faits de la guerre, des questions qu'elle pose ou qu'elle posera, de leurs antécédens historiques, de leur portée politique, de leur évolution probable. L'attention ne s'attache-t-elle pas presque exclusivement aujourd'hui aux questions de cet ordre ?

Dès qu'il sera possible, nous nous empresserons de ramener la *Revue* aux conditions normales de sa publication, et nous avons confiance que cette possibilité reviendra bientôt.

LA NEUTRALITÉ BELGE

Le dimanche soir 2 août 1914, — date qui marquera dans l'histoire, — l'Allemagne a adressé un ultimatum à la Belgique, exigeant le droit de passage pour les troupes allemandes et fixant l'expiration du délai de l'ultimatum au lundi 3 août, sept heures du matin. Pendant la nuit du dimanche, le conseil des ministres et le chef d'état-major de l'armée ont conféré avec le roi Albert. Le gouvernement belge répondit, le lundi matin, au gouvernement allemand qu'il se refusait à faciliter les opérations de l'armée allemande contre l'armée française, qu'il protestait à l'avance contre toute violation de son territoire, et qu'il était résolu par tous les moyens à défendre énergiquement sa neutralité, formellement garantie par les traités et notamment par la signature du roi de Prusse.

L'Allemagne avait déjà violé le droit des gens en faisant entrer le 1er août à 7 heures du soir, à la station des Trois-Vierges sur la ligne Luxembourg-Liége, des officiers qui brisèrent les appareils télégraphiques et occupèrent la gare, puis en pénétrant le 2 août au matin dans le grand-duché de Luxembourg par les ponts de Wasserbillig et de Remich : elle amenait un certain nombre de trains blindés et des munitions par le chemin de fer de Wasserbillig à Luxembourg, malgré la protestation formelle du ministre d'État, M. Eyschen, qui invoquait la neutralité du grand-duché, reconnue et affirmée par le traité de Londres de 1867. Le même jour, sans nous avoir déclaré officiellement la guerre, les Allemands avaient pénétré sur le territoire français à Long-la-Ville, près de Longwy, à proximité de la frontière belge et luxembourgeoise, et à Bertram-

bois en Meurthe-et-Moselle. La violation du sol luxembourgeois et du sol belge, ainsi que l'irruption subite sur le nôtre, avaient depuis longtemps été prévues par la Belgique et par la France. Mais cet acte, si contraire au droit des gens, à toute justice et à toutes les traditions loyales entre États, est tellement grave qu'il faut l'étudier de près pour en faire ressortir l'importance et les hautes conséquences. C'est l'objet de cette étude, fondée sur des textes et des informations authentiques (1).

***

On sait comment, le 18 novembre 1830, le Congrès national de la Belgique, présidé par Surlet de Chokier, proclama l'indépendance du peuple belge, en se déclarant en faveur de la monarchie constitutionnelle héréditaire et en prononçant l'exclusion perpétuelle de la famille d'Orange-Nassau. Le gouvernement français résolut, sur le conseil avisé du prince de Talleyrand et avec l'adhésion de Guizot, de soutenir simplement l'indépendance de la Belgique, trouvant un intérêt primordial à substituer un État neutre et ami au royaume des Pays-Bas qui, en 1814, avait été établi contre elle.

« Que la Belgique soit libre et heureuse ! » dit Louis-Philippe, le 17 février 1831, à la députation du Congrès national qui venait lui apprendre le choix du duc de Nemours comme roi des Belges. « Les exemples de Louis XIV et de Napoléon suffiraient pour me préserver de la funeste tentation d'exiger des trônes pour mes fils... Mais que la Belgique n'oublie pas que c'est au concert de la France avec les grandes puissances de l'Europe qu'elle a dû la prompte reconnaissance de son indépendance nationale, et qu'elle compte toujours avec confiance sur mon appui pour la préserver de toute attaque extérieure et de toute intervention étrangère. » Cette promesse solennelle, la France l'a tenue, et les événemens actuels soulignent encore sa

(1) Voir, entre autres sources, *Neutralité belge et Invasion allemande*, de Maxime Lecomte et du lieutenant-colonel Camille Lévi; — *La Belgique militaire*, du lieutenant Péria; — *L'Offensive allemande sur la Belgique*, du général Maitrot; — *La Belgique devant une guerre franco-allemande*, par Jules Poirier; — *La Belgique et la Hollande devant le Pangermanisme*, par le général Langlois; — *La Neutralité belge*, par le lieutenant de Lanet, et les livres de Brialmont, V. Hœnig, du colonel Boucher, du colonel Hennebert, du colonel Rouen, du lieutenant-colonel Picard, ainsi que les études de la Section historique de l'État-Major français.

ferme intention de continuer de la tenir sans restriction aucune.

Après le refus si politique qui lui avait été fait de l'élection du duc de Nemours, le Congrès national élut, le 4 juin 1831, pour roi des Belges le prince Léopold de Saxe-Cobourg, oncle de la princesse Victoria et veuf de la princesse Charlotte d'Angleterre. Ce prince, qui devait épouser en 1832 la princesse Louise d'Orléans et qui assura tant de prospérité à son nouveau royaume, jura le 21 juillet d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, et de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. Nul n'ignore comment, le roi de Hollande ayant rouvert les hostilités contre la Belgique en août 1831, l'armée française, sous le commandement du maréchal Gérard, vint au secours des Belges et obligea les Hollandais à sortir d'Anvers et à évacuer le territoire. La Belgique, aidée par la France, avait repoussé l'intervention étrangère et fait reconnaître une indépendance que la Conférence de Londres avait solennellement reconnue le 26 juillet 1831. Toutes les puissances y vinrent adhérer, sauf la Hollande, qui ne mit fin à son conflit avec la Belgique que par le traité particulier du 19 avril 1839.

La Conférence de Londres avait élaboré, le 15 novembre 1831, un nouveau traité, qui fut soumis, sous forme de projet de loi, au Sénat et à la Chambre des représentans, et dont l'article 7 est ainsi conçu : « La Belgique formera un État indépendant et perpétuellement neutre. Elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les autres États. » Et, comme sanction de ce vote, la Conférence adopta l'article suivant : « Les cours d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie garantissent à S. M. le roi des Belges l'exécution de tous les articles qui précèdent. » Dans les articles, figuraient la reconnaissance de l'indépendance et de la neutralité, ainsi que l'inviolabilité de son territoire. La Hollande, comme je viens de le dire, fit avec la Belgique un traité spécial dont l'article 7 mentionnait, lui aussi, l'indépendance et la neutralité belges. Dès ce moment, la Belgique put croire que son territoire serait désormais inviolable, puisque toutes les grandes puissances s'en déclaraient garantes.

En 1848, le Gouvernement belge reconnut le Gouvernement provisoire, à la condition que celui-ci reconnaîtrait lui-même l'indépendance et la neutralité de la Belgique, ce que Lamartine affirma par une lettre officielle du 5 mars adressée au ministre

belge. Le second Empire donna quelques inquiétudes à la Belgique, et divers incidens qu'on n'a pas oubliés, en 1854, en 1863, en 1866, sans amener de complications, agitèrent les esprits. On se rappelle que l'affaire de Luxembourg, en 1867, habilement arrangée et exploitée par Bismarck, tourmenta la Belgique et faillit amener la guerre entre la France et la Prusse. Grâce à l'habileté du marquis de Moustier, la Conférence de Londres fit reconnaître, par l'article 2 du traité du 11 mai 1867, la neutralité du grand-duché de Luxembourg, sous la garantie solennelle des cours d'Autriche, de France, de Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie.

Lorsque la France eut déclaré la guerre à la Prusse, le 15 juillet 1870, le comte de Bismarck crut habile de faire connaître à l'Europe un projet de traité écrit, en août 1866, de la main même du comte Benedetti, et trouvé dans les papiers de Rouher, au château de Cernay. Ce projet secret, dont l'article 4 promettait le secours des armées prussiennes au cas où l'Empereur serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la conquérir, n'était, d'ailleurs, qu'une formule imprudente, répondant aux suggestions perfides du chancelier. Celui-ci, avec sa rouerie habituelle, rejetait toute la responsabilité de l'affaire sur le Gouvernement impérial, qui aurait fait toutes les demandes et toutes les avances. Pour lui, il s'était borné à entendre un monologue; et comme il montrait ensuite le document dont il avait fait établir un fac-similé authentique, l'Europe, sans croire à l'innocence de Bismarck, crut davantage à l'ambition effrénée de Napoléon III. L'Angleterre donna raison à la Prusse, et ce fut un des motifs qui la déterminèrent à former avec l'Italie, puis avec la Russie et l'Autriche, la fatale Ligue des neutres. Le comte Russell avait dit à la Chambre des Lords, avec une émotion que partagea l'Assemblée : « Il est impossible de n'être pas anxieux pour l'avenir quand on voit qu'en 1866 le premier ministre de Prusse et l'ambassadeur initié aux pensées de l'Empereur des Français, se sont concertés pour violer le traité de 1831, fouler aux pieds la foi publique et anéantir l'indépendance de la Belgique... Nos obligations, quant à ce royaume, sont des plus sacrées; nous avons accepté ces obligations séparément aussi bien que conjointement avec d'autres puissances... Nous n'avons pas à choisir entre plusieurs chemins, nous n'avons à suivre qu'une seule voie, et cette voie

est celle de l'honneur. Nous sommes tenus de défendre la Belgique... Les membres du Gouvernement anglais déclarent publiquement et explicitement qu'ils entendent respecter nos traités, remplir loyalement leurs engagements, et ne pas déshonorer le nom de l'Angleterre. » C'est à peu près le même langage que l'on vient d'entendre dans la bouche de sir Edvard Grey : « Ce que voulait le chancelier, en somme, a dit le loyal ministre, c'était amener la Grande-Bretagne à rester les bras croisés, tandis que les colonies françaises seraient prises et que la France serait battue, aussi longtemps que l'Allemagne ne s'emparerait pas de territoires français proprement dits. Ce serait une honte pour la Grande-Bretagne que d'agir ainsi, une honte dont elle ne se relèverait jamais. La Grande-Bretagne ne peut non plus accepter le marché proposé par l'Allemagne en ce qui touche la Belgique. »

Le duc de Gramont et Benedetti, assez embarrassés, cherchèrent à opposer les dénégations du Gouvernement impérial à la divulgation surprenante d'un traité qui n'était d'ailleurs qu'un projet très vague; mais le coup était porté. Toutefois, il convient de remarquer que Napoléon III avait adressé au roi Léopold, avant la déclaration de guerre, une lettre où il promettait de respecter la neutralité belge, espérant qu'il recevrait les mêmes assurances du côté de la Prusse, et le 16 juillet, il confirmait cette lettre au baron de Nothomb. Le Cabinet de Londres crut devoir faire préciser la situation et prendre des garanties par un traité avec la Prusse le 9 août, et par un autre traité avec la France le 11 août 1870. Il dit que si la Confédération de l'Allemagne du Nord ou l'armée française venaient à violer la neutralité belge, la reine des Royaumes-Unis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande emploierait toutes ses forces navales et militaires pour assurer et maintenir cette neutralité. D'autre part, la Belgique mit son armée sur le pied de guerre pour garder son territoire et en interdire l'accès aux forces belligérantes.

Le 20 décembre 1870, le roi Léopold II félicita l'empereur Guillaume de son élévation à l'Empire, croyant voir dans cet événement « le rétablissement de l'ordre du droit en Europe. » « Le roi, dit le kronprinz Frédéric-Guillaume en son journal, ajoute qu'il s'efforce de remplir les devoirs que lui impose sa neutralité, mais que les avantages que donne cette situation ne sont pas sans avoir pour contre-partie de lourdes charges et

de grandes difficultés. Bismarck s'exprime avec beaucoup de reconnaissance au sujet de la lettre de Léopold et me prie de montrer dans ma réponse quelle garantie la Belgique gagne *à une forte Allemagne, dont elle n'a rien à craindre,* ni de la France non plus, aussi longtemps que l'Allemagne sera forte. » Les événemens récens donnent à cette déclaration une forme vraiment ironique, puisque la forte Allemagne, la consciencieuse Allemagne, n'a pas hésité à violer le territoire belge.

⁂

Léopold Ier avait dit avec raison : « La Belgique est le pays le plus exposé de la terre, » et pour dire cela, il n'avait eu qu'à citer les leçons du passé qui ont montré que son royaume avait été et serait peut-être encore « le champ clos des nations. » Nul en effet n'a oublié les campagnes de Louis XIV et de Louis XV, les noms célèbres de Senef, Fleurus, Steinkerque, Neerwinde, Ramillies et Oudenarde, Fontenoy, Raucoux et Lawfeld, non plus que les célèbres campagnes de 1792 à 1795, et les noms non moins glorieux de Valmy, Jemmapes, Anderlecht, Ruremonde, Furnes, Bruges, Tirlemont, Namur, Hondschoote, Wattignies, Mouscron, Thuin, Erquelines, Charleroi, Fleurus, Landrecies, ainsi que les batailles de l'Ourthe et de la Roër et les exploits des armées de Sambre-et-Meuse.

En 1814, ce sont les coalisés qui pénètrent sur la Sambre et descendent jusqu'à Soissons. En 1815, les Français se rassemblent de Beaufort à Florennes, de Beaumont à Valcourt, tandis que les Anglais se placent entre Mons, Henappe et Bruxelles, et les Prussiens de Thuin à Huy et Namur. La victoire de Ligny semble pour nous la promesse d'un triomphe final sur les alliés, mais l'arrivée inopinée des Prussiens à Waterloo et l'immobilité de Grouchy amènent un désastre qui, — par un caprice surprenant de l'histoire, — va peut-être bientôt dans les mêmes lieux accabler les Allemands aux prises cette fois avec les Anglais alliés aux Français.

Depuis longtemps les Belges étaient informés des dispositions de leurs voisins d'Allemagne, qui avaient fait de Bruxelles et d'Anvers un grand centre d'espionnage. De ces villes partait journellement une nuée d'espions qui parcouraient la Belgique et le nord de la France et rapportaient les renseignemens les plus précieux au grand État-Major allemand sur les ressources

de la région, la mentalité des habitans, la situation des forteresses et leur matériel, les arrivées et les déplacemens des troupes, aussi bien que sur les ressources et les forces militaires de la Belgique. Les Belges connaissaient les manœuvres exécutées par les Allemands le long de la frontière luxembourgeoise et de la leur, les tentatives de mainmise sur leurs chemins de fer, l'établissement des camps d'Eisenborn à Malmédy qui était une menace sérieuse contre la neutralité belge : il permettait, en effet, à 80 000 hommes au moins de s'élancer tout à coup dans la vallée de la Meuse et d'assiéger Liége et Namur, puis de gagner rapidement la frontière française et d'arriver en peu de jours sur Maubeuge où ils auraient refoulé nos troupes de couverture et empêché et bouleversé notre concentration. C'était, en réalité, comme le démontre particulièrement l'ouvrage si remarquable de MM. Maxime Lecomte et du lieutenant-colonel Camille Lévi (1) auquel je renvoie le lecteur, « c'était la zone de rassemblement de l'avant-garde stratégique de la masse allemande du Nord, puis des formations de réserve de cette armée. »

On savait donc que les Allemands, croyant pouvoir compter sur l'indifférence et la faiblesse des Belges, choisiraient l'occasion opportune pour entrer en Belgique au mépris des traités, et se jeter à l'improviste sur les Français sans défiance. Suivant eux, Liége et Namur n'opposeraient aucune résistance, et l'entrée sur le territoire français se ferait avec une facilité foudroyante. Les officiers de l'état-major allemand n'hésitaient pas à dire que tout l'effort devait se porter contre l'armée française, sans passer par les mailles de ses forts, et qu'en conséquence, la violation de la neutralité belge s'imposait. Ils ajoutaient audacieusement que l'opération était même dans l'intérêt des Belges, qu'ils croyaient incapables de défendre suffisamment leur neutralité. Le général Maitrot avait vu juste quand il écrivait en 1912 : « Tout l'effort des Allemands se fera, à droite des provinces rhénanes et du Palatinat sur la Meuse, à travers la Belgique et le Luxembourg, » pour atteindre aussi rapidement que possible le territoire français, en se contentant de mettre le siège devant les têtes de ponts de Liége et de Namur. Il faut rappeler aussi le mot favori du maréchal de Moltke : « Une armée d'invasion par la Belgique facilitera la marche des

(1) *Neutralité belge et Invasion allemande*, 1 vol. in-8 avec cartes et croquis. Librairie Lavauzelle, 1914.

armées de la Moselle et du Rhin et aura une influence décisive sur les opérations de ces armées. »

Des officiers allemands, plus présomptueux encore, s'imaginaient que Liége pourrait être enlevé brusquement ou simplement tourné et qu'on pourrait facilement longer Namur par Gembloux et Charleroi. D'autres avaient affirmé qu'il était permis de compter sur la complicité du gouvernement belge qui se bornerait à de simples protestations. L'opération devait être menée en deux jours avec une armée de premier choc, presque exclusivement composée de troupes actives.

Aussi l'attaque brusquée par la Belgique et le Luxembourg n'a-t-elle pas pris notre état-major au dépourvu. Toutes les mesures propres à parer aux dangers créés par la concentration des Allemands sur le front d'Aix-la-Chapelle, de Trèves et d'Eisenborn avaient été silencieusement prises, et les places fortes françaises mises et tenues en état. Après nous avoir tâtés, il y a quelques jours, sur les lignes de Longwy, Nancy, Belfort et se sentant bloqués, les Allemands estimèrent qu'il leur restait comme passage la trouée de Charmes entre Épinal et Toul et la trouée de Stenay entre la frontière belge et Verdun. Mais là, ils avaient devant eux de fortes positions soutenues par de puissans ouvrages. Ils se résolurent donc à envahir le Luxembourg belge et la province de Namur, croyant que la résistance de Liége et de Namur ne serait pas de longue durée et que l'armée belge plierait comme un roseau devant les forces allemandes. On sait ce qui est arrivé. Les Allemands, venus d'Aix-la-Chapelle, ont envahi le 4 août le territoire belge à Recht et à Visé, marchant directement sur Liége que commandait le vaillant général Leman qui, sommé de se rendre, répondit par un énergique refus. Le roi Albert fit aussitôt appel à la France et à l'Angleterre pour la défense de la neutralité belge, et les deux puissances répondirent avec empressement à son appel. L'ère des difficultés et des désillusions allait commencer pour les Allemands.

* * *

Il importe de constater que les Belges, dûment avertis du danger qui les menaçait, ne se sont pas laissé endormir. L'annonce des grands préparatifs faits par les Allemands en 1911, l'installation de cinq corps d'armée allemands sur leur fron-

tière, et les avertissemens secrets venu de Londres et de Paris les ont amenés à prendre les précautions nécessaires pour résister à une brusque invasion. M. de Broqueville, président du Conseil des ministres belges, auquel ses compatriotes peuvent décerner tous les éloges et les plus grands honneurs en raison de sa perspicacité et de sa fermeté exceptionnelles, comprit mieux que personne la situation. Il osa dire publiquement qu'à l'étranger on estimait que la Belgique ne remplissait pas, dans la situation actuelle, tout son devoir, il s'écria : « Il faut donc agir! » Et il agit. Le 13 février 1913, il exposa en comité secret à la Chambre les raisons pour lesquelles une réforme militaire lui paraissait indispensable. Malgré des oppositions bruyantes, il insista sur la nécessité absolue pour la Belgique de prendre toutes les mesures utiles à une défense énergique et efficace, et de voter le service militaire personnel. Le gouvernement belge était décidé à ne reculer devant aucun effort pour remplir ses devoirs. « Pour être forts au dedans comme pour imposer le respect au dehors, notre armée, disait-il, doit être aussi nombreuse que les circonstances l'exigent. C'est le plus sûr moyen d'éviter les désordres et la guerre. » Il présentait donc un projet de loi qui aboutit en mai 1913 et dont le but était de donner à la Belgique un effectif réel de 250 000 hommes, avec six divisions siégeant à Gand, Anvers, Liége, Namur, Mons et Bruxelles.

Le comité central de l'Union des sociétés pour la défense nationale, présidé par le général Ducarne, et le général de Heusch soutinrent énergiquement le projet et firent dans tout le pays une campagne à fond qui atteignit ses résultats. Les résistances du début disparurent : l'intérêt du pays et de sa défense prévalut.

Chaque citoyen se prépara à remplir son devoir et, à l'étonnement de quelques-uns, on vit bientôt que l'armée belge, bien formée, bien disciplinée, bien outillée, pourrait lutter contre les envahisseurs. Ce n'était pas l'opinion de Guillaume II qui, bien mal renseigné, disait au président Forrer lors des manœuvres suisses : « Vos soldats m'économiseront l'emploi de trois corps d'armée. Je n'en dirai pas autant de mon voisin du Nord. » Les places fortes d'Anvers, de Liége, de Namur où manquaient les approvisionnemens, où les défenses accessoires n'étaient pas toutes en place et où les routes d'accès semblaient insuffisantes, furent ravitaillées, réparées et solidifiées. On y installa de puissantes bouches à feu, l'éclairage électrique, le téléphone, des avions,

bref, toutes les inventions modernes, et l'on renforça les garnisons.

M. de Broqueville avait largement tenu compte des avertissemens du regretté général Langlois : « Si l'armée belge, avait dit ce remarquable officier, n'a que des forces insuffisantes, médiocrement pourvues en artillerie, elle risquera fort d'être coupée de la Meuse et d'Anvers. Son intervention sera platonique et inefficace. Anvers et les fortifications de la Meuse, ainsi que les millions engloutis dans ces places, auront été inutiles. La Belgique, amoindrie matériellement et moralement, perdra la sympathie des nations qui pourraient lui venir en aide, et il est fort à craindre que le vainqueur, dans la lutte franco-allemande, si c'est l'Allemagne, n'hésitera pas à la conquérir et à l'annexer. » C'est ce péril si urgent et si vrai que M. de Broqueville et le roi Albert ont prévu. Il convient de rendre ici un entier hommage au noble souverain des Belges qui a mis une indomptable énergie à faire triompher les réformes nécessaires à la défense de sa patrie. Le mérite lui revient d'avoir conseillé à son ministre le remaniement du ministère de la guerre, la réforme d'une administration paperassière, la création d'une autonomie intelligente qui a décentralisé les services et fait prédominer l'autorité du commandement sur l'autorité administrative. C'est lui qui a accru le rôle du chef d'état-major général et constitué un conseil supérieur de la guerre capable d'assurer l'harmonie des mesures d'exécution. Il a tenu à honneur de le présider lui-même. M. de Broqueville a fait remonter au roi l'honneur direct de cette politique. « Sans le roi, disait-il récemment, sans ses encouragemens, jamais je n'aurais osé me préparer à la guerre dès l'automne dernier, et travailler sans relâche à la défense des places. Nous sommes fiers d'un souverain qui, comme le roi Albert, a conscience de son devoir et qui le remplit dans toute son étendue avec tant de dignité, de droiture et d'élévation ! » L'Allemagne lui avait fait offrir, le mois dernier, par l'intermédiaire de la Hollande, à la condition du libre passage de ses troupes, d'assurer non seulement la sécurité de son territoire, mais son agrandissement après la guerre. Le Roi se refusa dignement à ce genre de pourparlers. « L'Angleterre, la France et la Russie, dit-il, ont pris l'engagement formel de nous soutenir dans la lutte que nous avons engagée. Dussent-elles être impuissantes à nous préserver

de ce désastre, l'honneur ne nous permettrait pas de reculer. Mais ce que la Belgique a si bien commencé, la France et l'Angleterre l'achèveront. Elles chasseront l'ennemi en déroute vers l'Allemagne et notre honneur non seulement sera sauf, mais notre nom sera à jamais glorieux. Repoussons ces propositions insultantes et laissons la question se décider par les armes! » C'est le langage d'un grand roi! Aussi le gouvernement français a-t-il tenu à conférer au roi des Belges la médaille militaire, suprême récompense des généraux français quand on a épuisé à leur égard toutes les distinctions dont leur vaillance est digne. Il a également donné à l'héroïque ville de Liége la croix de la Légion d'honneur qui figure dans les armoiries des villes de France qui ont fermé leurs portes à l'ennemi. Il n'avait pas à sa disposition de meilleure manière d'honorer chez un prince la noblesse et la fermeté des caractères et dans une ville héroïque l'intrépidité de ses défenseurs.

Le 4 août dernier, le chancelier de l'Empire allemand disait au Reichstag : « Nécessité ne connaît point de loi. Nos troupes ont occupé le Luxembourg et peut-être déjà la Belgique. *Cela est contraire au droit des gens*, mais nous savions que la France était prête à l'attaque et une attaque de notre aile gauche sur le Rhin inférieur eût pu nous être fatale. C'est ainsi que nous avons dû passer outre aux protestations justifiées du Luxembourg et de la Belgique. Nous réparerons ce tort dès que nous aurons atteint notre but. Quand on est menacé comme nous le sommes et lorsqu'on combat comme nous, pour le bien suprême, *on s'en tire comme on peut!* » Le Reichstag a applaudi frénétiquement cet aveu inouï de la violation du droit des gens et de la parole donnée.

Aux protestations de la grande-duchesse Marie-Adélaïde contre l'envahissement du Luxembourg, M. de Bethmann-Hollweg avait déjà répondu : « Nos mesures militaires au Luxembourg ne doivent pas être interprétées dans le sens d'une action hostile au grand-duché, mais constituent uniquement des mesures prises dans le but d'assurer les lignes de chemins de fer que nous y exploitons contre une invasion française. Le Luxembourg sera entièrement indemnisé des dommages qui pourront être occasionnés. » Et M. de Jagow adressa, quelques heures après, ce télégramme au gouvernement luxembourgeois : « A notre grand regret, les mesures militaires qui ont été

prises étaient devenues indispensables par le fait que nous avons reçu des nouvelles sûres, d'après lesquelles des forces militaires françaises étaient en marche contre le Luxembourg. Nous étions forcés de prendre ces mesures pour la protection de notre armée et pour la sécurité des lignes de chemins de fer. Un acte hostile contre le Luxembourg n'est point dans nos intentions. En présence de l'imminence du danger, il nous a été malheureusement impossible d'entamer des pourparlers préalables avec le gouvernement luxembourgeois. »

Ces pourparlers auraient pris, comme pour la Belgique, la forme d'un ultimatum à bref délai, et l'Allemagne eût passé outre. Elle savait bien d'ailleurs que la France ne songeait pas à violer le territoire luxembourgeois, pas plus que le territoire belge, et ses accusations contre nos projets étaient complètement dépourvues de vérité.

En méconnaissant la signature placée par la Prusse, d'accord avec les quatre autres grandes puissances, sur le traité qui garantissait la neutralité et l'indépendance de la Belgique, M. de Bethmann-Hollweg ne faisait que s'attribuer cette déclaration de Bismarck : « Même les gouvernemens enclins au sophisme et à la violence n'aiment pas manquer ouvertement à leur parole, tant que la force majeure d'intérêts prédominans n'entre pas en jeu. » Le chancelier actuel a dû avouer lui-même que la conduite de l'Allemagne a été contraire au droit des gens, que les protestations du Luxembourg et de la Belgique étaient justifiées et il a cru tirer son pays de la situation illégale et anormale où il s'est placé en invoquant, lui aussi, « la force d'intérêts prédominans, » c'est-à-dire « le bien suprême, » qui lui permet d'offenser toutes les lois. Un avenir prochain montrera s'il a pu le faire impunément.

HENRI WELSCHINGER.

LA
MOBILISATION FINANCIÈRE

I

Notre mobilisation militaire s'est accomplie dans un ordre parfait. Notre état-major a profité des leçons du passé. La plupart des reproches qu'il avait encourus à des époques antérieures ont pu lui être épargnés en 1914. Voyons si la préparation financière a été aussi bonne et si la mobilisation des capitaux s'est opérée avec la même précision et la même rapidité que celle de nos régimens.

Nous ferons tout d'abord remarquer que le problème ne se présente pas de la même façon sur les deux domaines. En matière militaire, tout est dans la main du Gouvernement. Une fois les lois votées, le ministre de la guerre est le maître absolu : tous les citoyens sont tenus d'obéir à la minute aux ordres qui leur sont communiqués par voie d'affiches ou d'avertissemens individuels, et chacun de nous a vu comment les hommes faisant partie de l'armée active, de la réserve ou de la territoriale ont répondu à l'appel. Beaucoup d'entre eux l'ont devancé, sans parler de ceux qui, libérés de toute obligation, ont demandé à reprendre du service. En matière financière, au contraire, nous sommes sur le terrain de la liberté, de l'indépendance, sauf en ce qui concerne la frappe des monnaies et l'émission des billets. Les établissemens de crédit, les banques particulières, les banquiers privés, pourvu qu'ils se soumettent aux lois générales du pays et à certaines lois spéciales qui ne visent

qu'un but fiscal, sont libres d'agir à leur gré. Il est donc plus difficile de préparer ce que nous avons appelé la mobilisation financière que celle des armées. A plusieurs reprises, il avait été question, en France et dans d'autres pays, de soumettre les sociétés de dépôt à une législation spéciale. Les événemens auxquels nous assistons augmenteront peut-être le nombre des partisans de cette mesure. Mais, jusqu'ici, le Gouvernement n'exerçait aucune action sur les sociétés de crédit, tout au moins en ce qui concerne la gestion de leurs dépôts. En ce qui concerne l'introduction sur le marché de valeurs mobilières, particulièrement des fonds d'États, actions et obligations de villes ou corporations étrangères, le ministre des Finances et celui des Affaires étrangères interviennent. Et comme plusieurs de nos sociétés de crédit ont, au cours des dernières années, placé dans leur clientèle une très grande quantité de ces titres étrangers, elles ont été constamment en rapport, à ce sujet, avec le Gouvernement. L'influence de celui-ci s'est-elle exercée avec discernement ? a-t-elle porté tous les fruits que d'aucuns se croyaient en droit d'en attendre ? Ce n'est pas l'heure de discuter cette question, qui devra être reprise après la guerre, et soigneusement étudiée. On peut toutefois dire, dès à présent, qu'il n'apparaît pas que les pouvoirs conférés aux ministres aient eu pour résultat d'écarter de notre marché des titres de la catégorie de ceux que les Anglais qualifient d'*indésirables*. Maintes émissions, faites avec ce que le public considère comme une estampille officielle et qui n'était, en réalité, qu'une sorte de visa de l'autorité, ont coûté cher à l'épargne et immobilisé des sommes considérables, dont l'absence se fait sentir en ce moment.

Quoi qu'il en soit, il convient d'examiner quelle était la situation de nos banques au début de l'été 1914, à la veille de la déclaration de guerre, qui éclata d'une façon si imprévue, et quelle était aussi celle de la Bourse de Paris. Au sujet de cette dernière, il conviendra de distinguer le marché des rentes françaises et celui de l'ensemble des autres valeurs. Nous indiquerons, pour chacune des catégories, les mesures législatives et autres qui ont été prises. Dans une dernière partie, nous donnerons les renseignemens sommaires qui nous sont parvenus sur la situation de quelques marchés étrangers et nous rappellerons au public certains principes essentiels qui devraient guider sa conduite dans les circonstances actuelles.

II

D'après les bilans au 30 juin 1914, publiés par nos quatre principales sociétés de crédit, elles avaient reçu de leur clientèle, en comptes de chèques, de dépôts à vue, à terme ou à préavis, 5 500 millions de francs. Elles avaient employé ces dépôts de la façon suivante : en reports et avances, 1 080 millions; en effets escomptés, 3 540 millions; elles avaient en caisse ou à la Banque de France, 602 millions.

Le tableau ci-dessous résume ces données :

(En millions de francs).

	Dépôts.	Escompte.	Avances et reports.	Encaisse.
Crédit Lyonnais	2 378	1 648	357	231
Société générale	1 413	738	403	160
Comptoir d'Escompte	1 473	1 017	249	197
Crédit industriel	240	137	71	14
Au total	5 504	3 540	1 080	602

On estime en général que les dépôts dans les autres sociétés de crédit et chez les banquiers particuliers qui ne publient pas leurs écritures s'élèvent à un montant à peu près égal, c'est-à-dire à 5 milliards de francs. On n'a que des données incomplètes sur l'emploi de ces ressources. D'ailleurs, il a dû y avoir, depuis la déclaration de guerre, des modifications profondes dans la situation des banques. Aucun bilan n'ayant été publié depuis lors, nous ne pouvons raisonner que sur ceux dont nous venons de reproduire les articles essentiels.

La plus grande partie des disponibilités était placée en portefeuille d'escompte. C'est une sorte d'axiome, admis dans le monde des affaires, que des effets ayant une base légitime, c'est-à-dire créés à l'occasion de transactions commerciales effectives, de vente et d'achat de marchandises, constituent l'emploi le meilleur des capitaux qu'une banque a pour mission de faire fructifier.

Ces effets sont des promesses de payer à échéance fixe des sommes déterminées, et donnent, par conséquent, à l'établissement qui les a acquis, la certitude de rentrées successives à des dates prévues. Ces dates sont, en général, rapprochées, et ne dépassent guère trois mois.

Les capitaux au moyen desquels les banques ont acquis leur portefeuille sont, pour la majeure partie, constitués par des dépôts à vue, en sorte que, malgré la brièveté relative du délai dans lequel les effets de portefeuille viennent à échéance, il n'y a pas concordance entre les exigibilités et les disponibilités. C'est ici qu'intervient un facteur essentiel de notre système financier : la Banque de France. Celle-ci a la faculté de créer des billets qui ont le caractère de monnaie et, grâce à ce pouvoir, fournit aux autres banques, lorsqu'elles en ont besoin, un moyen de paiement immédiat. Pour cela, elle leur reprend tout ou partie de leurs effets, qu'elle place dans son propre portefeuille, et qu'elle encaissera à l'échéance ; elle les échange contre des billets que les banques remettent à leurs déposans, et au moyen desquels elles se libèrent vis-à-vis de ces derniers. Ils auraient le droit, à leur tour, de venir présenter ces billets à la Banque de France, et d'en exiger le remboursement en espèces sonnantes et trébuchantes ; mais, en temps ordinaire, ils ne s'en soucient pas, et, aux époques exceptionnelles, le législateur dispense la Banque de cette obligation.

Il résulte des explications qui précèdent que tout notre édifice bancaire repose, en dernière analyse, sur la Banque de France. C'est ce que confessait le président du plus important de nos établissemens de crédit, M. Henri Germain, qui, pendant la dernière partie de sa vie, n'a cessé de s'appliquer à rendre la situation du Crédit Lyonnais aussi forte et aussi liquide que possible, mais qui répétait : « Nous sommes prêts à tout événement, à condition que la Banque de France soit toujours là. » Certes, il n'y a pas d'emploi plus judicieux des ressources d'une banque que l'escompte du papier de commerce : c'est par là qu'elle distribue le crédit aux industriels et aux négocians qui en ont besoin, et qu'elle contribue à développer les transactions dans le pays. Toutefois, si les banques étaient isolées, réduites à ne compter que sur leurs propres moyens, elles devraient ou bien n'accepter que des dépôts à échéance aussi éloignée que celle des traites qu'elles mettent en portefeuille, ou bien n'employer à l'escompte que leurs capitaux propres, c'est-à-dire le montant des sommes versées par les actionnaires ou mises en réserve. C'est pour elles un avantage immense que d'avoir à côté, ou plutôt au-dessus d'elles, un établissement central qui peut, à tout moment, transformer leurs créances à terme en un moyen de

paiement immédiat, donner, contre l'effet à échéance, le billet à vue.

Il est facile de voir comment, dès que l'horizon s'assombrit et que les déposans viennent réclamer aux établissemens de crédit le remboursement de leur avoir, le chiffre des escomptes grossit à la Banque de France. Le 23 juillet 1914, son portefeuille était de 1 541 millions; une semaine plus tard, le 30 juillet, à la veille de la déclaration de guerre, il s'élevait à 2 444 millions, c'est-à-dire qu'en sept jours il avait augmenté de 903 millions. Parallèlement, la circulation passait de 5 911 à 6 683 millions, atteignant presque le maximum légal, fixé alors à 6 800 millions.

On comprend que, pour intervenir d'une façon aussi efficace, la Banque de France doit jouir auprès du public d'un crédit illimité. Il faut que sa signature soit l'équivalent de la monnaie, qu'elle vaille, selon le dicton populaire, de l'or. Les garanties qui sont à la base du billet sont l'encaisse métallique et les effets escomptés. Aussi longtemps que le total de la circulation, c'est-à-dire des billets émis, ne dépasse pas celui de ces deux chapitres de l'actif, le remboursement des billets en espèces est mathématiquement assuré. Il suffirait que la Banque ne procédât pas à de nouveaux escomptes, et encaissât à leur échéance les traites qu'elle a en portefeuille, pour qu'elle réunît en peu de temps dans ses serres une quantité de numéraire égale à celle de la circulation. Mais il intervient un troisième élément qui joue un rôle d'autant plus important que les temps sont plus troublés. C'est l'État, qui s'adresse à la Banque et lui demande son concours. Déjà, auparavant, il était son débiteur pour une somme de 200 millions qui avait été avancée au Trésor à diverses occasions, 60 millions en 1857, 80 en 1878, 40 en 1897 et 20 en 1911. Ces diverses avances ont été fondues en une seule qui échoit au jour d'expiration du privilège concédé à la Banque, c'est-à-dire le 31 décembre 1920 : elles ne sont passibles d'aucun intérêt.

A la suite de la déclaration de guerre, les avances de la Banque à l'État ont pris de tout autres proportions. Une convention de 1897, renouvelée en 1911, avait prévu qu'elles pourraient s'élever à 2900 millions, auxquels s'ajouteront 100 millions fournis par la Banque de l'Algérie, de façon à former un total de 3 milliards. La loi du 5 avril 1914, qui a approuvé ces accords, a en même temps élevé à 12 milliards la limite d'émis-

sion. Ce chiffre pourra être dépassé en vertu d'un décret rendu en Conseil d'État. La Banque de France est dispensée de l'obligation de rembourser ses billets en espèces. La Banque de l'Algérie a été autorisée à porter à 400 millions sa circulation; elle est également dispensée de l'obligation du rêmboursement.

La Banque de France remplit admirablement son double rôle : elle est le banquier des banques et celui de l'État. La première partie de sa tâche est compliquée par le moratorium qui est intervenu et qui a ajourné l'échéance de toutes les obligations contractées antérieurement au 4 août. Le gouvernement a été autorisé, par une loi du 5 août, « à prendre, dans l'intérêt général, par décret en Conseil des ministres, toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution ou suspendre les effets des obligations commerciales ou civiles. » Un décret rendu le 9 août, en conformité de cette loi, proroge de trente jours francs l'échéance de toutes les valeurs négociables échues depuis le 31 juillet ou venant à échéance avant le 1er septembre. Il en résulte que la Banque de France n'encaisse pas en ce moment les effets qu'elle a en portefeuille, et que, par conséquent, elle ne reconstitue pas les ressources dont elle a disposé pour escompter ces traites. Mais le cours forcé la dispense de rembourser ses billets et lui permet d'attendre le retour aux circonstances normales.

Avec une encaisse de 4 milliards et demi de francs (dont plus de 4 milliards d'or, elle est dans une position très forte : elle fera face à toutes les éventualités.

De ces diverses mesures résulte un arrêt dans la circulation des valeurs et dans l'exécution des obligations qui, nous devons l'espérer, ne se prolongera pas longtemps. Il s'est également produit à la Bourse.

III

On sait que les opérations sur valeurs mobilières se font de deux façons : au comptant et à terme. Les premières, qui se règlent à bref délai par la livraison des titres et le paiement en monnaie, continuent à s'effectuer dans les mêmes conditions qu'avant la guerre. Il est inutile d'ajouter que le volume en est singulièrement réduit. Quant aux affaires dites à terme, c'est-à-dire qui ne se règlent qu'à des dates fixes, le 15 et le dernier jour de chaque mois, la liquidation en a été ajournée. Toutes

les opérations conclues pour le terme du 31 juillet ont été provisoirement reportées au 31 août.

On sait qu'un certain nombre de ces opérations sont faites par les agens de change et autres intermédiaires pour le compte de cliens qui n'ont pas l'intention de prendre livraison des titres achetés, ni de livrer les titres vendus, mais qui attendent l'occasion de réaliser un bénéfice en revendant ou en rachetant les mêmes valeurs, de façon que toute l'opération se résolve par le paiement d'une différence. La baisse violente déterminée par la guerre a mis les acheteurs de cette catégorie dans une situation précaire. En temps ordinaire, ils font reporter leur position, c'est-à-dire qu'ils obtiennent de détenteurs de capitaux disponibles une avance temporaire sur leurs titres, grâce à laquelle ils renvoient à la liquidation suivante le terme d'exécution de leurs engagemens. Ils se trouvent, à la fin du mois d'août, dans la même situation qu'à la fin de juillet, et le problème se pose de nouveau de savoir comment devront se régler les transactions conclues avant le 31 juillet.

La question est particulièrement délicate pour les opérations en cours sur la rente française 3 1/2 pour 100 amortissable. Le 7 juillet dernier, un emprunt de 885 millions était mis en souscription au cours de 91 ; il obtenait le plus grand succès et était couvert quarante fois. Il n'était versé que 10 francs au moment de l'émission sur chaque 100 francs de capital normal ; le second versement de 21 francs venait à échéance le 31 juillet, le troisième de 30 francs est exigible le 16 septembre, le quatrième et dernier, de 30 francs également, le 16 novembre. Une fraction de l'emprunt, le quart environ, a été libérée par anticipation; mais la majeure partie ne l'a pas été : elle est encore entre les mains des souscripteurs originaires qui doivent acquitter, aux dates fixées, le solde du prix d'émission.

IV

Les places étrangères semblent avoir passé par des phases semblables à celles qui ont marqué pour la nôtre le début de la guerre. La Bourse de Londres (*Stock-exchange*) a été fermée le 31 juillet; la liquidation du milieu d'août a été reportée au 31 août, puis au 14 septembre, et celle des consolidés anglais au 1er septembre. Une proclamation royale du 6 août a reculé

d'un mois l'échéance de tous paiemens résultant de contrats antérieurs au 4 août; elle dispose que ces sommes porteront intérêt au profit du créancier, à partir du jour où il aura mis son débiteur en mesure de s'exécuter. Les membres du *Stock-exchange* de Londres, c'est-à-dire les agens de change anglais, ont, en vertu de cette clause, invité leurs cliens acheteurs de titres en liquidation mi-août à en prendre livraison. Ceux qui ne le font pas auront à supporter l'intérêt depuis cette date jusqu'au jour du règlement.

La Banque d'Angleterre a élevé son escompte le 31 juillet de 4 à 8 pour 100 et le 1er août à 10 pour 100. Mais, dès le vendredi 7 août, elle le ramenait à 6 pour 100 et, le lendemain, à 5 pour 100. Les journées des 3, 4, 5 et 6 août avaient été déclarées « fériées, » ce qui avait permis aux esprits de se calmer et au gouvernement de préparer des billets de 10 shillings et de 1 livre sterling (12 fr. 50 et 25 francs) qu'il a mis en circulation. Ces billets d'État sont remboursables en or, comme ceux de la Banque d'Angleterre. Les mandats postaux ont été déclarés monnaie légale. La loi de la Banque (*Bank Act*) a été modifiée en ce sens que la quantité de billets de 5 livres sterling que la Banque est autorisée à émettre sans couverture métallique n'est plus limitée au chiffre de 18 450 000 livres. De leur côté, les établissemens de dépôt (*joint-stock banks*) de Londres ont créé des certificats de chambre de compensation (*Clearing house certificates*) garantis par des dépôts de titres, et dont elles se servent entre elles pour les règlemens de leurs soldes de comptes. Ces diverses mesures ont ramené le calme sur la place de Londres.

Toutefois, on n'y a pas encore repris les affaires en changes étrangers, et c'est là un point vital du mécanisme économique de l'Angleterre. L'énorme commerce extérieur de la Grande-Bretagne, qui dépasse maintenant 30 milliards de francs par an, ne peut se poursuivre que si les règlemens en sont assurés, et ceux-ci ne peuvent l'être que par des transactions régulières en transferts, chèques et lettres de change sur les pays avec lesquels s'opèrent les achats et ventes de marchandises. Des cours de change ont été cotés dès le 13 août sur Hongkong, Shanghaï, Alexandrie, Buenos-Ayres, Valparaiso, Montevideo.

Très vives au début, les demandes d'or sont déjà beaucoup moins pressantes. La communauté britannique est satisfaite de

ce premier résultat, qui indique un certain retour de tranquillité dans les esprits; elle aurait voulu échapper au moratorium, L'*Economist* de Londres écrivait dans son numéro du 8 août : « Il y a quinze jours, n'importe quel homme d'affaires de la Cité eût haussé les épaules à l'idée qu'un moratorium pût être institué en Angleterre. Mais la guerre a dévasté le délicat mécanisme du crédit, dont la place de Londres a pendant longtemps si merveilleusement profité. Les difficultés avec lesquelles les banques se sont trouvées aux prises résultent du fait qu'elles avaient en portefeuille des lettres de change acceptées par des maisons qui ne pouvaient les payer faute de remises reçues des tireurs... La situation est bien pire en Allemagne. »

L'examen du bilan de la Banque d'Angleterre, à une semaine d'intervalle, est instructif. On sait que nul indice économique n'est plus sensible et ne reflète avec plus d'exactitude la situation du marché monétaire; du 29 juillet au 7 août 1914, l'émission des billets était tombée de 55 à 44 millions de livres sterling; mais, le 29 juillet, 25 millions de ces billets étaient dans les mains de la Banque, tandis que, le 7 août, elle n'en avait plus que 8 millions, ce qui veut dire que, bien que la circulation totale eût diminué, la circulation effective aux mains du public s'était élevée de 30 à 36 millions. Par suite de cette modification, la réserve de billets et d'espèces, qui représentait le 29 juillet 27 millions, c'est-à-dire 40 pour 100 des dépôts, ne s'élevait, plus le 8 août qu'à 10 millions, soit 14 pour 100 des dépôts. Cette baisse prodigieuse explique la hausse violente du taux de l'escompte. L'encaisse métallique était tombée, de 38 millions le 29 juillet, à 28 millions le 7 août : elle avait donc diminué de 10 millions de livres, soit 250 millions de francs. Mais, depuis lors, des arrivages considérables de métal jaune ont permis à la Banque de reconstituer son trésor.

Le bilan du 13 août n'est pas moins intéressant que les deux précédens. Il accuse une augmentation de l'encaisse de près de 5 1/2 millions de livres, 135 millions de francs. La proportion de la réserve aux engagemens a remonté de 14 à 17 pour 100. Les dépôts particuliers atteignent 84 millions de livres, soit 2100 millions de francs; la plupart des banques et banquiers particuliers ont augmenté considérablement le chiffre de leur compte à la Banque d'Angleterre. Celle-ci n'a pas encore usé

de l'autorisation qui lui a été donnée d'émettre des billets au delà de la limite que lui impose sa charte. Une partie de l'or acquis par elle a été déposée pour son compte entre les mains du ministre des finances du Canada, à Ottawa; cette mesure intelligente va sans doute être imitée dans l'Afrique du Sud, de façon à éviter provisoirement les transports de métal, qui peuvent être dangereux en temps de guerre. Enfin, le gouvernement britannique ayant garanti la Banque d'Angleterre contre toute perte pouvant résulter pour elle de l'escompte d'effets acceptés antérieurement au 4 août, elle va procéder à des achats de lettres de change, qui rendront des services inestimables à la communauté commerciale.

La situation est sans précédent, parce que jamais, dans les temps modernes, les relations internationales n'ont été interrompues entre autant de pays à la fois. Elle s'améliorera quand les mers auront été purgées des croiseurs allemands, parce qu'alors la prime d'assurance baissera considérablement et que les navires marchands reprendront sans crainte leurs voyages. Dès maintenant, le gouvernement assume la charge des quatre cinquièmes des frais d'assurance de la coque et de la cargaison des navires marchands anglais; on estime que, grâce à cette mesure, le commerce maritime international va reprendre son cours et permettre à la fois au courant des importations et à celui des exportations anglaises vers les pays neutres de se poursuivre. La politique adoptée par le cabinet a rencontré une approbation générale dans le monde des assureurs, qui la considère comme la seule efficace dans l'état actuel du commerce d'outre-mer. Notre Gouvernement a manifesté des dispositions analogues et prend à sa charge la presque totalité des risques d'assurances des navires français.

En Amérique, les effets de la crise n'ont pas été moins foudroyans qu'en Europe. Si on se l'explique pour les pays comme l'Argentine, le Brésil, le Chili, qui vivent du crédit que leur fait l'Ancien Monde, on peut se demander pourquoi la place de New-York semble avoir été aussi vivement atteinte et pourquoi la Bourse y a été fermée en même temps qu'elle l'était à Londres, Vienne, Budapest, Saint-Pétersbourg et en d'autres capitales. La raison en est que les porteurs européens de valeurs américaines ont voulu réaliser ces titres en quantités énormes : c'est pour éviter une avalanche d'offres que les transactions ont été provi-

soirement suspendues. C'était par millions que se comptaient les actions et les obligations titres expédiées d'Allemagne pour être réalisées à New-York.

Depuis quelque temps déjà des expéditions d'or considérables avaient lieu d'Amérique en Europe. Mais, à la longue, il est certain que les États-Unis seront le seul pays du monde qui s'enrichira pendant la guerre : d'une part, il aura occasion de racheter à de très bas cours le papier dont les belligérans voudront se défaire ; d'autre part, il leur vendra, à de hauts prix, les matières premières dont ils auront besoin, à commencer par les céréales, dont la récolte est excellente chez lui, la viande, le pétrole, les cuirs, en un mot tout ce que réclament les armées en campagne et les consommateurs restés dans leurs foyers. L'ensemble de ces considérations nous fait croire que le marché américain sera le premier à se rouvrir, et que les transactions ne tarderont pas à y reprendre de l'ampleur.

Des dépêches nous apprennent déjà que la Chambre de compensation de New-York s'est réunie et a arrêté des mesures pour faciliter les échanges au comptant : la seule condition imposée est qu'ils ne se fassent pas à des cours inférieurs à ceux qui étaient pratiqués avant la clôture de la Bourse.

En Belgique, un moratoire permet aux banques de ne rembourser à chaque déposant que mille francs et 10 pour 100 de l'excédent.

Des Bourses allemandes et autrichiennes il nous est très difficile de parler. Aucun renseignement ne nous est parvenu sur leur situation. Les transactions sont nulles à Berlin. Les mesures fiduciaires et monétaires prévues par la loi de 1913 ont dû être mises en vigueur : augmentation des billets d'État *(Reichskassenscheine)*, frappe extraordinaire de monnaies d'argent. L'Autriche-Hongrie, très éprouvée depuis deux ans par le contre-coup de la guerre balkanique, doit souffrir également. Déjà on annonce que les billets de banque allemands et autrichiens sont fortement dépréciés par rapport au métal.

Les quelques pays européens qui sont restés neutres ressentent eux-mêmes le contre-coup économique des événemens. En Espagne, les fonds publics sont brusquement tombés de 10 pour 100. La Banque d'émission a été autorisée à porter la limite maximum de sa circulation de deux milliards à 2 500 millions de pesetas ; en vertu d'un décret du 6 août, la Banque d'Espagne

pourra créer un demi-milliard de billets nouveaux, garantis, jusqu'à concurrence de 60 pour 100, par de l'or et de 20 pour 100 par de la monnaie d'argent. La Norvège a établi un moratorium général d'un mois et dispense sa banque d'émission de l'obligation de rembourser ses billets en espèces. A Constantinople, des banques allemandes et autrichiennes ont suspendu leurs paiemens; un moratoire d'un mois a été proclamé.

L'Amérique du Sud est très éprouvée. A Rio de Janeiro, le gouvernement vient d'émettre 300 millions de milreis (environ un demi-milliard de francs) de billets. De ce montant, 200 millions seront retirés graduellement au moyen d'un prélèvement de 10 pour 100 sur le produit des douanes fédérales; 100 millions sont avancés aux banques, qui devront les rembourser au plus tard le 31 décembre 1915. Un moratoire de trente jours, pouvant être porté à cent vingt jours, a été décrété. En Argentine, le moratoire a été voté pour un mois, et la Caisse de conversion fermée pour un délai égal, susceptible d'être doublé par le pouvoir exécutif. En Bulgarie, le Sobranié a voté un moratoire de trois mois. En Égypte, il a été fixé au 15 septembre; les banques sont autorisées à ne rembourser que 5 pour 100 des dépôts.

V

Nos lecteurs nous pardonneront de leur dire que ce n'est pas sans un effort énergique de volonté qu'il nous a été possible de rédiger en ce moment un article économique. Nous l'avons fait par esprit de devoir et parce que nous pensons que chaque Français doit s'efforcer de travailler dans sa sphère, et d'aider, dans la mesure où il le peut, à ce que la vie nationale ne soit pas trop complètement interrompue.

Nous voudrions profiter de cette occasion pour adjurer nos compatriotes, lecteurs de la *Revue* et autres, de garder leur sang-froid dans l'épreuve que traverse notre pays et de laquelle il sortira, nous en avons la ferme conviction, fortifié et ennobli.

Il ne faut pas que les mêmes hommes qui donnent un si admirable exemple de dévouement à la patrie en lui offrant joyeusement leur vie et celle des êtres qui leur sont le plus chers, perdent leur calme en face d'une situation financière qui est

sérieuse, mais qui est certainement moins préoccupante pour la France et ses alliés que pour leurs adversaires.

Le public porte sa part de responsabilité dans le trouble qui s'est manifesté à la fin de juillet et au commencement d'août. Aux premiers bruits de guerre, un très grand nombre de cliens se sont précipités aux guichets des banques et ont retiré des sommes considérables. Certes, il est naturel qu'un père de famille, à la veille d'événemens graves, se hâte de mettre de côté une somme d'argent suffisante pour assurer la nourriture et les besoins élémentaires des siens. Mais les accumulations de monnaie se sont produites en quantités bien supérieures à ces besoins : c'est par centaines de milliers de francs que de simples particuliers ont thésaurisé et accumulé dans leurs serres des espèces métalliques et des billets de banque. Ces instrumens de paiement ou de crédit sont ainsi retirés de la circulation au moment même où celle-ci en aurait le plus grand besoin. Il en résulte un affaiblissement des banques, dont le rôle unique n'est pas de transformer en monnaie, à première réquisition, la totalité des dépôts qui leur sont confiés, mais qui doivent bien plutôt servir d'intermédiaire au plus grand nombre possible de citoyens, en leur permettant de régler, par des transferts, leurs dettes et leurs créances réciproques.

Que l'on considère l'Angleterre, où les dépôts de banque atteignent 25 milliards de francs; les États-Unis, où ils dépassent 80 milliards; que l'on mette ces chiffres en présence du stock monétaire des deux pays, et l'on se convaincra aisément que personne ne s'y attend à recevoir, à première réquisition, en espèces, la totalité des sommes qui figurent à son crédit. Et cependant, les cliens de ces établissemens britanniques et américains laissent sans crainte leurs milliards entre les mains d'établissemens par l'intermédiaire desquels ils règlent quotidiennement d'innombrables transactions. La cité de Londres a eu, dans les premiers jours d'août, elle aussi, ses heures de panique. Mais elle n'a pas tardé à se ressaisir. Jamais les dépôts à la Banque d'Angleterre n'avaient atteint les chiffres que révèlent les derniers bilans. Particuliers et banques comprennent qu'ils ont un égal intérêt à laisser dans la circulation les sommes qui leur appartiennent : loin de thésauriser, ils laissent ce qu'ils ont de disponible entre les mains de l'établissement régulateur, dont l'action bienfaisante doit faire mouvoir le mécanisme financier

de la Grande-Bretagne et amener par contre-coup la reprise des transactions sur d'autres places.

En attendant, la loi française du moratorium a fixé provisoirement à 250 francs, augmenté du vingtième du surplus, la somme que chaque titulaire d'un compte peut exiger des banques dépositaires. Dans plus d'un cas celles-ci ne se sont pas prévalues de cette disposition et ont fourni à leur clientèle des montans plus élevés que ceux qu'elles étaient légalement obligées de payer. Un nouveau décret du 20 août a enjoint aux banques de rembourser un dixième des dépôts. Le Crédit Foncier de France s'est déclaré prêt à rembourser la totalité de ses dépôts : cela a suffi pour arrêter les retraits. Nous espérons que bientôt l'état normal sera rétabli partout. Mais il faut pour cela que le public lui-même collabore à l'œuvre de restauration et qu'il cesse de manifester l'esprit de défiance excessive dont il a fait preuve durant la crise à l'égard des sociétés de crédit. Il est vrai malheureusement que celles-ci n'ont pas été à l'abri de tout reproche : quelques-unes d'entre elles, sortant du rôle d'établissemens de dépôt ou l'élargissant indûment, ont exagéré leur activité du côté du placement des valeurs mobilières et n'ont pas toujours apporté le discernement voulu dans le choix de ces valeurs. Leur clientèle s'en est souvenue, et, s'étant mal trouvée d'avoir suivi leurs conseils en matière de placemens, n'a plus voulu laisser entre leurs mains les soldes créditeurs de ses comptes d'espèces.

Ce fut un tort. Prenons exemple sur l'Angleterre. A Londres, au moment de la déclaration de guerre, quelques velléités de thésaurisation se sont produites : on a présenté des billets au remboursement à la Banque d'Angleterre. Mais le public, se rendant bientôt compte que les chèques étaient payés comme auparavant, a laissé dans les banques les sommes dont il était créditeur. D'ailleurs, l'or afflue à Londres du monde entier; l'Afrique du Sud a, dans le seul mois de juillet, produit près de 80 millions de francs du métal précieux, qui ont pris le chemin du Royaume Uni. Plus que jamais, la Cité paraît devoir être le centre des règlemens internationaux.

Sachons comprendre en France que nous n'avons pas seulement le devoir militaire à remplir envers la patrie. Réfléchissons aux nécessités financières, et efforçons-nous, au lieu d'augmenter les difficultés, de contribuer à les écarter. Il est antipatriotique de conserver par devers soi, en numéraire ou en

billets de banque, une somme dépassant les dépenses courantes à prévoir pendant quelques mois; et encore ce montant peut-il, sans le moindre danger, être considérablement réduit; les banques, dès maintenant, ouvrent à leurs cliens des comptes pour lesquels elles renoncent à se prévaloir de la clause du moratorium et dont la totalité est, à tout instant, à la disposition du titulaire. Ceux qui ne veulent pas faire confiance aux sociétés de crédit n'ont qu'à demander l'ouverture d'un compte à la Banque de France et à lui verser leurs disponibilités, qui ne sauraient être sous une meilleure garde. Il faut que la thésaurisation irraisonnée et excessive cesse : en se prolongeant, elle constituerait pour notre société un retour à l'état primitif, dont les efforts de la civilisation nous ont éloignés peu à peu.

La monnaie, qui jadis était le seul moyen d'effectuer des paiemens, ne doit servir aujourd'hui que d'appoint dans le règlement des transactions humaines. Tout le reste se fait par le crédit. Crédit veut dire confiance. Ne craignons pas de l'accorder à nos grandes banques : elles ont été surprises par la soudaineté et l'énormité des demandes qui leur ont été adressées, mais elles vont retrouver leur équilibre et aideront à rétablir la marche normale de notre mécanisme économique, instrument indispensable à la continuation de notre effort militaire. La mobilisation de l'armée s'est opérée dans des conditions merveilleuses d'ordre et de régularité. Il faut que la mobilisation financière ne lui soit pas inférieure. Aidons de tout notre pouvoir ceux qui ont la charge redoutable de l'organiser. Sur ce terrain comme sur le champ de bataille, nous ne pouvons être victorieux qu'en agissant dans l'intérêt général et en faisant abstraction de tout égoïsme particulier. Que chacun soit pénétré de cette vérité, et une grande partie des difficultés de l'heure présente se résoudront d'elles-mêmes. Depuis plus d'un siècle le crédit de la France n'a jamais été mis en doute : appliquons-lui la fière devise de nos alliés anglais, et répétons : « Je maintiendrai ».

Raphaël-Georges Lévy.

LES IMAGES D'ÉPINAL

Sans doute c'est une illusion : il me semble qu'elles se font plus rares qu'autrefois. On ne voit plus chez le papetier leurs feuilles multicolores qu'attachent le long d'une ficelle des épingles de blanchisseuse; elles ne pendent plus devant les casiers, en liasses qui s'abattaient sous nos yeux enfiévrés et nous faisaient éprouver toutes les anxiétés du désir. Les petits Français de ma connaissance n'ont pas entre les mains une seule de ces pages qui émerveillaient notre enfance. Je les plains; il leur manque une des joies de leur âge. Dans les heures tragiques que nous traversons, où tout ce qui nous parle du cher pays lorrain retentit plus que jamais au fond de notre cœur, on lira avec un intérêt ému, le beau livre que M. René Perrout vient de consacrer à l'image d'Épinal (1).

M. René Perrout est un avocat d'Épinal qui est un pratiquant de la culture régionaliste. Il est un peu le Pouvillon de son petit coin des Vosges. Il fallait un tel écrivain pour bien faire l'histoire dont nous nous occupons. Il y fallait la connaissance des choses et des gens, la familiarité avec la tradition locale, une qualité de talent particulière, de la cordialité, de l'humour, de la philosophie. Il y fallait enfin un grand fonds de patience, car la tâche exigeait les recherches les plus délicates. Le peuple est un conservateur négligent de ces choses fragiles, que menacent sans cesse mille causes de ruine; les collectionneurs les dédaignent, et les dépôts publics, il y a cinquante ans, partageaient cette

(1) *Les images d'Épinal*, par M. René Perrout. Préface de M. Maurice Barrès. Cent cinquante illustrations d'après des images d'Épinal, 1 vol. in-4°, chez Ollendorff.

indifférence. Il ne subsiste de tout ce passé que de rares épaves : c'était faire œuvre pie que de les recueillir. Mais une histoire des images ne va pas sans images. Il fallait reproduire ces rudes enluminures, vénérables monuments de l'âme populaire. C'est ici que l'auteur a rencontré le secours de M. Charles Sadoul et de son admirable *Revue lorraine illustrée*. De leur collaboration, est sorti un ouvrage qui montre comment on peut travailler en province. On trouvera peut-être que c'est faire trop d'honneur à l'image d'Épinal, que de lui consacrer un in-quarto de luxe. Mais ce serait n'en pas comprendre la réelle importance. Ce que contiennent ces chiffons d'un sou, c'est le cœur même des foules. C'est sous cette forme que les simples ont appris à se figurer les choses et la vie. M. Maurice Barrès l'a dit dans la préface qu'il a écrite pour M. Perrout : l'histoire de l'imagerie est tout un chapitre de l'histoire de l'imagination française.

L'auteur s'est borné à parler de la fabrique d'Épinal. C'est la plus célèbre de toutes. Son nom est devenu celui d'un genre : il est le synonyme d'imagerie populaire. Les images d'Épinal ! Le mot évoque une vision : quelques traits d'un dessin rugueux, bariolés d'un âpre coloriage ; des batailles, des uniformes, des armées de soldats de toutes nations et de toutes armes, des actions d'éclat, le *Vengeur*, Marengo, les maréchaux de France, Ney, Lannes, Napoléon, ou encore des histoires sentimentales ou satiriques, une morale en images où invariablement on voit le vice puni et la vertu récompensée. Tout cela, en effet, est, à peu de chose près, la création particulière de l'imagerie d'Épinal ; et on peut ajouter : l'invention et le patrimoine de la famille Pellerin.

Les Pellerin n'étaient pas originaires d'Épinal. Quand ils y arrivèrent, au milieu du XVIIIe siècle, l'imagerie était déjà, depuis cent ans au moins, une des branches de l'industrie locale. Il y avait un groupe, une corporation de *dominotiers*, comme on disait, qui faisaient les papiers peints, les cartes, et surtout ces « saintetés, » d'un aimable rococo, dont M. René Perrout a retrouvé quelques exemplaires. Ce qui est curieux, c'est que cet art, si bien de son temps, est par certains côtés encore d'un autre âge. On s'aperçoit que, dans cette France des Encyclopédistes, dans cette société critique, libertine, voluptueuse, presque rien en réalité n'a encore changé : le peuple en est toujours au XVe ou au XVIe siècle. On est tout surpris, en feuille-

tant le recueil de M. Perrout, d'y rencontrer les thèmes de ce christianisme pathétique, comme les *Arma Christi* ou le *Pressoir mystique*, dont la vogue fut si grande à la fin du moyen âge. Et puis, ce sont les saints, les célestes protecteurs qui brillent sur les vitraux, les génies domestiques, les Lares des campagnes : saint Blaise, saint Guérin, qui veillent sur les étables, saint Hubert qui guérit la rage, saint Roch qui écarte la peste, sainte Barbe qui émousse et conjure les traits de la foudre. Voilà les personnages, les héros populaires, dont les images rassurantes se clouent dans la maison, sur la hotte de l'âtre qui préside au cercle de famille, sur le lit, au-dessus du sommeil des époux, sur le berceau des petits, sur la chambre des filles, à la porte des bahuts, des granges, du chenil, comme un talisman, un secours contre toutes les alarmes du jour et de la nuit. Et cela remontait à des temps très lointains, aux plus vieilles images de nos cabinets d'estampes, qui datent peut-être de la fin du XIVe siècle; et c'est ce que signifiait ce joli nom de « dominotiers, » c'est-à-dire fabricans d'articles de dévotion (littéralement de « bondieuseries »), qui fut jusqu'au siècle dernier celui des marchands d'images. Mais le langage populaire se servait d'une métaphore encore plus expressive, d'un mot où tiennent des siècles d'antiquités chrétiennes, la longue société des humbles avec leurs patrons de là-haut, la bienveillante féerie où respirait cet ancien peuple; il n'avait qu'un seul nom pour toutes les images; profanes ou sacrées, il les appelait : les « Saints. »

Telle était l'imagerie aux derniers jours de l'ancienne France, lorsque Jean-Charles Pellerin y apporta une révolution. Il faut donner quelques détails sur cet inventeur, ce bonhomme, ce « Charles Perrault » en petit, comme dit M. Maurice Barrès : c'est lui qui laïcisa l'image populaire tout en étendant singulièrement son domaine. Il sut à merveille saisir, de son coin d'Épinal, le bouleversement moral qui venait de s'accomplir et les besoins nouveaux de l'imagination. Il y adapta son industrie avec une souplesse parfaite et une intelligence lucide.

L'homme, une miniature de famille, publiée par M. Perrout, nous le montre, vers 1820, aux environs de la soixantaine. C'est un bourgeois encore vert, de face pleine et rasée, l'air un peu solennel, serré à triple tour dans sa cravate de mousseline, et conservant sous les Bourbons le frac à boutons d'argent, la

coiffure à la Mirabeau, l'aspect sérieux de l'homme du Tiers. L'œil est à fleur de tête, petit et attentif, avec quelque chose de flottant et de songeur dans le regard, le menton énergique, la bouche malicieuse, un mélange pondéré de qualités complexes, de prudence et de décision, d'esprit et de candeur. C'est bien l'oncle d'ancien régime qui devait enchanter tant de petits garçons. Il était déjà maître-cartier en 1790, et fut fonctionnaire de la mairie sous la Convention. Mais, la tourmente passée, il jugea vite la situation. Le gouvernement renouvelait le bail avec l'Église. Les vieux saints du calendrier, les ci-devant proscrits des décades philosophiques, revenaient d'exil et remontaient l'un après l'autre sur les autels. Jean-Charles flaira une bonne affaire. Les dominotiers de la ville étaient tous retirés ou morts; leurs bois moisissaient dans les caves depuis les mauvais jours; il les eut pour un morceau de pain, et se mit à exploiter ce fonds, condamné par la politique, et que la politique ramenait à l'ordre du jour. Il eut ainsi son rôle, modeste, mais important, dans la Renaissance catholique qui suivit le Consulat, et qu'il ne servit peut-être pas moins, dans les campagnes, que Chateaubriand, dans les villes et devant l'opinion, par le *Génie du Christianisme*.

Mais le marchand-cartier ne s'arrêta pas en si beau chemin. Enhardi par ce premier succès, il ne tarda pas à concevoir la plus féconde de ses idées. Comme il venait de s'annexer l'imagerie dévote, il lui vint à l'esprit d'agrandir encore son négoce et de l'étendre aux faits de l'histoire contemporaine. C'était ouvrir à l'imagerie une carrière infinie et des ressources inépuisables. Sans doute, les anciens imagiers ne les avaient pas ignorées; ils répandaient certains événemens célèbres, les crimes, les méfaits des bandits et des monstres, ces vagues terreurs dont se repaît l'imagination rurale. Mais point de règle, nul système. Personne n'avait encore imaginé, d'une manière suivie, la représentation de l'actualité populaire, la politique, l'histoire, le journal en images. C'était une idée de génie, le germe de la presse illustrée, de l'hebdomadaire à un sou. On serait curieux d'en connaître l'origine. Mais la chronologie du sujet est obscure : les vieux « bois » ont brûlé, les livres de comptes ont disparu. Un seul fait ressort clairement : c'est l'Empire avec ses prodiges, les victoires de nos armes, l'orgueil de tant de gloire, qui détermina, créa tout, occasion, sujets, circonstances, public. L'image

d'Épinal, telle que la conçut Jean-Charles, est un produit direct de cet âge héroïque.

Pénétrons, avec notre guide, dans la boutique provinciale d'où allaient s'envoler tant de brillantes images. Qu'on se figure quelque chose comme l'imprimerie Séchard, des *Illusions perdues* : le cadre d'une de ces patriarcales industries où la famille se partage entre les soins du ménage et ceux des affaires. Chacun met la main à la pâte. Tandis que le patron surveille les ouvriers, manie le pochoir et le frotton, les femmes s'occupent du comptoir et de la clientèle, tiennent les livres, reçoivent, s'empressent. On admire ici les principes d'une épargne rurale, une économie ingénieuse, une charmante absence de *bluff*. L'outillage est rudimentaire : quelques tables, quelques pots de couleurs, deux presses à bras de trente francs, voilà ce qui a suffi au fondateur de la maison Pellerin, et tout le matériel qu'on trouva dans son inventaire. Tout était calculé, réduit aux moindres frais. Pour voiturer le papier des manufactures voisines d'Arches, on attend l'occasion d'une charrette de vigneron qui remonte à vide de la plaine ; et l'on choisit le moment où il y a en magasin de vieux stocks à écouler. Adresses de paysans, touchantes lésineries ! C'est à ce prix que l'étroit négoce mérita de grandir, résista aux mauvaises années, s'étendit à toute la France. D'ailleurs, le même homme qui liardait sur le budget ordinaire était capable, à l'occasion, de prodigalité. Il avait, comme Napoléon, des momens où les sacrifices ne lui coûtaient plus rien. Voulant se rendre compte des procédés de Senefelder, il fait exprès le voyage de Strasbourg ; il obtient la licence de traverser les ateliers, et paie ce quart d'heure cinq cents francs. Ce trait aurait ravi Balzac d'admiration.



Mais le charme de ce tableau de mœurs est le moindre mérite des recherches de M. Perrout. Et sa monographie des images d'Épinal n'offrirait, je l'avoue, qu'un intérêt de curiosité, si l'on n'y trouvait l'occasion d'éclaircir un problème important : on y prend sur le fait la question de l'art populaire. C'est une question assez simple, et que le romantisme a rendue très obscure. Tous les critiques nous ont enseigné cette distinction, devenue aujourd'hui banale, entre les produits de l'art savant et ceux de l'art populaire. On nous a répété qu'il n'y avait de

grand, de beau, d'original que les créations du génie collectif, les œuvres impersonnelles, produit du peuple ou de la race. Cela s'étendait à tout, expliquait tout. C'était une sorte de mysticisme, une religion de l'inconscient. Le Peuple était déifié. Jamais on ne rendit un tel hommage à la puissance du nombre, jamais la philosophie ne s'humilia davantage devant le nouveau pouvoir qui venait de se lever. On commence aujourd'hui à revenir de cette illusion. Nous subissons moins qu'autrefois l'hypnotisme de la multitude. On ne rougit plus de croire à l'existence d'Homère. L'exemple d'Épinal vient à propos pour nous permettre de vérifier la théorie. Ici nous saisissons le phénomène à sa source; on voit les ouvriers à l'œuvre; les choses apparaissent toutes proches, dépouillées du prestige des lointains et des mots : c'est un grand avantage, et nous le devons à M. Perrout.

La première impression est qu'il n'y a aucun mystère. On peut s'exciter au lyrisme devant ce que nous connaissons mal, mais il faut en rabattre dès qu'on entre dans la boutique du bonhomme Pellerin. Les fantômes se dissipent. Au lieu de cette apparition du Peuple, que voyons-nous? Un petit patron qui s'occupe avec deux ouvriers. Ces ouvriers eux-mêmes nous sont fort bien connus. Voici le grand Réveillé, l'ancien soldat de la Grande Armée, avec son éternel brûle-gueule et sa vaste barbe blanche; c'est le vétéran de la maison et la première recrue du père Pellerin, qui lui mit de ses mains l'outil entre les doigts, et instruisit à manier le couteau du xylographe ces grosses pattes accoutumées à l'escrime à la baïonnette. Et voici le gros Georgin, le bras droit du patron, l'homme qui, plus de quarante ans, travailla, burina, tailla pour la maison, avec une patience heureuse et une sérénité imperturbable. Celui-là était un garçon d'une singulière adresse. Il s'amusait, dit-on, à construire des horloges dont tout le mécanisme, les mouvemens, les rouages, étaient en bois. En raison de son habileté, il travaillait à part des autres, séparé de ses camarades par un cabinet de verre. C'était un ouvrier d'élite : on le payait trois francs par jour.

Voilà un personnel aussi plébéien qu'on peut l'être, des fils de voiturier, de couturière, vivant en artisans, ayant de leurs pareils les idées, les sentimens, les habitudes, le salaire. C'est le peuple qui parle au peuple. Pourtant, rien d'anonyme : ces

ouvriers signaient. Ils signent, mais ils n'inventent pas. Ces gens du peuple, ces primitifs sont entièrement dépourvus d'imagination. Leur œuvre est tout le contraire d'une œuvre originale. Ce qui lui manque le plus, c'est la naïveté. J'ai dit que les guerres de l'Empire formaient le fonds principal de la maison Pellerin; Réveillé, on l'a vu, avait été soldat; il avait suivi l'Empereur à travers toute l'Europe, et c'était plaisir de l'entendre conter ses souvenirs. Il disait les monceaux de morts, les hommes gelés sur pied, et les chevaux qu'on éventrait vifs, afin de manger leur chair crue et de trouver un peu de chaleur à la place des entrailles. Ainsi le vieux grenadier rapportait ses campagnes; il racontait ingénument ces misères effroyables; alors il se souvenait, il parlait de source. Au contraire, quand il grave, il copie.

Il copie. C'est en vain que vous chercheriez dans ces images la moindre trace d'une chose vécue, une de ces circonstances qui ne se présentent qu'une fois et marquent un ouvrage d'un caractère unique. Ne demandez pas au grognard, ni à son camarade Georgin, qu'ils vous donnent les carnets de notes d'un « vieux de la vieille, » le côté anecdotique de la guerre, l'épopée aperçue par bribes et par lambeaux, ce qu'on voyait dans le rang, à travers la fumée, à Austerlitz ou à Wagram. Ces mémoires militaires, ces croquis de la Grande Armée, nous les possédons, par exemple, dans les souvenirs d'un Ségur ou dans le prologue fameux de la *Chartreuse de Parme;* nous en avons quelque chose au moins dans les aquarelles d'un Schwebach et dans les toiles du général Lejeune. Mais ces auteurs étaient des peintres, avec de jolis dons et une certaine culture. Les Réveillé et les Georgin ne sont que des manœuvres. On ne sait trop quel hasard a emmanché au bout de leur bras le « clou » du xylographe. Ce sont de consciencieuses machines, mais des machines à reproduction. Elles ne savent que répéter les modèles qu'on leur fournit, les gravures de la rue Saint-Jacques, qui est, depuis le xve siècle, le quartier général des libraires et marchands d'estampes. C'est de ces boutiques parisiennes, de chez Genty, de chez Basset, de chez Migeon que viennent ces feuilles en taille-douce, ces gravures au burin, sur cuivre ou sur acier, que la maison Pellerin se borne à démarquer sur bois. L'image d'Épinal n'est qu'une adaptation. On s'attend à trouver l'Empire peint par le capitaine Coignet : on trouve

une seconde édition de la galerie historique de Versailles.

Avouons-le : l'art populaire n'est, la plupart du temps, qu'une contrefaçon du « grand art ». Bien loin d'en être le germe, il en est presque toujours le reflet déformé. Tels sont ces vieux *Noëls*, sur lesquels furent écrites tant de pages attendries, et dans lesquels il ne faut voir qu'un sous-produit de la pastorale de cour, un genre dégénéré, où l'on trouve les noms d'un abbé Pellegrin, d'un frère Macée et d'une Françoise Paschal, Lyonnaise, auteur d'un *Endymion* et d'un *Agathonphile*. L'image d'Épinal n'est qu'un autre exemple de ce déclassement des genres, qui fait qu'au bout de quelques siècles les vieux romans mondains, la littérature chevaleresque, deviennent le charme des paysans, la balle des colporteurs et le fonds de commerce de la *Bibliothèque Bleue*. Seulement, le déclassement s'opère ici beaucoup plus vite et d'une manière systématique. Le plus amusant, c'est qu'en réalité rien n'est plus conforme à l'origine et à l'objet de la gravure. La gravure, en principe, est un art de reflet, un simple procédé de vulgarisation : c'est ce qu'elle était au début, et c'est ce qu'elle redevient entre les mains de Jean-Charles. L'estampe d'amateurs, tirée à petit nombre, est une idée assez récente ; peut-être ne date-t-elle que de Rembrandt, et le nom de certaines pages fameuses, comme la *Pièce aux cent florins*, témoigne de la mauvaise humeur avec laquelle on accueillit des œuvres si coûteuses. Et, tandis que la gravure devenait originale, se perfectionnait, raffinait ses procédés en eau-forte, aquatinte, mezzotinte, l'antique xylographie, restée en possession de plaire aux bonnes gens, retrouvait une seconde jeunesse ; le vieux bois se mettait à refleurir, perpétuant encore, en plein XIXe siècle, quelques-uns des usages et des traits archaïques de la tradition gothique.

***

Car elle a beau n'être qu'un reflet, l'image d'Épinal n'en a pas moins son style, ses caractères intrinsèques qui la distinguent d'une lieue, et qui en font un genre à part. Soyons francs : le grand art aussi vit d'imitations, et peut-être les artistes les plus originaux sont-ils ceux qui se souviennent le plus et qui ont le plus imité. Mais il y a la manière, et la manière d'Épinal vaut la peine qu'on s'y arrête. Il faut voir comment l'ouvrier transforme son modèle, quel travail il lui fait subir, et comment

il l'arrange à la mode d'Épinal. C'est ici la partie la plus curieuse de notre étude, et celle où peut-être arriverait-on à déterminer d'assez près ce qu'on entend par le génie ou le goût populaire. Il faudrait prendre les modèles en vogue dans la maison, gravures d'originaux célèbres, reproductions de Steuben ou d'Horace Vernet, plus tard dessins de *l'Illustration* ou du *Monde illustré*, — voir ce qu'on en conserve, ce qu'on en élimine, préciser ce qui de l'œuvre savante passe dans l'œuvre populaire, quels élémens en restent assimilables au peuple, et de quoi se nourrit son imagination. Ainsi comprise, l'imagerie devient un document précieux. C'est le véritable miroir de la vision des foules.

Ce travail se résume d'un mot : il consiste dans une sorte de dessèchement. D'une scène quelconque, après que Réveillé ou Georgin y a passé, il ne reste que le squelette. Les contours se durcissent. Les personnages et les objets sont consciencieusement enfermés dans une sorte d'armature rigide, dans une cage de fils de fer, dont la dureté a pour cause la gaucherie du graveur, mais aussi son instinct de la définition. Le cerveau populaire, simplificateur par essence, éprouve un surprenant besoin de certitude. Il n'admet dans la représentation ni vague, ni flottement, ni coins d'ombre. Tout ce qui est un peu particulier, divers, tout ce qui, dans la vie ou dans une scène imaginaire, dérange nos habitudes et complique l'idée sommaire que nous avons des choses, est sacrifié d'autorité à cet instinct de l'évidence. Si l'art, comme on l'a dit, débrouille la nature, le dessin d'Épinal se pose sur la confusion des faits comme une grille, qui ne laisse apercevoir que les gros caractères. L'homme du peuple ressemble à quelqu'un qui ne saurait lire dans un livre que les têtes de chapitres et ce qui est écrit en capitales. Il lui faut des choses soulignées et isolées les unes des autres par ce trait labouré des écritures enfantines. En même temps qu'elle se schématise, la forme passe par une sorte d'opération de laminage : elle s'aplatit; tout ce qui est profondeur, atmosphère, enveloppe, relief, est aboli. Il ne reste que la silhouette, une formule sans substance et presque vide de contenu. Oh! non, ce n'est pas, comme l'écrit spirituellement M. Maurice Barrès, le langage « ouaté, capitonné » des intellectuels et des « grands mandarins. » Mais ces raffinemens, ces demi-teintes, ces nuances rompues de la langue savante ne sont qu'une manière d'exprimer de plus près la vie. L'image d'Épinal y substitue des abstrac-

tions. Elle ne se soucie point de la réalité. Elle n'est, pour tout dire, nullement naturaliste, et je ne serais pas surpris que M. Maurice Denis ne l'en aimât que mieux, de ne pas chercher le trompe-l'œil et faire concurrence à la réalité. C'est, au fond, une école merveilleusement idéaliste, et les taches aveuglantes, le tatouage barbare dont elle illustre ses dessins, sont moins une peinture des choses qu'une enluminure éclatante qui vient relever le prix de ses affirmations.

Ainsi préparé, décoré, rutilant, flamboyant, avec ses traits grossiers et ses couleurs criardes, le chef-d'œuvre d'Épinal est tout prêt pour l'usage qu'on en attend : c'est un incomparable instrument de légende. Il impose la foi. Il a cette vertu, suprême ambition de l'artiste, et qui lui manque si souvent : il persuade, il se fait croire. L'absence de talent arrive au résultat qui est l'effort suprême du talent : l'artiste se fait oublier, il s'efface devant le sujet. On ne pense plus à sa personne, mais aux choses représentées. L'œil se sature, avant l'esprit, de ces teintes acides, qui grisent comme un alcool, fouettent l'imagination : il y a des bleus, des verts qui vous poursuivent et, après trente ans, gardent dans la mémoire leur opiniâtre activité. Ces bariolages, sans rapport avec la réalité, s'imposent comme des faits, par leurs couleurs violentes et leurs contours tranchés : ce qu'ils présentent d'incohérent et quelquefois d'énigmatique, intrigue l'intelligence, comme le ferait l'inconnu de la vie. Ainsi l'insuffisance et la sécheresse de l'artiste, son absence d'érudition, son impersonnalité, impriment la conviction mieux que ne saurait faire une photographie ; cette simplicité répond à la manière d'imaginer des simples ; et ce que la gaucherie de l'ouvrier laisse d'inexpliqué dans les choses, prend dans l'imagination une valeur mystérieuse. Les fables ne vivent pas moins par ce qu'on en comprend que par ce qu'elles enferment d'incompréhensible. De même l'image d'Épinal apporte aux gens du peuple un canevas de songes. Elle porte en elle un charme. Elle captive. Elle ébranle fortement la sensibilité. De la muraille où on la cloue, elle interpelle le spectateur, et semble l'apostropher ; elle s'attache à sa conscience et s'incorpore à ses idées, elle lui fournit des thèmes aisément saisissables, et lui donne par son incomplet de quoi faire travailler son imagination. C'est un thème vigoureux avec lequel chacun collabore. On ne peut douter que l'image d'Épinal n'ait beaucoup contribué, sous la

monarchie de Juillet, à populariser la légende napoléonienne. Les peintres, les artistes, les Raffet, les Charlet, ne dépassaient guère le cercle d'action de deux ou trois grandes villes; l'image populaire avait le privilège de pénétrer au village; c'est elle qu'on trouvait dans les auberges le long des routes, c'est elle dont les rouliers, les compagnons du tour de France, rencontraient l'accueil à l'étape et emportaient le souvenir; c'est elle qui achemina lentement vers l'Empire l'âme profonde des campagnes.

C'est à ce moment à peu près que cesse l'âge des primitifs, et que la fabrique d'Épinal entre dans une nouvelle phase d'activité. Vers 1850, elle s'adjoignit un dessinateur. Ce dessinateur, Pinot, était un enfant d'Épinal, un garçon distingué, délicat, spirituel, dont on voit, au musée de la ville, quelques charmants tableaux de mœurs. Il s'engagea, pour vivre, à la maison Pellerin, et lui donna pendant vingt ans toutes les forces d'un talent où il y avait de l'exquis. Il était plein de dons aimables, d'une verve amusante, d'une qualité rare de conteur en images, avec ce tour moral qu'on remarque aussi chez Granville; mais il avait certainement plus de grâce que ce dernier, une élégance naturelle, encore qu'un peu banale, quelque chose de l'esprit voluptueux d'un Gavarni. L'imagerie prit avec lui beaucoup de raffinemens qu'elle ignorait au temps de Réveillé et de Georgin. Elle a désormais des coquetteries nouvelles, je ne sais quoi de piquant, de pimpant, d'attifé, où l'on reconnaît aisément l'esprit de cette époque et son goût du plaisir. Rien de plus propre, de plus tiré à quatre épingles, que les longues files de soldats, les uniformes de la garde, avec le tambour-major et l'indispensable cantinière, que Pinot ne se lasse pas d'aligner, tous brillants, tous pareils, tous astiqués, tous au port d'armes, comme à la revue ou à la parade. En même temps, les procédés d'impression et de tirage se modernisent. L'image s'allume de paillettes d'or, de petites étincelles aux gourmettes, aux shakos, aux éperons, aux sabretaches. Avec tous ces perfectionnements, elle fait désormais la conquête d'un public nouveau : ce n'est plus l'image rustique de la première époque; assouplie et débarbouillée, dégourdie, parisianisée, elle s'adresse maintenant moins au peuple qu'à la bourgeoisie : elle devient l'image enfantine.

Mais, sous cette nouvelle forme, elle conserve toujours deux

ou trois caractères qui semblent constitutifs et sont, en quelque sorte, inhérents à sa définition. Si l'on voulait savoir ce que c'est qu'une image, et en quoi elle diffère d'une œuvre proprement artistique, on verrait que le premier trait est l'indifférence à la valeur d'art, et inversement l'importance accordée à l'idée. L'image, je l'ai dit, est un genre éminemment idéaliste. Le public à qui elle s'adresse est incapable de jouir de la forme pour elle-même; il n'a pas le loisir d'être désintéressé. Il ne voit que l'histoire, le sujet contenu dans cette forme. L'image est, à Épinal, ce qu'elle était au moyen âge et depuis les premiers temps de l'Église: elle est toujours le livre des illettrés, la manière qu'ils ont de s'initier par les yeux à la vie idéale. Voilà, même laïcisée, ce que l'image moderne a conservé d'abord de l'image d'autrefois. Elle a toujours un sens, une portée édifiante. Elle est l'héritière des vieux « Saints » qui furent ses premiers héros, et le peuple a bien fait de lui en laisser le nom.

L'image est instructive : elle enseigne, elle est pédagogique et encyclopédique. Voilà pourquoi elle ne souffre ni vague, ni indécision. Elle présente sur l'univers une foule de notions précises, et ramène l'ensemble des choses à un petit nombre de traits simples et lumineux. Il vaudrait bien la peine de feuilleter un moment un carton plein de ces images, et d'y voir, dans son pêle-mêle et sa simplicité, les élémens qu'elle fournit pour reconstituer le monde. On aimerait à voyager en compagnie de ces feuilles magiques, à faire avec elles, à vol d'oiseau, le tour des siècles et de la terre, car il y a une géographie, une histoire d'Épinal, et l'on est tout surpris du peu où se réduit l'immense tradition du passé. De quoi se compose, pour le peuple, l'héritage de l'humanité? Quel viatique? Ce que chacun peut emporter sur l'épaule, roulé dans son mouchoir avec son baluchon. De l'antiquité, la Genèse depuis Adam jusqu'au déluge, l'histoire de Joseph, puis Vercingétorix : rien de plus. Du moyen âge émergent Charlemagne et Roland, puis les croisades et Jeanne d'Arc. On passe ensuite à Henri IV, et on arrive en ligne droite à Napoléon, aux guerres d'Afrique, à Solférino, Magenta, Malakoff, Puébla; c'est tout; et en voilà assez pour que l'Orient, l'Égypte, l'Afrique, les Mameluks, les Pyramides, les Bayadères, les étrangetés du désert, les mystères des sérails, les enchantemens d'Armide entrent dans la pensée et y mettent à jamais leurs mystères et leurs fantômes.

Ce qui ressort de là, c'est que l'univers, le monde entier n'intéresse les simples que par les faits humains. Jamais de descriptions, jamais de pittoresque : le paysage existe à peine. Les physionomies ne comptent pas. Le costume, les armes, quelques traits d'exotisme, une pagode si l'on est en Chine, un palmier pour l'Orient, constituent tout le décor; le peuple, comme l'enfance, ne s'intéresse guère au monde extérieur. En revanche, le monde animal, l'histoire naturelle excitent au plus haut point sa curiosité : ce sont toujours ces mêmes âmes pour lesquelles l'arche de Noé est le jouet inépuisable en éruditions et en surprises. Un Adam au milieu de la ménagerie de l'Éden, voilà ce que nous avons tous été; et c'est pourquoi nous conservons tant de reconnaissance aux images qui nous ont donné nos premières notions du vieux livre de l'univers.

Ainsi l'histoire et le monde apparaissent déjà réduits aux élémens d'une fable. Cela explique que les fables tiennent une grande place dans l'imagerie d'Épinal. Charmantes images! Elles instruisent, mais elles amusent. Elles savent que les hommes ont, comme les enfans, besoin d'être divertis, et qu'ils retiennent mieux ce qui a forme de conte. L'image d'Épinal est une conteuse intarissable; jamais elle n'a fini ses récits. Elle en a de gais, de touchans, de facétieux ou de comiques; elle en a de fantaisistes et elle en a de vrais. Elle a de la mémoire, de la bonne humeur, de l'expérience et du courage. C'est la vieille mère-grand, la Mère l'Oie à laquelle nous devons tous une part de notre éducation. Que de matières diverses se coudoient dans ces contes! C'est la vie de Pie IX et Geneviève de Brabant; la vie de saint Vincent de Paul et M[lle] Zéphirine; le Grand saint Nicolas voisine avec Cartouche, et voici Jean qui pleure, Calino, Monsieur Dumollet, Ali-Baba, Robinson, Guillaume Tell, Don Quichotte, la Biche au Bois, la *Légende dorée*, les *Mille et une nuits*, les vieilles chansons, Cadet Roussel, les contes des frères Grimm, l'histoire contemporaine, les trois ou quatre grands romans qui surnagent de la littérature universelle. Il me semble qu'une imagination nourrie de ces images n'était pas entièrement démeublée; elle n'était pas non plus un cerveau encombré : c'était, en quelques traits, l'abrégé portatif de la sagesse humaine.

Car toutes ces histoires ont un trait commun, l'intention morale. L'image d'Épinal connaît trop son public pour lui faire des contes qui ne soient que pour conter. Elle a toujours un

sens pratique et un but édifiant. Toujours on y voit représenté, sous la fiction ou sous la biographie, sous le roman ou la légende, le mystère de la destinée. Et la leçon qu'elle nous apporte est que les caprices du hasard donnent des aspects divers à la plupart des existences humaines, mais que chacun de nous, à un certain moment, tient son sort dans ses mains. L'un fait son salut, si je puis dire, parce qu'il a eu l'énergie de se corriger d'un défaut; l'autre, grâce à un petit chat qu'il a retiré de l'eau et qui devient son bon génie : ainsi le premier a le mérite de sa vertu, et l'autre la récompense d'un bon mouvement. Je ne me dissimule pas que la morale d'Épinal est un peu terre à terre : elle conseille la vertu comme un placement profitable, comme la meilleure voie pour arriver à une situation confortable et à la considération bourgeoise. Je reconnais que cet idéal n'est pas très distingué, mais une morale plus délicate aurait-elle autant de chances de se faire comprendre? Enseigner que chacun est son maître et qu'il dépend de soi de faire son chemin, que l'occasion ne manque jamais à celui qui en est digne, que les seuls obstacles qui nous séparent du succès sont nos travers, notre impatience ou notre lâcheté, tout cela, en effet, n'est pas bien raffiné : c'est une philosophie qui manque un peu d'au-delà, mais elle suffit après tout pour faire d'honnêtes gens. Et puis, cette sagesse pratique a une saveur de terroir. Sans doute je n'ai garde d'y réduire tout le génie de la race; je n'oublie pas Jeanne d'Arc et les voix du Bois Chenu; mais que de carrières lorraines s'expliquent par cette ténacité, par cet esprit de sang-froid, de calcul et d'aventure! Je songe, puisque nous parlons d'images, à l'obstination de ces petits Lorrains, qui voulurent aller à Rome, et qui s'appelaient Jacques Callot et Claude Gellée. Ce ne sont pas de mauvais exemples à mettre sous les yeux de la jeunesse.

Il ne serait pas difficile de trouver dans la biographie de nos plus notoires contemporains d'excellens sujets pour images d'Épinal. Certes, mais aujourd'hui, nous disposons de tant de moyens d'information! L'image d'Épinal n'est qu'une voix noyée parmi cent autres, perdue dans le tumulte de notre moderne publicité. Vingt concurrences plus puissantes qu'elle la dépassent et la débordent : les journaux illustrés, de semaine en semaine, changent aux vitrines des papetiers l'affiche du crime hebdomadaire, du suicide, du fait divers qui sera pendant huit

jours la pâture des lecteurs et la distraction du passant; la presse quotidienne elle-même jette au fond des campagnes ses zincographies brouillées, et ses instantanés éphémères; enfin le cinéma projette à mesure sur l'écran le tremblotement de ses films, ses vaudevilles mécaniques, ses drames falots, ses vaines gesticulations, son tohu-bohu d'actualités, de spectacles, d'informations, de farces et de mélos, entraînés dans cette frénésie de mouvemens saccadés, dans cette fièvre trépidante et cette bousculade qui est de plus en plus l'image de notre vie.

On n'y peut rien : c'est le progrès. Mais le progrès est quelquefois une chose mélancolique. Peut-être, devant ce tourbillon d'images incohérentes, cette masse de faits inutiles qui passent devant nos yeux et que tout Français d'aujourd'hui absorbe chaque matin en lisant son journal, peut-être est-il permis de regretter un temps, qui n'est pas si lointain, et où la vie coulait plus lente. On était moins pressé par cette fièvre de savoir ce qui se passe à l'autre bout du monde. On ne vivait pas dans cette impatience maladive du lendemain, et dans l'illusion que la vie recommence tous les matins. Le temps de préparer, de graver les images, était un intervalle heureux, qui permettait de choisir entre les sujets importans; c'était une sorte de filtre qui laissait le loisir de l'oubli, et à travers lequel se perdait le bruit des événemens d'un jour. Seuls, les événemens d'une valeur durable parvenaient, si je puis dire, à la nappe profonde, à la conscience des foules. Le peuple n'était pas distrait de son travail par des renommées importunes; il ignorait nos inquiétudes et nos nervosités. Et ce qu'il apprenait par l'image d'Épinal, il l'apprenait dans toute la France sous des traits identiques, d'une manière uniforme. Cette imagerie était un admirable régulateur de l'imagination, un précieux instrument de l'unité morale.

C'était un spectacle charmant, lorsqu'à l'entrée de l'automne, les colporteurs, Gascons au jarret de cerf, Savoyards à la dure échine, ou Chamagnons patiens qui voyagent par tribus, venaient charger à Épinal la provision de l'hiver. Ils remplissaient leur balle, l'espèce de hotte ou d'armoire qu'ils se hissaient sur le dos par une secousse des reins, attrapaient leur bâton ferré, et en voilà pour une année! La jolie chose que tous ces contes en voyage, ces images nomades, en route par les chemins, avec la régularité des saisons, ou de l'oiseau migrateur! Ils étaient les messagers de l'hiver, saison des plaisirs rustiques, où les

campagnes soufflent et respirent, où les soirées sont longues, les matinées tardives, où les veillées forment un cercle autour de chaque foyer. Quel plaisir de voir alors s'encadrer dans la porte, à jour et à heure fixe, comme le coucou d'une horloge, le personnage prestigieux qui apporte les nouvelles du monde! Que de choses merveilleuses dans sa bibliothèque ambulante! Almanachs, alphabets, vieux romans populaires, images de l'année, images d'autrefois, clef des songes, batailles, victoires, légendes, que n'y a-t-il pas dans ce trésor! Et puis, le voilà reparti, le robuste colporteur, pareil à ce Juif Errant dont il est tant question dans ses papiers; voilà reparti le marchand d'images, l'humble magicien, laissant dans la maison, en échange de quelques sous, l'aliment des songes d'une année, tout un trésor de poésie.

Tout cela, j'en ai peur, est fini, bien fini. C'est dommage. Il paraît que l'industrie de l'imagerie populaire est plus prospère que jamais, occupe plus de monde, fait de meilleures affaires. Mais Jean-Charles comptait davantage dans la vie française avec ses deux ouvriers et ses deux presses à bras. L'image d'Épinal est une chose du passé. Elle restera un document sur la France d'autrefois. Elle était, cette image, optimiste, gaie, pimpante. Elle n'était jamais à court de contes et d'histoires. Elle n'était pas belle, mais elle n'était point vulgaire. Elle pouvait paraître barbare, mais elle n'avait pas la perfection stupide de la *chromo*. Elle donnait aux simples l'image du monde qui leur convient : une image simplifiée, tonifiante, héroïque. Elle était, dans la France moderne, un dernier reste de l'ancienne France : avec son vieux nom mystérieux de Saints, ses belles légendes, ses vieux bois, elle demeurait le dernier souvenir encore vivant de la tradition gothique.

LOUIS GILLET.

CHOSES D'ALLEMAGNE

DEUX MÉTHODES DIPLOMATIQUES

Le prince de Bismarck disait un jour :

Les armemens ne suffiront pas à l'avenir. Il faudra, en politique, la justesse du coup d'œil pour piloter le vaisseau de l'Allemagne à travers tous les courans de coalitions, auxquels notre situation géographique et notre origine historique nous exposent (1).

Voici les jours prévus par le grand Chancelier. Sans doute n'avait-il pas imaginé que les trois quarts de l'Europe et le Japon se coaliseraient contre la tyrannie allemande. Mais il avait la terreur, disait-il, de toute coalition ; la seule crainte de l'alliance franco-russe suffisait à empoisonner son bonheur. Il connaissait la fragilité de son œuvre; il avait prévu que *sa* Triplice casserait, comme avait cassé *son* alliance de Trois Empereurs, et c'est alors qu'il faudrait à l'Allemagne un pilote de génie...

De tous les motifs à espoir qu'en cette crise suprême, peut avoir une âme française, il n'en est pas de plus puissans, je crois, que l'évocation, même rapide, très rapide, des talens et capacités auxquels Bismarck eût reconnu ce bon pilote. Entre les méthodes du gouvernement allemand d'aujourd'hui et les méthodes bismarckiennes, il y a toute la différence de la diplomatie la plus habile à la plus simple brutalité : c'est la diplomatie de Bismarck qui avait fait au vrai les victoires allemandes de 1866 et de 1870; sans Bismarck, sans son œuvre

(1) Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, trad. Jaeglé, II, p. 313.

préparatoire de vingt années (1851-1871), les Moltke, les Roon, les Manteuffel, tous les généraux de Guillaume Ier auraient bien pu gagner les batailles les plus glorieuses et les plus décisives; jamais l'Europe n'eût laissé faire ce qui fut le lendemain de Sadowa et de Sedan. Pendant que nos armées prouvent à la frontière que la France de 1914 est différente de la France de 1870, relisons quelques pages du grand Chancelier pour voir qu'en Allemagne, les choses n'ont pas moins changé, mais de tout autre sorte.

***

Vers le milieu du XIXe siècle, il y avait à Francfort-sur-le-Mein un congrès permanent de diplomates, qui s'appelait la Diète germanique. Là, une vingtaine de sous-Metternich allemands, surveillée par une demi-douzaine de sous-Talleyrand européens, s'efforçait de « maintenir la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne, l'indépendance et l'inviolabilité des États confédérés. » Les traditions de la diplomatie viennoise s'y conservaient, comme la plupart des traditions humaines se conservent, fort mal : le président, qui était Autrichien, imitait de son mieux M. de Schwarzemberg qui, ayant succédé à Metternich, l'imitait de son mieux; les membres de la Diète avaient pris, chacun, l'un des traits que la caricature a toujours prêtés au diplomate, l'un sa nonchalance aristocratique, l'autre son ignorance plus aristocratique encore, le troisième sa naïveté protocolaire, le quatrième son silence pensif, et tous sa frivolité, — si du moins l'on en croit un nouveau venu qui, en mai 1851, entrait en ce cénacle : Otto-Édouard-Léopold de Bismarck.

Bismarck avait trente-six ans. Se proposant de devenir un homme d'État, il voulait apprendre le métier de diplomate. Il venait à la source, plein d'illusions sur les maîtres et dispensateurs de sagesse qu'il espérait trouver en ces diplomates de Francfort. Il avait été élevé dans l'admiration, dans le culte, — dira-t-il plus tard, — de la politique autrichienne... Dès le premier jour, il constata qu'il ne restait plus de cette politique que les manies et les grands mots, l'art de ne rien dire en beaucoup de paroles et de ne rien faire en beaucoup d'années; tous « ces augustes polichinelles ne savaient pas plus que Colin Tampon

ce qu'ils avaient à faire de l'Allemagne. » A peine arrivé, Bismarck écrivait à sa femme :

On se tourmente ici de puérilités pures. Tous ces diplomates, avec leur pompeux commerce de bric-à-brac, me paraissent plus ridicules que tel député de la seconde Chambre se drapant dans sa dignité. A moins de complications extérieures, je sais ce que nous ferons en une, deux ou cinq années, et je m'engagerais à le faire en vingt-quatre heures, si les autres voulaient être sincères et sensés un seul jour. Qu'on m'envoie le savetier ou le maître d'école et, s'ils sont lavés et peignés, j'en ferai des diplomates. Je fais de grands progrès dans l'art de beaucoup parler pour ne rien dire. Personne, pas même le plus méchant des démocrates, ne peut se faire une idée de ce qu'il y a de nullité et de charlatanisme dans la diplomatie.

Bismarck ne changea jamais de langage à l'égard de la diplomatie et des diplomates. Mais dans tous les dires de Bismarck, il faut faire la part de l'homme, de l'instant et de l'humeur. Apprenant un soir, durant la campagne de France (16 novembre 1870), que les « militaires » avaient découvert dans une cave de Bougival « un vin de premier ordre » et ne lui en avaient pas envoyé, il entrait en fureur : « Quand je pense, disait-il au fidèle Busch, que je me suis donné tant de mal pour les militaires à la Diète !... Mais n'ayez pas peur : je commence à me transformer ; quand je suis parti pour cette campagne de France, j'étais un militaire ardent ; quand je reviendrai, je serai un parlementaire convaincu ; je saurai bien trouver un moyen de les repincer sur le budget de la guerre. »

A Francfort, il ne fallut pas deux mois pour que Bismarck commençât de se transformer ; avant un an, il était devenu le plus convaincu des diplomates ; il continua de dire « que, n'eût-il écouté que ses goûts personnels, il eût préféré cent fois la politique en caleçon de bain à ce régime de truffes, de dépêches et de champagne qu'est la diplomatie ; » mais il resta, il voulut rester huit années à Francfort (1851-1859), à cet âge de la quarantaine où, pour les ambitieux de son espèce, les années comptent double. Il savait que « Francfort ne pouvait avoir que la valeur d'un poste d'observation, » et que « vouloir obtenir ici une influence sérieuse sur la politique de la Confédération était une tâche quasi impossible. » Mais il croyait que le rôle du diplomate est d'observer, de guetter et de créer les circonstances favorables où l'opportune application de la force,

de toutes les forces, donnera le maximum de résultats avec le minimum de risques.

Il devint diplomate, excellent diplomate. Le caleçon de bain lui semblait pour lui-même le vêtement le plus commode ; pour la tenue des autres, il devint d'une exigence pointilleuse. Délégué de l'Autriche, le comte de Thun présidait la Diète de droit. Bismarck crie au scandale : « Thun garde à la Diète le manque de formes qui le caractérise dans la vie journalière : il préside vêtu d'une jaquette en étoffe claire, qu'il boutonne pour cacher l'absence de gilet ; il porte une méchante cravate de nankin et parle sur le ton de la conversation ! » Cette lettre est du 27 août 1851 : en trois mois, Bismarck est devenu fo-o-ormaliste. Un an après, le voici protocolaire. Le ministre de France près la Diète remet ses lettres de créance au *ministre d'Autriche, président de la Diète :*

Mes prédécesseurs, écrit Bismarck, ont essayé à plusieurs reprises de faire remplacer *président de la Diète* par *présidant la Diète*. J'ai jugé bon de revoir là-dessus nos négociations, notamment celles de 1835 ; mais j'ai pu voir que les ambassadeurs étrangers ont toujours dit « président de la Diète » ; l'arrêté fédéral du 12 juin 1817 dit expressément dans le texte allemand *présidant la Diète* et dans la traduction française *président de la Diète*.

Et le voici fureteur de précédens. Le comte de Thun, qui parlait sur le ton de la conversation, est remplacé à la présidence de la Diète par le baron de Prokesch (4 février 1853) :

Quoique les militaires, même en activité, n'aient jamais porté leur uniforme à leur entrée dans la Diète, il s'est présenté dans celui de feld-maréchal autrichien, avec la croix de l'Aigle Rouge et celle de Léopold. Il a ouvert la séance par un assez long discours qui s'éloignait tout à fait du ton auquel la Diète est habituée et se rapprochait du ton parlementaire.

Et le voici à cheval sur la politesse et les usages (18 mars 1853) :

Le comte de Thun passait pour n'avoir pas beaucoup de formes. Néanmoins, les discussions entre lui et moi n'ont jamais pris un ton aussi contraire aux usages diplomatiques. Je crois dominer assez mes sentimens personnels pour ne pas me laisser diriger par eux. Mais je ne puis m'empêcher de craindre que le manque de franchise et de sincérité de mon collègue autrichien ne rende les discussions de plus en plus difficiles.

Et voilà donc Bismarck assoiffé de sincérité et de franchise,

raillant Prokesch de ses mensonges autant qu'il le blâme de ses violences : M. de Prokesch croit encore au mensonge, « à l'ancienne et surannée théorie du mensonge en diplomatie! » le « sentiment des simples convenances » devrait l'avertir pourtant combien le manque de franchise est une maladresse! et Bismarck d'ajouter : « Il faut avoir vécu longtemps dans ce monde diplomatique d'ici pour mesurer ce que l'on perd à recourir à des moyens qui répugnent au sentiment des simples convenances. » Cette phrase, de tous points admirable, est du 8 mars 1853 : Bismarck vivait depuis vingt-deux mois tout juste « dans ce monde diplomatique. »

***

Dès cette époque, il avait en tête l'idée qui ferait toute sa vie et, de 1853 à 1859, il allait étudier et découvrir les moyens de la réaliser. L'idée était fort simple : il voulait conquérir à la Prusse et à son roi la première place en Allemagne d'abord, en Europe ensuite. En Allemagne, la Prusse de 1853 était sous l'ombre de l'Autriche ; en Europe, sous la menace de la France et de la Russie. Évinçant l'Autriche à Sadowa, abattant la France à Sedan, jouant la Russie au Congrès de Berlin, Bismarck mit vingt-cinq ans à peine à réussir ce grand ouvrage dont il dressait le plan complet en 1859, quand les huit années de Francfort lui eurent enseigné les méthodes et les conditions de sa *Realpolitik*.

C'est dans son « Rapport magnifique, » — *Prachtbericht*, disent les Allemands, — de mars 1859, que l'on peut trouver réunis, rangés et comme fourbis tous les instrumens de cette *Realpolitik;* durant trente années (1859-1890), jusqu'à la chute de Bismarck, ils allaient être maniés par le maître et donner les résultats que l'on sait; durant vingt années encore (1890-1909), les mains moins habiles de ses successeurs allaient en user pour le maintien de son œuvre ; avec le prince de Bülow, tombait, en 1909, le dernier des Bismarckiens; de 1909 à 1914, en moins de cinq années, la politique de Guillaume II conduisit l'Allemagne au point où nous la voyons aujourd'hui.

En son *Prachtbericht*, Bismarck exposait que « depuis 1851, les gens de Vienne avaient conçu le projet de donner à l'Autriche, par le moyen de la constitution fédérale, cette hégémonie

de l'Allemagne que la Prusse n'avait pas su gagner par les assemblées unitaires de 1848-1850. » L'Autriche pouvait compter sur l'appui du Tsar et elle avait noué avec la France de Napoléon III des relations qui pouvaient se muer en une alliance des trois empires contre la Prusse et l'Anglerre :

Dans un pareil système, il n'y a point de place pour la Prusse, tant qu'elle ne renoncera pas à sa qualité de puissance européenne. Un grand État, qui veut asseoir sa politique intérieure et extérieure sur la base de ses propres forces, ne doit prêter la main à une centralisation plus grande des élémens fédéraux que s'il est capable d'en assumer la direction. La Prusse ne peut pas renoncer à occuper le même rang que l'Autriche ; elle ne peut pas se résigner à jouer d'une manière sincère et définitive le rôle de seconde puissance de l'Allemagne.

Quand on ne veut pas renoncer à sa qualité de puissance européenne, quand on veut asseoir sa politique intérieure et extérieure sur la base de ses propres forces, il est des forces que l'on doit posséder, et d'abord la force militaire. Dès 1856, Bismarck tirait, de son expérience de Francfort, la conviction que la Prusse ne pourrait avoir de place en Allemagne et en Europe que celle que lui donneraient ses armes et la crainte de ses armes :

Dès que la situation extérieure se modifie de manière à menacer la paix européenne, la Prusse gagne en importance, grâce à ses forces et ressources militaires et grâce aux espoirs que l'opinion allemande fonde sur elle, tandis qu'en temps de paix, ces mêmes élémens ne réussissent qu'à tenir en éveil la méfiance et l'antipathie des gouvernemens contre nous.

Donc, la guerre est le grand chemin pour la Prusse : « renoncer à l'héritage de Frédéric le Grand, » « se consacrer à la mission providentielle d'archi-chambellan de l'Empire, » Bismarck déclarait que, « plutôt que de conseiller cette politique à son roi, il demanderait que la question fût tranchée par l'épée, » et comme le délégué autrichien à la Diète lui répondait avec assez d'impertinence que « le roi de Prusse était un homme heureux qui, ayant gagné une fois le gros lot de 100 000 thalers, avait mis sa maison sur le pied d'un retour annuel de la même chance, » Bismarck se déclarait tout prêt à reprendre des billets à la loterie. Il était convaincu que les infirmités de l'Allemagne et de l'Europe ne pouvaient être guéries que « par le fer et le feu. »

Mais quelle que fût sa confiance dans le fer et le feu, dans la loterie et dans les opérations sanglantes, il ne voulait « remplacer sur son drapeau le mot *Prusse* par le mot *Allemagne* qu'après avoir établi entre nos voisins et nous un lien plus efficace et plus fort, » et le *Prachtbericht* énumère tous les fils dont ce lien devait être tissé.

En premier lieu, la Prusse devait s'efforcer de gagner partout des « relations personnelles, » des sympathies, des amitiés, se faire bien venir de tous, plaire, sourire, être accueillante et serviable : « La première force de l'Autriche en Allemagne, disait Bismarck, c'est qu'elle défend et récompense ses amis avec le même esprit de suite qu'elle déploie pour nuire à ceux qui lui font de l'opposition. »

La deuxième force dont dispose l'Autriche et que la Prusse doit s'acquérir, c'est l'attachement d'une religion, tout au moins le drapeau d'un idéal : « Vienne dispose, dans tous les États allemands, des chefs du parti catholique. La Prusse doit donc prendre en mains la cause de toutes les autorités protestantes contre cet esprit belliqueux, intraitable, qui anime une partie du clergé catholique dans les pays gouvernés par des princes protestans; » elle doit encourager et aider tous les gouvernemens protestans « à repousser ces prétentions même justes en apparence, et à défendre résolument les moindres de leurs droits. » La Prusse doit se présenter comme la servante d'une idée religieuse, comme l'adversaire surtout de la domination catholique, et puisqu'en tout pays les gens de science sont volontiers hostiles aux gens de l'Église romaine, Bismarck, dès 1852, avait entrepris de dresser contre l'Internationale de l'Église cette Internationale de la Science, qui, dans l'Allemagne d'abord, puis dans toute l'Europe et dans le monde entier, travailla si longtemps et si bien pour le prestige du roi de Prusse, de ses savans et de ses Universités... Hier encore, à la veille de la déclaration de guerre, les savans d'Angleterre, groupés autour de sir William Ramsay, ne voulaient voir dans l'Allemagne de Guillaume II que l'auguste et sacro-sainte *mater scientiæ*. Il a fallu les premiers exploits de la soldatesque de Guillaume II pour ramener cette gent de laboratoire et de bibliothèque à une vision plus juste de la réalité prussienne. Dès 1852, Bismarck avait lié des relations personnelles avec toutes les sociétés scientifiques, géographiques,

statistiques, etc., de l'Allemagne du Sud. Il voulait les fédérer à Francfort en un bureau commun, qui ne serait qu'une branche des sociétés et académies berlinoises.

En troisième lieu, la presse : « L'Autriche, disait Bismarck, envoie de ses diplomates *faire l'article* dans les feuilles allemandes, comme pourraient faire des voyageurs de commerce et conclure avec les plus importantes des marchés pour subventions, insertions et communiqués : »

La tâche principale de cette presse mercenaire, poursuivait Bismarck, est de représenter l'Autriche comme la protectrice exclusive des intérêts allemands et de l'unité allemande et comme la seule puissance capable de réaliser la partie saine et raisonnable des idées qui ont agité le peuple durant la période révolutionnaire.

On sait quelle organisation Bismarck sut donner à la Prusse « pour se défendre contre cette propagande systématique des journaux, » quels soins il apporta toujours à ménager, à préparer, à gagner l'opinion de l'Allemagne et du monde par le canal de la presse et, quand on relit à cinquante ans de distance les plus patriotes de nos journaux, on reste confondu de l'habileté avec laquelle il mania notre opinion française durant cette période de 1864 à 1866, où se jouait la destinée de l'Autriche, où se préparait la destinée de la France.

Mais les mots, pensait Bismarck, ne suffisent pas : il faut les intentions et les actes, et des actes conformes aux sentimens de l'humanité, aux aspirations des peuples, aux besoins de la nation. En arrivant à Francfort, Bismarck était un conservateur entêté ou du moins passait pour tel, et c'est comme tel qu'il avait gagné le cœur de son roi Frédéric-Guillaume IV, comme tel qu'il avait été nommé à la Diète pour aider l'Autriche en son œuvre de réaction. Il avait la haine de la Révolution et le mépris des révolutionnaires. Il savait que « la puissance du gouvernement est plus forte et plus solide en Prusse qu'en tout autre pays du monde et qu'aussi longtemps que Sa Majesté saura donner des ordres, on obéira. » Il allait plus loin : « Au risque d'être regardé comme un renégat de la Constitution, » il proclamait qu' « à certaines heures un coup d'État pour supprimer toutes garanties constitutionnelles était non seulement souhaitable, mais nécessaire. »

Mais « les gouvernemens ne doivent pas négliger les ensei-

gnemens des dernières années, ni proclamer trop ouvertement devant leurs sujets que la prospérité matérielle de ceux-ci est sacrifiée aux caprices des dynasties. » Les princes doivent « se détacher de cette idée, trop familière à la plupart d'entre eux, qu'ils n'ont qu'à profiter de leur position pour vivre agréablement et se passer toutes leurs fantaisies. » Le roi de Prusse, surtout, n'a pas à faire connaître trop haut ses sentimens intimes à l'Allemagne démocratique ni à l'Europe libérale : « Il ne faut jamais dire : *Fontaine, je ne boirai pas de ton eau;* du moins ne faut-il jamais laisser croire qu'on préférerait mourir de soif plutôt que de boire; on peut se servir de tout comme épouvantail, » et l'on doit se servir de tout comme tremplin :

La position dirigeante qu'occupait la Prusse en Allemagne avant 1848 reposait non pas sur la faveur des États moyens ni de la Diète fédérale, mais sur le fait qu'elle prenait toujours les devans sur le terrain du développement politique, que tout ce qui était prussien servait de modèle aux autres États confédérés, qui se l'assimilaient dans la mesure de leurs forces. La brusque cessation de ce mouvement et la méfiance des gouvernemens allemands qui en est résultée ont eu pour conséquence inévitable une diminution sensible de l'influence de la Prusse.

Le rôle de la Prusse est de montrer la route « pour satisfaire aux besoins de l'époque actuelle et de développer la vie publique plus que ne peuvent faire d'autres États; » la Prusse ne vivra, ne grandira que si l'Allemagne et l'Europe voient en elle une puissance libérale, une ouvrière de progrès et de justice démocratique, autant qu'une puissance militaire, ouvrière de défense et de conquête :

La Prusse est sûre que le roi resterait maître chez lui, quand même on retirerait du pays l'armée tout entière : aucun autre État continental n'en pourrait dire autant. Avant 1848, la Prusse a su, sous un gouvernement presque absolu, devenir et rester la tête, le centre intellectuel de l'Allemagne; elle devrait toujours tenir ce rang. L'autorité royale repose sur des bases tellement solides qu'en faisant une part plus large à la représentation nationale, le gouvernement peut se créer des moyens très efficaces pour agir sur la situation de l'Allemagne. Les intérêts de la Prusse sont parfaitement conformes à ceux de la plupart des *pays* de la Confédération, mais non pas à ceux des *gouvernemens* confédérés : il n'y a rien de plus allemand que le développement des intérêts bien entendus de la Prusse.

La Prusse doit donc se faire l'alliée, la bienfaitrice, la ser-

vante, non des gouvernemens, mais des pays allemands, du peuple allemand. Elle doit prendre en mains la défense de tous les intérêts allemands, et d'abord de ceux qui touchent de plus près à la vie quotidienne des peuples : les intérêts économiques. Dès 1852, Bismarck croit avoir trouvé le moyen de « travailler utilement » l'Allemagne du Sud :

Il faudrait couvrir l'Allemagne du Sud d'un réseau d'hommes de confiance qui aurait son centre à Francfort. Il suffirait de mettre à profit l'*Institut industriel et commercial*, déjà existant, et d'utiliser ses rapports avec toutes les sociétés industrielles et commerciales pour créer une grande *Association industrielle et commerciale de l'Allemagne du Sud* qui aurait pour mission de nous aider à étudier et à résoudre toutes les questions économiques.

Bismarck pourra dire au Reichstag le 9 juin 1879 : « Depuis le commencement de ma carrière, je n'ai jamais eu qu'une étoile directrice, une pensée : par quels moyens, de quelle manière pourrais-je amener l'unité de l'Allemagne? Et une fois que cette unité eut été constituée, comment la fortifier, la développer et l'établir *par la coopération de tous?* » Il ajoutait dans l'intimité :

J'ai changé de système en matière économique; j'ai été libre-échangiste en 1862; je suis protectionniste en 1879; mais je n'ai jamais eu qu'un but : l'unification de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse; tout le reste était accessoire; j'y ai subordonné toutes les considérations économiques et autres.

Voilà, je crois, la différence capitale, essentielle, entre la politique de Bismarck et celle que Guillaume II inaugura par son voyage à Constantinople en 1890, poursuivit à travers le monde durant vingt années et fit triompher, à l'exclusion de toute autre, depuis 1909.

La conquête de l'or pour l'or et pour les commodités et jouissances qu'il procure ; la poursuite des affaires financières, industrielles et commerciales, non pour le bien de l'État et « la félicité des sujets, » mais, d'abord, pour l'enrichissement de quelques privilégiés; l'amalgame de la politique et de la spéculation, de la diplomatie et de la finance, de la Cour et de la Banque; l'intimité, l'association de l'Empereur lui-même avec les gens de Bourse et de *cartells:* tel fut depuis vingt ans le caractère le plus marqué de cette « politique réaliste, » —

comme disaient chez nous ses béats admirateurs, — que Guillaume II substitua peu à peu à la *Realpolitik* de Bismarck.

Ces deux politiques n'ont rien de commun. L'une voulait mettre en branle ou en œuvre toutes les réalités, pondérables et impondérables, pour construire et maintenir à jamais l'unité de l'Allemagne sous le contrôle de la dynastie et de la bureaucratie prussiennes. L'autre n'a plus eu d'attention que pour une réalité : l'argent. Peser de tout son poids sur l'Europe et le monde pour en exprimer le maximum d'argent le plus vite possible ; user de sa victoire et de son prestige pour obtenir ou extorquer les plus fortes concessions et contributions à l'univers terrorisé ; ramasser l'argent, sans se soucier de l'odeur, dans le sang des Arméniens et dans les trafics les plus louches ; menacer chaque matin du coup de force pour réussir le coup de Bourse : l'historien qui voudra dresser quelque jour le bilan de la politique allemande depuis la chute de Bismarck devra reconstituer d'abord, année par année, le bilan de la spéculation prussienne ; il verra que la guerre présente fut une liquidation en veille de faillite, autant qu'un accès de folie guerrière ou mégalomane. L'Allemagne économique était à bout : ses opérations gigantesques avaient toujours été « malsaines, » comme disent les financiers ; elle avait trop brassé, trop risqué, trop avancé de marchandises et d'argent à des cliens peu solvables aussi bien en Allemagne même que dans le monde entier ; elle avait habitué cette clientèle mondiale à des prix et des conditions de vente qui ne laissaient plus au fabricant et au capitaliste allemand les bénéfices nécessaires ; il fallait par un coup de force « liquider » ces positions intenables ; c'est pour donner à l'Allemagne endettée les milliards de la Banque de France et de l'indemnité, autant que pour donner satisfaction aux criailleries, menaces et rodomontades des militaristes de terre et de mer, aux pangermanistes, aux théoriciens de la plus grande Allemagne, que Guillaume II fut acculé à la présente guerre.

Bismarck voulait conquérir la richesse pour fortifier, comme il disait, la « pauvre petite Allemagne » de 1880 et pour lui donner les moyens de porter allégrement les charges de l'Empire restauré et de l'hégémonie européenne, car l'hégémonie commerciale et industrielle lui semblait une condition de l'hégémonie diplomatique et militaire ; il pensait que « les

ânes se battent quand le foin manque au râtelier, » et l'histoire lui prouvait « que les Allemands sont enclins à se battre dès que leurs intérêts matériels ne sont pas fortement liés. » Mais l'enrichissement ne lui semblait qu'un moyen, non pas le but, et il en redoutait certaines conséquences :

Il est incontestable, disait-il dès 1856, que la création d'entreprises montées par actions et susceptibles d'une extension illimitée sans garantie contre les premiers fondateurs, et l'exploitation de la crédulité publique par l'agiotage sans emploi utile des valeurs créées est bien faite pour inviter les gouvernemens à combattre les maux et à prévenir les dangers qui résultent de cette multiplicité des institutions de crédit. Les exemples de fortunes trop faciles et trop rapides entraînent les gens estimables à négliger le gain dur, mais modéré, qui les faisait vivre, et les lancent dans une folle existence ou les dégoûtent du présent.

Bismarck, dès 1856, voulait lutter contre cet « esprit de vertige. » Il aurait tenu tête à toutes les coteries de Bourse et de Cour. Il eût crevé d'une boutade les grandes phrases et les grands projets :

Après Sadowa, racontait-il un jour, mon gracieux maître avait décidé d'enlever un morceau de territoire à chacun des princes battus, comme punition : « Je vais, me répétait-il sans cesse, exercer la justice de Dieu. » Je finis par lui répondre qu'il valait mieux laisser Dieu exercer sa justice lui-même.

Ce grand fourbe eût ménagé l'opinion de l'univers. Même après la dépêche d'Ems, même après le Congrès de Berlin, il voulait que le monde entier crût encore à sa franchise :

L'empire d'Allemagne ne repose que sur la confiance que l'on a de moi à l'étranger. En France, tout le monde a foi en ma parole. Le roi des Belges a dit encore tout récemment qu'un contrat écrit et signé ne valait pas une assurance verbale de ma part. Le Tsar a en moi une confiance illimitée. La Tsarine m'a dit en propres termes : « Toute notre confiance repose en vous. Nous savons que vous dites toujours l'exacte vérité et que vous faites ce que vous dites. »

Il voulait qu'on le craignît. Il tâchait néanmoins d'inspirer parfois d'autres sentimens. Le jour où il signe à Versailles le traité avec la Bavière qui rétablit l'Empire au profit des Hohenzollern, il reparaît devant ses intimes :

— Apportez une autre bouteille de champagne ! commanda-t-il.

Il s'assit à table avec nous et dit : « C'est un grand événement. » Puis il se mit à réfléchir quelques minutes et reprit : « Les journaux ne vont pas

être contens; peut-être même celui qui écrira l'histoire critiquera notre traité et dira en parlant de moi : L'imbécile ! il aurait dû demander davantage ! il l'aurait obtenu ! on aurait été obligé de lui donner !... Mais ce à quoi j'attachais le plus d'importance, c'est que mes partenaires fussent contens de moi. Les traités ne sont rien quand les gens qui les signent sont contraints et forcés. Je sais que ces gens-là sont partis contens. Je n'ai pas cherché à les mettre dedans... »

Il était capable de retours sur lui-même, de remords :

Je me sens l'âme triste, disait-il à Busch le 19 octobre 1877. Je n'ai jamais dans ma longue vie rendu personne heureux, ni mes amis, ni ma famille, ni moi-même... J'ai fait du mal, beaucoup de mal... C'est moi qui suis la cause de trois grandes guerres. C'est moi qui, sur les champs de bataille, ai fait tuer 80 000 hommes qui, aujourd'hui encore, sont pleurés par leurs mères, leurs frères, leurs sœurs, leurs veuves !... Mais tout cela est affaire entre moi seul et Dieu ! Je n'en ai jamais retiré aucune joie et je m'en sens aujourd'hui l'âme anxieuse et troublée !

Il gardait la juste notion de son œuvre. A l'heure même où le Reichstag de 1888 lui accordait sa nouvelle loi militaire, qui faisait de l'armée allemande le plus formidable instrument de guerre, il déclarait tout haut :

Avec cette puissante machine, on n'entreprend point d'agression. Si nous devons faire une guerre, il faudra que ce soit en des circonstances où tous ceux qui devront y concourir, y sacrifier leurs intérêts, bref, toute la nation y consente d'un cœur unanime : il faudra que ce soit une guerre populaire. Dans une guerre d'agression, tout le poids des impondérables, qui pèsent beaucoup plus que les poids matériels, serait contre nous, en faveur de ceux que nous attaquerions.

L'un des premiers prisonniers que les Belges aient faits autour de Liége donna une courte, mais pleine définition de la guerre présente : « Ce n'est pas une guerre du peuple; c'est une guerre des officiers. » Or, quelle que soit la docilité un peu servile des peuples d'Allemagne, Bismarck ne croyait pas que l'on pût durer bien longtemps quand on oubliait ce principe fondamental de toute politique, disait-il : « La patrie veut être servie, mais non pas dominée, » ni exploitée...

VICTOR BÉRARD.

L'ALSACE EN 1814 ET EN 1914

Écrire sur l'Alsace (1), à l'heure actuelle, semble une chose vaine quand des millions d'hommes s'affrontent dans une lutte formidable et sans précédent dont, pour nous, avec l'avenir de la France, l'Alsace-Lorraine est l'enjeu. Si, dans cette lutte, où tant d'autres offrent leur vie et leur dévouement, spectateurs inutiles, nous assemblons de pauvres paroles, de quoi, sinon d'elle, pourrions-nous parler?

Depuis quarante-quatre ans, la question d'Alsace-Lorraine domine l'histoire du monde, comme elle commande nos propres destinées. On a dit chez nous ces mots, qui sont vrais pour l'époque où ils furent prononcés: pensons-y toujours, n'en parlons jamais. Que nous y ayons pensé ou non toujours comme il fallait, nous avons eu raison plus d'une fois de n'en point parler. Que nous en parlions bien ou mal, nous étions forcés d'y songer. Que le monde y fût disposé ou non, le monde était contraint de ne pas l'oublier. Il n'y a pas eu durant ces quarante-quatre années une détermination grave de la politique française et euro-

(1) J'écris Alsace et non Alsace-Lorraine, parce que le rapprochement historique de l'année 1814 et mes observations récentes en pays annexé portent sur l'Alsace. Bien des traits et des réflexions générales s'appliquent à l'Alsace-Lorraine dans sa totalité. Je ne voudrais pas être accusé de négliger dans mon culte et mon affection cette émouvante et admirable Lorraine, si attachante dans son caractère particulier, frémissante aujourd'hui sous une domination barbare qui s'y livre à des actes dont nous ne connaissons pas l'étendue. Dans l'ensemble complexe et douloureux qu'enserre encore l'oppression, la « Terre d'Empire, » il faut distinguer l'Alsace, la Lorraine (où la langue accuse déjà des différences) et l'Alsace-Lorraine, cette création de la conquête dont la communauté du sort, de la contrainte et de nos sentimens pour les deux provinces séparées ont fait une réalité.

péenne, une combinaison à longue portée, dans laquelle, directement ou indirectement, originairement ou comme conséquence possible et lointaine, la question d'Alsace ne fût impliquée.

Elle se présentait à propos de cette politique coloniale où une Allemagne plus habile, l'Allemagne de Bismarck, nous avait vus autrefois nous engager volontiers, où aujourd'hui une Allemagne plus aveugle nous a, par des querelles continuelles, tenus constamment en haleine et mis finalement en disposition et en état de lui résister. Et par l'un de ces retours de la fatalité des choses, par l'une de ces lois de l'histoire, supérieures aux desseins et aux intentions des hommes, qu'un historien tel qu'Albert Sorel aimait à montrer, la politique coloniale, qui semblait devoir détourner nos regards de la ligne bleue des Vosges, nous y a ramenés. Elle avait paru avoir d'abord pour résultat de nous rapprocher de l'Allemagne, et c'est elle qui a aggravé, accéléré l'inévitable conflit. Au lieu d'éviter, comme on l'avait cru, la question d'Alsace-Lorraine, ou même d'en retarder la solution, c'est la politique coloniale, quoi qu'on puisse penser de la manière dont elle a été pratiquée, qui l'aura hâtée.

A côté, en dehors et au-dessus de nous, dans ce choc gigantesque où nous ne sommes qu'un des partenaires, dans ce heurt universel des intérêts dont on n'aperçoit pas les limites et la fin, et où l'Alsace n'apparaît qu'un point, ce point sensible et douloureux est à l'origine, à la base de tout. C'est à cause de l'Alsace que ces millions d'hommes se battent. C'est parce qu'il y a quarante-quatre ans, l'Allemagne a pris l'Alsace, où elle voyait une terre allemande à revendiquer, des frères allemands à faire rentrer, de leur gré ou contre leur gré, dans le giron de la grande Germanie reconstituée, où Bismarck voyait le « glacis d'empire » contre une France abattue et mutilée, c'est pour cela que le monde plie sous le poids d'une « paix armée » dont les charges écrasantes augmentent sans cesse. Quand vient le jour de la terrible échéance, la Serbie, attaquée par l'Autriche, opère le premier déclenchement qui détermine tous les autres. En apparence, la guerre est sortie de la question d'Orient : au fond et à l'origine, il y avait la question d'Alsace-Lorraine.

Et voici qu'en même temps la Pologne rentre dans l'histoire. Il n'y a rien de surprenant pour l'historien à ce que les deux questions se posent ensemble. Intimement liée, au XVIII[e] siècle,

à la question d'Orient, la question de Pologne l'a été plus d'une fois à la question d'Alsace. Une sorte de lien mystérieux est apparu entre elles plus d'une fois au cours de ces grandes guerres de la Révolution, ouvertes sur une question d'Alsace, où la question de Pologne a joué un rôle tel que sans elle on ne saurait les expliquer. C'est la Pologne qui, au début, a sauvé l'Alsace envahie par les armées de la Prusse et de l'Autriche, avec les dissensions qu'elle mettait entre elles, tandis que l'armée de Hoche, en décembre 1793, regagnait l'Alsace sur ces mêmes champs de Frœschwiller et de Wissembourg où, — l'ordre et l'importance des batailles étant renversés, — nous l'avons perdue au mois d'août 1870. C'est encore la Pologne qui, vers la fin, dans les premiers mois de l'année 1814, a sauvé l'Alsace, alors envahie avant et avec la France par les Alliés. De ces trois co-partageans, deux, la Prusse et l'Autriche, de nouveau alliés aujourd'hui, redoutaient surtout que la Russie ne reconstituât déjà une Pologne à son avantage ; pour l'empêcher, elles préférèrent renoncer à cette Alsace qu'on leur faisait miroiter comme une compensation. En revanche, un demi-siècle plus tard, c'est la convention du 8 février 1863, habilement et opportunément conclue par Bismarck avec la Russie au sujet de la Pologne, qui assurait à la Prusse la neutralité bienveillante de son puissant voisin de l'Est dans la série d'entreprises qui devaient aboutir à la constitution de l'Empire allemand à travers trois guerres. Cette fois, c'est la Pologne sacrifiée qu'on a pris comme instrument pour préparer la perte de l'Alsace.

Pologne, Alsace, deux grands noms généreux que l'histoire avait rapprochés souvent, qu'elle rapproche encore aujourd'hui par le geste libérateur de Nicolas II, qui ressuscite la Pologne à l'heure même où toutes nos préoccupations sont ramenées sur l'Alsace. L'Alsace-Lorraine et la Pologne unies par la communauté du sort sous le régime de l'oppression prussienne-allemande, nous pouvons maintenant les associer sans idée de troc ou d'échange, de marchandage ou de compensation, sans que l'une ait à payer pour l'autre.

***

Il est un pays qui, pour nous, domine les vastes perspectives qui s'ouvrent de toutes parts, le champ illimité des boule-

versemens qui vont transformer la face de l'Europe et du monde. Et il est un pays qui découvrait une perspective où, de quelque côté qu'il se portât, notre regard ne plongeait qu'avec admiration.

Entre les Vosges et le Rhin, des burgs féodaux aux forteresses de Vauban, il étageait ses forêts, ses vignes, ses moissons. Parmi les souvenirs du passé le plus lointain et ceux de deux siècles vécus dans la communauté française, il montrait des restes romains et païens, des églises romanes et gothiques, la splendide cathédrale, des maisons de la Renaissance, ses gracieuses architectures du XVIIIe siècle, les tombes de nos morts, un monument de la fidélité élevé hier aux flancs du Geissberg qui virent la victoire de Hoche en 1793 et la première défaite de 1870. Ici le choc des races et le croisement des cultures, sur ce sol fécond, tant de fois labouré par l'invasion, avaient formé à travers les âges la robuste individualité alsacienne qui avait pris conscience d'être, — mission à laquelle elle n'a point failli, même et surtout depuis quarante-quatre ans, — un rempart, un bastion, la défense avancée d'une civilisation. Ce pays avait ses hommes d'autrefois, ses militaires de toutes les époques, les héros des guerres de la Révolution, Kléber et la graine de Kléber, tous ces généraux, officiers et soldats qui ont peuplé et peuplent toujours notre armée; il avait ses hommes d'aujourd'hui, bourgeois, paysans, plante forte et résistante qui a achevé de grandir dans la contrainte et l'oppression. Ainsi ce coin de terre enfermait pour nous l'horizon le plus beau; il offrait aux yeux et à l'esprit le spectacle le plus attachant. Et si l'on s'efforçait lentement de la comprendre et de l'étudier, cette Alsace riche en profondeurs cachées, en émouvantes suggestions, comment ne pas sentir l'insuffisance de tout ce qu'on essaierait aujourd'hui pour l'embrasser?

Embrasser l'Alsace? J'ai vu cette image, un troupier français qui embrasse l'Alsacienne au large ruban noir, à peu près tout ce que beaucoup de nos compatriotes connaissaient de l'Alsace. J'ai goûté la joie de communier pleinement avec eux, dans cette heure historique, arrivant par des voies un peu différentes au même sentiment que le leur. L'Alsace du troupier français et de l'imagination populaire, la nôtre, c'est une seule Alsace. Et qui de nous n'envierait la chance du troupier français?

« La magnifique Alsace, toujours pareille et toujours

diverse, » dit, après Gœthe, M. Maurice Barrès qui ne s'offensera pas qu'on le nomme à la suite de ce troupier. Il est celui qui, chez nous, a le mieux parlé de l'Alsace, qui nous a appris à la voir, qui lui a presque appris à se voir elle-même dans la situation que le sort lui avait faite. « Demeurez, a-t-il dit aux Alsaciens, comme un caillou de France sous la botte de l'envahisseur; subissez l'inévitable, et maintenez ce qui ne meurt pas. » L'Alsace a subi; elle a maintenu. D'avoir un jour donné ce conseil, indiqué ce devoir à l'Alsace-Lorraine, c'est l'honneur d'un tel écrivain; il est juste qu'on ne puisse parler d'elle aujourd'hui sans prononcer son nom.

Sur la montagne de Sainte-Odile, qui avait inspiré à Taine une méditation célèbre, à M. René Bazin, dans *les Oberlé*, une description d'un charme touchant, M. Barrès nous a présenté l'Alsace et la doctrine alsacienne vues du plus beau belvédère alsacien. Ces pages ont paru d'abord ici-même. Elles sont la partie capitale et essentielle de ce livre : *Au service de l'Allemagne*, dont la publication marque une date dans la façon dont l'Alsace a été comprise et sentie en France (1).

« La magnifique Alsace, toujours pareille et toujours diverse, » en vérité, il n'y a pas autre chose à dire d'elle, sous quelque aspect et à quelque époque qu'on l'envisage. C'est bien là l'idée qu'on doit rapporter de toute incursion dans son histoire, à n'importe quelle date de cette histoire. Prenons deux dates, 1814 et 1914. Un siècle les sépare, lui-même séparé en moitiés presque égales, par une date, 1870 : d'un côté, cinquante-six années de paix et de prospérité pour l'Alsace, de dépouillement

(1) *Les Bastions de l'Est. — Sainte-Odile* (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1904.) *Les Oberlé* ont paru trois ans plus tôt dans la *Revue*. — Pour la description et l'étude du pays d'Alsace, citons d'abord l'incomparable collection de la *Revue alsacienne illustrée*. On peut toujours utilement recourir à *l'Alsace* (Hachette, dernière édition, 1913) de Charles Grad (collaborateur aussi de la *Revue des Deux Mondes*), bon livre d'un bon Alsacien, dont le buste se voit avec plaisir au seuil de sa charmante ville de Turckheim d'où l'auteur part pour son voyage en Alsace. Il faut mentionner le volume de M. André Hallays, *A travers l'Alsace*, qui offre les indications précieuses d'un goût sûr et délicat, celui de M. Paul Acker, *le Beau Jardin*, dont des chapitres ont été publiés dans la *Revue*. On se reprocherait de ne pas signaler deux morceaux supérieurs par la science et la manière de l'exprimer, le chapitre sur l'Alsace (p. 220 et suiv.), dans l'admirable *Tableau de la France* de M. Vidal de La Blache, la remarquable conférence de M. Camille Jullian (faite à Strasbourg, reproduite dans le numéro de janvier 1913 des *Cahiers alsaciens*), *Ce que l'Alsace doit à la Gaule*, où la géographie se mêle à l'histoire, l'une des pages les plus suggestives qu'on puisse lire pour l'étude de l'individualité alsacienne.

continu dans sa richesse agricole et industrielle, d'indépendance réelle et vraie, sous une administration centralisée; de l'autre, après la date fatale, c'est les quarante-quatre années du régime nouveau. Elles seraient plus longues à retracer que les cinquante-six premières. On verrait ici se vérifier le proverbe qui dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. L'Alsace annexée a une histoire, et quelle histoire!

Pour l'Alsace d'aujourd'hui, les circonstances m'y ont conduit deux fois cette année, d'abord pendant l'affaire de Saverne, et, un peu plus tard, au moment où un autre gouvernement remplaçait celui dont l'affaire de Saverne avait amené la disparition. J'avais sous les yeux l'aboutissement de cette histoire, les résultats de ce régime nouveau, ce qu'il a fait de l'Alsace sous le joug du militarisme allemand et du fonctionnarisme prussien. On ne pouvait guère soupçonner, l'hiver dernier, comment s'achèverait, pour l'Alsace, cette année du centenaire de 1814. Il y a cent ans, l'Alsace, toute seule et presque abandonnée, résistait à l'invasion de l'étranger, mieux peut-être et plus résolument que le reste du pays français. Elle montrait très clairement ses sentimens à l'égard de l'Allemagne et des frères allemands qui tendaient déjà les bras pour l'étreindre à leur manière, des bras chargés d'armes contre la France. L'Alsace a défendu la France contre eux, d'instinct, et sans qu'on ait eu besoin de l'y pousser, sachant bien qu'elle se défendait elle-même. Elle a affirmé nettement, parfois héroïquement, sa fidélité française. Elle a prouvé fortement sa fusion achevée avec le génie, les destinées, la gloire et les revers d'un pays auquel l'attachaient des liens désormais indissolubles. L'étranger, qui fit peser alors sur elle une occupation relativement douce, trop brève à son gré, partit peu satisfait. Il est revenu.

Il est revenu plus dur, plus féroce. 1814, 1914, dates intéressantes à comparer, dût la comparaison être trop sommaire et hâtive : celui qui la hasarde ici sait mieux que personne combien elle le sera. Il était déjà suggestif de comparer l'occupation belliqueuse des premiers mois de 1814 à l'occupation des premiers mois de 1914, qui, pour le centenaire, correspondaient exactement. La comparaison n'était pas à l'avantage de l'occupant actuel. Comment le qualifier depuis, cet occupant, pour tous les actes dont une faible partie sans doute est arrivée jusqu'à nous? Ce que nous savons nous emplit d'angoisse sur le sort

de ceux dont nous préférons ne pas prononcer les noms. Dans les nobles victimes alsaciennes-lorraines que nous connaissons, notre immense espoir ne peut s'empêcher de saluer les généreuses prémices des suprêmes réparations.

1814, 1914. Le centenaire belliqueux, commencé pour l'Alsace-Lorraine dans une paix, que l'on qualifiait là-bas, il y a quelques années, de « paix de cimetière, » s'achève dans une guerre qui doit décider du sort de l'Alsace et du sort de la France.

***

Cette guerre a évoqué plus d'une fois des lieux où, il y a cent ans, s'était produite la résistance de l'Alsace à l'invasion de 1814. Elle en évoquera sans doute plus tard davantage. L'Alsace de 1914, que nous voudrions comparer à celle de 1814, ce n'est pas l'Alsace sous le coup d'une guerre formidable pour elle et pour nous, dont, dans une attente mêlée de confiance et d'anxiété, nous savons trop peu de choses, vers laquelle nous tournons des regards chargés de trop d'émotion. C'est l'Alsace des quelques mois qui ont précédé la guerre, avec ses quarante-trois années d'annexion. Laissons l'histoire s'écrire; devinons le sens de l'histoire qui est écrite déjà.

L'histoire d'un siècle écoulé suffira souvent à nous expliquer celle d'à présent. On peut dire que, dès 1814, les destins de l'Alsace sont fixés. Fixés sur l'un des côtés du Rhin, sans que désormais aucune tentative ou pression de l'autre côté soit en état de les changer.

Ce qui rend en effet cette date de l'histoire d'Alsace, 1814, importante et intéressante et permet de la prendre comme une date type pour rapprocher l'Alsace qu'elle nous montre de celle que nous avons sous les yeux, c'est qu'elle nous présente, comme dans un miroir fidèle, une Alsace complète et qu'on peut appeler terminée : l'Alsace même que nous connaissons et aimons. Et sans doute la vie paisible, la vie prospère de l'Alsace pendant plus d'un demi-siècle de vie commune avec la France, ces années où la fusion apparaît intime et parfaite, plus encore les années différentes qui ont suivi, les années de lutte et de résistance, ont pu ajouter quelques touches à la belle et forte image de l'individualité alsacienne; mais dès 1814, l'image est fixée dans ses traits essentiels. Elle l'est à jamais pour ce point

capital, l'attitude entre la France et l'Allemagne, les sentimens alsaciens à l'égard des Français et des Allemands. L'Alsace a fait son choix, choix de raison, choix d'intérêt, choix de cœur. Quelques moyens qu'on emploiera, il faudra renoncer à l'en faire revenir.

Et il est bien vrai que ce choix, l'Alsace l'avait fait depuis longtemps, si elle ne l'avait jamais peut-être déclaré avec une aussi franche netteté. Le choix de l'Alsace est dicté par l'histoire, sa situation, le rôle qu'elle a joué dans le monde bien avant que ce nom, devenu pour nous si émouvant, ait apparu d'abord sous des formes diverses dans d'obscures chroniques du plus haut moyen âge. On a disputé sur l'étymologie de son nom comme sur toutes les époques de son histoire et même de sa préhistoire. « Terre contestée où se heurtent des races ennemies, » dit le meilleur de ses historiens, M. Rodolphe Reuss. Il y a des contestations d'érudits et d'anthropologues; ce ne sont pas les moins féroces. Terre contestée où les sentimens de l'Alsace, qu'on n'a pas toujours consultés, se montrent incontestés aux époques décisives. Mais jamais peut-être ils ne se sont mieux manifestés qu'il y a cent ans; jamais le choix de l'Alsace, qu'on pouvait lire par avance dans son histoire et ses traditions, n'a été plus éloquent.

Pour en revenir à l'étymologie d'un nom treize fois centenaire, qu'il désigne comme on le voudrait maintenant, non la vallée de l'Ill, mais le « pays des hommes en terre étrangère; » que cette expression ait été appliquée par les Allemands de la rive droite du Rhin à ceux de leurs frères, ancêtres des « immigrés » d'aujourd'hui qui avaient passé sur la rive gauche, rive romaine, cela n'indique pas chez les premiers, à cette époque, la conception d'un pays très germain. Passons mille ans et plus, remplis par les disputes, à propos de l'Alsace, des hommes armés des engins de la guerre ou de ceux de l'érudition. Mille ans où il y a pour l'Alsace de fortes discussions. Elle a été sans conteste gauloise, romaine et franque. Elle a été longtemps germanique, d'une façon très particulière, avec plus de contestations. Voici un texte. Il est de l'année 1677, de l'époque où l'Alsace se détache bien facilement d'une Germanie fort différente de celle d'à présent, pour être rattachée peu à peu, par morceaux, grâce à une politique habile, à la France. Quatre ans avant l'annexion de Strasbourg par Louis XIV, un jésuite

allemand de Fribourg, le P. Kœnig, écrit que les Alsaciens de son temps tiennent essentiellement « à ne pas être et à ne pas être appelés des Schwob, *quia Alsatæ hodie Suevones esse aut dici nolunt...* » Depuis le P. Kœnig, en dépit de tout ce qu'on a tenté pour les y décider, — à s'en tenir aux temps récens, entre le bombardement de Strasbourg (exécuté par des compatriotes du P. Kœnig) et l'affaire de Saverne, — ils n'ont pas changé.

Ils ont peut-être plus changé à l'égard des Français que des Allemands. Jusqu'à ce même XVIIe siècle, à travers des contacts nombreux, des échanges divers, ils avaient tenu aussi à garder de ce côté et à marquer leur individualité. Les voilà rattachés politiquement à la puissante unité de la monarchie française. Celle-ci a l'intelligence et la sagesse de respecter leur langue, leurs privilèges, tout ce qui faisait du pays alsacien en France jusqu'à la Révolution quelque chose de si particulier, de les gouverner au moyen d'administrateurs éprouvés qui s'occupent de découvrir et de développer les richesses naturelles d'une terre épuisée par la guerre et l'invasion. Une France aimable, que l'on commence d'aimer, pénètre de plus en plus par l'esprit, les mœurs, les arts, durant le XVIIIe siècle qui a semé un peu partout en Alsace les chefs-d'œuvre les plus exquis. Puis vient la Révolution, avec sa continuation l'Empire, qui nulle part plus qu'en Alsace ne se présentent sous l'aspect d'un bloc uniforme et indissoluble. La France révolutionnaire et napoléonnienne abolit les privilèges de l'Alsace, sauf celui de la langue; elle les compense par l'unification territoriale du pays, par l'égalité et la gloire qui répondent si bien aux aspirations d'une race républicaine et militaire. La guerre, qui se décide à propos de l'Alsace et des princes étrangers possessionnés sur son sol, prolongée vingt-deux années pendant lesquelles l'Alsace verse son sang, donne ses hommes, tant de chefs célèbres, tant d'héroïques soldats, sur tous les champs de bataille, se termine en 1814 avec la résistance à l'envahisseur étranger. L'Alsace française est achevée.

Cette Alsace française de 1814 est l'aboutissement d'une très vieille histoire, de tout ce qui, depuis les temps de la Gaule et de Rome, l'avait tournée et fixée d'abord de ce côté, en la tournant déjà contre ce qui venait de l'Est, en masses barbares, sur l'autre rive du Rhin. Elle est l'aboutissement des échanges de civilisation et de culture qui continuèrent durant toute la

période où l'Alsace paraît tournée vers l'Allemagne, s'en distinguant toujours essentiellement. Elle est encore plus l'aboutissement de la politique prévoyante et avisée de notre monarchie avec Henri IV, Richelieu, Mazarin, Louis XIV, de l'administration tolérante et éclairée des intendans du XVIIe et du XVIIIe siècle, du prestige et du charme des mœurs françaises qui ont agi sur l'Alsace si fort. Elle est enfin plus encore l'aboutissement de cette période de la Révolution, suivie de l'Empire, capitale comme couronnement de l'histoire d'Alsace dans le sens de l'union à la France. Ce n'est pas que la Révolution, qui a eu en Alsace des caractères originaux et particuliers, y ait été plus douce et plus inoffensive qu'ailleurs. Elle y a eu ses accès de folie, voire de férocité, dont, à vrai dire, les responsables ont été le plus souvent des révolutionnaires venus d'autres régions, ou même de l'étranger, notamment d'outre-Rhin. Mais par tous les souffles d'orage, de liberté et de guerre qui pouvaient mêler l'héroïsme à des sentimens moins purs, elle a été le creuset historique où, dans l'épopée et la tempête, l'Alsace s'est fondue avec la France (1).

Et comme la Révolution peut se montrer en Alsace avec des caractères à la fois généraux et particuliers, les événemens de 1814 se présentent à l'observateur avec une portée générale et une signification très particulière. Le vrai centenaire de 1814, que nous avons commémoré récemment, que l'histoire qui s'accomplit se charge de commémorer avec plus d'éclat, je serais capable de le placer en Alsace. Avec des faits bien plus menus, mais riches d'un sens historique très profond, il s'offre là sur un terrain où nous pouvons être tous plus facilement d'accord. Ailleurs, des événemens complexes et une situation confuse où le jugement hésite devant l'attitude des hommes, des partis, quelquefois de la collectivité d'un pays. Ici, point de partis, point d'intrigues, point d'ambitions qui

(1) Voir surtout l'*Histoire d'Alsace* de M. Rodolphe Reuss, dans la collection d'histoires provinciales dirigées par M. Albert-Petit. M. Reuss a étudié plus particulièrement l'histoire de son pays pour les deux époques capitales sur lesquelles il a donné ces deux très importantes publications, *l'Alsace au XVIIe siècle*, *l'Alsace pendant la Révolution française*. Pour la dernière, on lira aussi sa *Cathédrale de Strasbourg pendant la Révolution*. On trouve d'excellentes indications sur l'histoire d'Alsace dans *la Carte au liséré vert*, de M. Georges Delahache, et dans *la Question d'Alsace* d'Heimweh ; une courte et admirable esquisse se trouve dans une brochure (à propos du livre d'Heimweh) de M. Ernest Lavisse, qui s'est toujours occupé avec amour de l'Alsace, plus spécialement dans ces derniers temps.

cherchent leur intérêt, point même de questions de régime. L'Alsace, sentinelle laissée en arrière dans ses forteresses mal pourvues, se défend comme elle peut et tant qu'elle peut contre l'étranger. L'Alsace, qui n'a jamais eu la dévotion monarchique, l'Alsace républicaine foncièrement, avec ses petites garnisons impérialistes, se rallie pourtant aux Bourbons, parce qu'elle voit dans les Bourbons le meilleur moyen de rester française, la seule chose à quoi elle songe et qu'il lui importe d'assurer.

Car elle ne peut voir l'envahisseur qui foule son sol avec la complaisance qu'on a eue parfois ailleurs. Les « alliés » ne sont pas pour elle un intéressant sujet de curiosité, moins encore des bienfaiteurs qui apportent la paix après un régime de guerres dont on est las partout. Lasse ou non, l'Alsace sait bien ce que lui veulent ces étrangers, ces voisins, les Allemands. Elle ne veut pas d'eux, et c'est pourquoi elle résiste, pourquoi elle accepte les Bourbons. Consciente du péril pour elle, consciente de monter une garde sur le Rhin, l'Alsace de 1814 est demeurée fidèle à sa tradition historique. Et l'étranger, qui arrivait sur cette terre où il se croyait quelque droit, chez des gens qu'il jugeait être plus ou moins des frères, enivré à son tour de l'exaltation patriotique provoquée par le mouvement de 1813, a dû retourner dans son Allemagne, après avoir constaté les sentimens de l'Alsace et s'être rendu compte de l'effort qu'il lui faudrait faire pour en triompher.

***

Les *Mémoires* de Philippe de Ségur apportent un témoignage éloquent des sentimens et des dispositions des Alsaciens de 1814. En quelques pages vivantes, ils tracent un tableau de l'Alsace à la veille et au début de l'invasion. A la tête du 3e Gardes d'honneur, Ségur, depuis Mayence à travers les pays du Rhin, l'Alsace et la Lorraine, bat en retraite bien ordonnée; nulle part la retraite ne s'effectue mieux et nulle part l'armée française n'est mieux traitée qu'en Alsace, grâce au dévouement des habitans. Ségur ne tarit pas d'éloges à leur adresse et, sous cette plume si française, ces éloges, ces attestations du patriotisme alsacien se lisent aujourd'hui avec émotion. « Ce que je me plais, écrit Ségur, à consigner ici avec ma vive gratitude, c'est le dévouement exemplaire de ces bons et braves Alsaciens dont nous traversâmes les villages; ce sont, malgré leur désespoir

de se voir en proie à l'invasion et à la ruine qui allait en résulter, les soins généreux dont ils nous comblèrent. En route et dans nos haltes, ils accouraient; ils nous apportaient leur vin, leurs vivres et en refusaient le prix. Le soir, à notre arrivée dans les cantonnemens choisis, ils s'emparaient des hommes et des chevaux, ils se les disputaient... D'autres les aidaient à barricader les avenues du côté de l'ennemi et à les garder; d'autres encore, des vieillards, leurs bourgmestres en tête, s'offraient, à pied et à cheval, à mes instructions; et toute la nuit ils allaient aux nouvelles, ils poussaient au loin des reconnaissances. Leurs courses étaient rapides, leurs investigations audacieuses, leurs rapports exacts. Nous fûmes enfin bien mieux éclairés et gardés par eux que nous n'eussions pu l'être par nous-mêmes. Il n'y avait certes pas de meilleurs, de plus généreux, de plus braves Français dans toute la France. » Et Ségur, un peu plus loin, raconte l'histoire de cet exprès qui vient de Molsheim lui annoncer la retraite de Victor sur la Lorraine. « Je calculai la distance que ce paysan disait avoir parcourue. C'étaient douze grandes lieues en moins de cinq heures! Cela me parut invraisemblable, quel que fût le zèle de ces braves gens, en sorte que, tout en donnant l'ordre aux régimens de se reployer sur la montagne, je fis garder à vue ce pauvre homme jusqu'à Saverne, où, son rapport s'étant confirmé, je lui rendis la liberté avec excuses, éloge, argent et tout ce qui pouvait le consoler (1). »

Après la retraite de Victor, chargé par Napoléon de défendre l'Alsace, défense impossible avec les forces qu'il pouvait lui donner, l'Alsace se défendit seule par une guerre de bandes franches que le roman et la légende ont grossie. Elle se

(1) *Mémoires du général comte de Ségur* (édit. de 1895, t. III, chap. v.) Le beau *1814* d'Henry Houssaye, le livre remarquable et actuel du commandant Lefebvre de Béhaine, *Napoléon et les Alliés sur le Rhin*, touchent à peine à l'Alsace. L'ouvrage capital de M. Arthur Chuquet, *l'Alsace en 1814*, auquel je ne saurais assez dire ici tout ce que je dois, est complété par une série de documens du plus haut intérêt sur l'Alsace d'alors publiés et commentés par l'historien dans le volume *l'Année 1814* (Fontemoing, p. 213-277.) Les événemens alsaciens de 1814 forment le sujet de deux célèbres romans nationaux d'Erckmann-Chatrian, *l'Invasion* et *le Blocus*. M. Chuquet relève l'inexactitude qu'une histoire minutieusement documentée montre dans ces récits. Il a raison. Mais si le conteur populaire « romance » beaucoup, il apporte, pour la peinture de la vie, des sentimens et du caractère de l'Alsace, un document précieux même, pour l'histoire. Sur l'œuvre alsacienne d'Erckmann-Chatrian, je renvoie à une appréciation très juste de M. Paul Acker (ouv. cité.)

défendit surtout dans sa ligne de forteresses, de Landau à Belfort, dans les petites places des Vosges, dont deux, Phalsbourg et Bitche, sont, en Lorraine, aux confins du pays alsacien. Ces vieilles places, d'importance diverse, restaient en arrière de l'invasion, avec leurs faibles garnisons de hasard et de rencontre, sans armements ni ressources, délaissées depuis des années pour garnir et armer ces forteresses de l'Elbe, de l'Oder, de la Vistule qui étaient devenues les ouvrages avancés du « Grand Empire. » Rappelées à leur fonction historique de défense naturelle du sol français, elles avaient, pour y faire face et arrêter l'envahisseur, les travaux de Vauban et le courage, l'initiative, l'expérience de quelques hommes disséminés au milieu d'autres d'inégale valeur. Il faut lire, dans le beau livre de M. Chuquet et dans les documens qu'il a publiés depuis, les détails de cette histoire si intéressante par les mille petits faits qu'elle apporte, riche de psychologie alsacienne et humaine, et qui, dans son ensemble, fait tant d'honneur à l'Alsace et à la France.

De toutes ces places d'Alsace, dont l'investissement échelonné commence dans les derniers jours de décembre 1813 pour s'arrêter au second tiers d'avril 1814, deux ou trois semaines après la capitulation de Paris et l'installation du gouvernement provisoire, à travers les émotions et les péripéties des sièges plus ou moins rigoureux et mouvementés, les fausses nouvelles, les alternatives d'espoir et de découragement, à la fin le changement du gouvernement de la France, aucune ne capitula, à l'exception de Belfort. Celle-ci, après une longue et belle défense, renouvelée l'année suivante, prise cette fois par la famine, le fit dans les conditions les plus honorables. Strasbourg, Neuf-Brisach, Lichtemberg et Bitche n'ouvrirent pas leurs portes à l'étranger. Phalsbourg, la Petite-Pierre, Huningue, Landau, l'admirent, au nom de Louis XVIII, sur le même pied que la garnison et en chiffre égal. Le siège d'Huningue en 1814, un peu moins connu que celui de 1815, a été plus long et plus héroïque; il est encore plus pittoresque. Ce qui nous intéresse surtout, c'est le côté alsacien de cette défense. Parmi les noms de lieux de cette histoire d'Alsace, écrite il y a cent ans, l'histoire d'aujourd'hui nous en a renvoyé déjà; nous sommes confians que celle de demain s'apprête à nous en renvoyer d'autres.

Strasbourg est le plus grand, le plus beau de ces noms. Il évoque la sublime cathédrale, lieu saint pour toute l'Alsace,

dont la flèche fut tordue, le 15 septembre 1870, par les boulets badois. Il rappelle le plus ancien monument de notre langue française connu sous ce vocable : « le serment de Strasbourg, » le chant héroïque et fier qui fut chanté là pour la première fois... En 1814, c'est à Strasbourg que se manifesta le mieux l'entente des défenseurs et de la population, des autorités militaires avec les autorités civiles.

Celles-ci qui coopérèrent étroitement à la défense avaient à leur tête le sénateur Roederer, Messin d'origine et à demi Strasbourgeois, envoyé par Napoléon avec le titre de commissaire extraordinaire, et l'admirable préfet Lezay-Marnesia, digne successeur en Alsace des intendans de l'ancienne monarchie. Grâce à sa connaissance parfaite du pays et à l'affection dont il y était entouré, Lezay put travailler efficacement à l'organisation de la résistance. Et ce ne fut pas trop ensuite de son habileté et de son prestige pour mener à bien la délicate négociation de la reconnaissance des Bourbons. C'est à cette reconnaissance, rapidement et opportunément proclamée, c'est à ses sentimens clairement et fortement affirmés, c'est au désaccord des alliés au sujet de la Pologne, que l'Alsace a dû alors de rester française.

Le traité du 30 mai 1814 décevait les espérances et les appétits de beaucoup d'Allemands. Ces appétits se manifestèrent, on sait avec quelle force, l'année suivante où l'empereur Alexandre s'entremit pour les arrêter. L'Alsace était déjà revendiquée par la voix des poètes et des publicistes d'outre-Rhin. Toute une polémique s'engagea à cette époque entre Alsaciens et Allemands à propos de l'Alsace, de ses destinées, de ses traditions, de son caractère et de sa culture, polémique littéraire, parfois poétique, écrite des deux côtés en allemand, singulièrement intéressante comme précédent, si l'on songe à celle que, dans d'autres conditions pour eux, les Alsaciens ont soutenue au cours de ces dernières années. Et des querelles fort vives avaient lieu entre Alsaciens et Badois : 1814 avait suffi à gâter tout à fait les rapports de ces voisins. La brève occupation des Allemands en Alsace laisse des deux côtés de fâcheux souvenirs. En dépit des conventions, quelques chefs militaires tentent de dégarnir les forteresses, d'enlever le matériel ; on s'irrite d'une mauvaise foi qui s'essaie timidement ; çà et là, l'attitude d'officiers évoque de petites affaires Forstner. Il ne fait pas bon en général pour le militaire allemand qui rentre en Allemagne de

passer par l'Alsace. Les officiers doivent éviter Strasbourg; le roi de Wurtemberg l'ordonne expressément. Dans une pièce qui s'intitule *Chant de honte du soldat qui retourne au foyer*, le poète Rückert a traduit d'une façon curieuse et significative les sentimens et l'humiliation du guerrier allemand parti pour la gloire et la conquête : « O honte ! Par les villages il faut défiler en rangs serrés, et, s'il manque un de nous, c'est qu'un paysan l'a tué. Notre marche victorieuse serait-elle une fuite ? Toute la France nous raille, *et toi, Alsace, race dégermanisée, tu nous railles aussi, ô dernière des hontes* (1) ! »

Il y a pour l'Alsace un aveu précieux, arraché par l'évidence, dans ce *Schmachlied* du poète allemand Rückert. Mais voyez-vous aussi poindre, avec l'irritation qu'elle doit susciter, cette moquerie de l'Allemand, qui est de date relativement récente, et qui, avec la caricature qu'elle a engendrée, a été souvent l'affirmation d'une culture, la revanche du vaincu et l'arme la plus redoutée du vainqueur ?

⁂

1814, 1914 : exactement novembre 1913. Cent ans plus tard, toujours l'Alsace et des guerriers allemands en Alsace. L'Alsace, qui n'a point sujet de rire, rit encore. Ces guerriers ne sont plus de passage ; à demeure, ils « occupent » vraiment. Comment ils occupent, l'affaire de Saverne, une affaire de rien du tout, une histoire de caserne et de petite ville, suffit à le montrer.

La plus paisible des petites villes d'Alsace, d'apparence la plus germanisée. La première, quand on venait de France. Du col de Saverne, découvrant la plaine d'Alsace, le Grand Roi aurait dit : « Quel beau jardin ! » Et Gœthe, montant la côte de Saverne, en sens inverse, a exprimé son enthousiasme. A l'entrée du jardin, on appelait Saverne la « cité des roses ; » on ne considérait pas en Alsace qu'elle dût apporter une très vigoureuse résistance à l'élément immigré allemand qui y était assez nombreux. La caserne, un château français du XVIIIe siècle, construit par les cardinaux de Rohan, évêques de Strasbourg. Dans les casernes, des recrues alsaciennes; les officiers qui tiennent les propos que vous savez. L'Alsace, qui rit d'abord à Saverne, c'est quelques gamins.

(1) Cité par Chuquet, *l'Alsace en 1814*, p. 373-374.

Et Saverne a illustré pour le monde, par la plus éclatante des leçons de choses, sans que ceux qui l'auraient pu si facilement aient eu l'idée de l'empêcher ou de l'arrêter, la mentalité militaire allemande, la situation de l'Alsace vis-à-vis de l'Allemagne. On a répété à ce sujet le mot de Mirabeau sur la Prusse : « Ce n'est pas un peuple qui a une armée, c'est une armée qui a un peuple. » Ici, l'armée de Prusse a un peuple qui est le peuple d'Alsace. Cette armée prussienne, elle opère en ce moment selon le pur esprit de Saverne. Le peuple alsacien, race de soldats : celle de Kléber !

Il faut avoir vu l'effet de l'affaire de Saverne en Alsace. On venait de parler de « lois d'exception. » Il y avait eu, l'année précédente, l'affaire de Graffenstaden, un incident d'ordre économique, qui avait manifesté au grand jour la pression, de plus en plus forte, sur le terrain des intérêts matériels ; elle avait pu soulever le pays entier, elle n'avait pas atteint l'Allemagne, ni le reste du monde. Avant, c'était la longue affaire de l'autonomie et de la constitution, cette constitution que l'empereur menaçait, à Strasbourg, l'année d'après, de « réduire en miettes » si l'Alsace n'était pas sage. C'était l'agression des pangermanistes, continuelle et brutale, contre tout ce qui était tradition alsacienne et sentiment alsacien. C'étaient les débats pour ou contre le français, l'émotion provoquée par l'inauguration du monument de Wissembourg. C'étaient tous ces menus faits de la vie alsacienne, dont le plus petit a son importance et sa signification, dont l'ensemble est une histoire, la plus grande et la plus émouvante qui existe pour nous. C'était tout ce qui s'est passé en Alsace depuis 1870 (1).

Ce peuple comprimé releva la tête avec le sentiment de sa force et de son union. Il faut avoir vu cette joie muette aux yeux et au cœur de l'Alsacien. Saverne restait une victoire alsacienne, même après que Saverne eut montré ce que l'Alsace pouvait attendre de l'Allemagne pour l'aider à secouer le joug du militarisme allemand. « Les deux Allemagnes » n'en faisaient qu'une, et surtout pour l'Alsace ; Saverne venait de le prouver

(1) Pour l'histoire contemporaine d'Alsace-Lorraine, on peut consulter, en dehors d'études excellentes et sûres comme celles de M. Delahache qui ne touchent guère aux questions récentes, la collection des *Cahiers alsaciens*, continuation et extension de la « Chronique » de la *Revue alsacienne illustrée*, celle du *Messager d'Alsace-Lorraine*, les notes sur l'Alsace parues sous la signature E. Hattner dans les *Cahiers mensuels* de la « Ligue internationale pour le droit des peuples. »

éloquemment. Le premier résultat pour l'Alsace, après les procès militaires de Strasbourg et l'acquittement des héros de Saverne, après les débats du Reichstag et du Parlement alsacien, c'était le changement de son gouvernement qui avait paru si impuissant. En attendant le départ annoncé du statthalter, comte de Wedel, le ministère d'Alsace-Lorraine était complètement renouvelé. A l'Alsacien rallié, M. de Bulach, succédait le comte de Rœdern, qui venait de Potsdam à Strasbourg comme l'un des plus remarquables, disait-on, entre les fonctionnaires prussiens. On ne savait pas encore qui serait statthalter. Certains avaient l'impression, que les débuts administratifs de M. de Rœdern ne semblèrent pas d'abord démentir absolument, que ce régime prussien en Alsace-Lorraine pourrait n'être pas celui de l'aveugle répression. Deux mois plus tard, à Corfou, sous les lauriers roses de l'Achilléïon, l'Empereur, ayant près de lui son chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, signait la nomination, comme statthalter de l'Alsace-Lorraine, — le cinquième depuis l'année 1879 où la fonction fut créée, — de M. de Dallwitz, autre fonctionnaire prussien. Celui-ci s'installait à Strasbourg. Le nouveau régime s'accentuait dans le sens des mesures sévères qui en laissaient prévoir de plus sévères encore. L'Empereur, de Corfou, se rendait en Alsace, puis en Lorraine. Le programme, modifié presque à la dernière heure, de son séjour annuel dans la Terre d'Empire, se réduisait cette fois à la participation à de grands exercices militaires. Dans les environs de Colmar, où ils avaient été préparés avec un soin tout particulier par le général von Deimling, commandant le 15e corps d'armée, principal responsable de l'affaire de Saverne, il s'agissait, paraît-il, de décider la construction et l'emplacement de nouvelles fortifications. Il avait été décidé que l'Empereur n'aurait aucun contact avec la population civile d'Alsace-Lorraine ; dans cette courte visite, il a vu seulement les maîtres de l'Alsace, les militaires allemands.

Les mesures de rigueur se succédaient : procès, condamnations, arrestations, interdictions de séjour pour des Français. On ne pouvait savoir où elles s'arrêteraient. Quinze jours avant la déclaration de guerre, un Alsacien, près de la table où je trace ces lignes, disait tout ce qu'il redoutait pour son pays. Il termina sur ces mots forts dans la bouche de l'homme ferme et prudent qui les prononçait : « Nous attendons depuis quarante-

quatre ans! » Il fallait baisser la tête. Nous pouvons la relever aujourd'hui; nous devons espérer de la relever encore davantage. Quant aux « mesures » prises par les autorités militaires en Alsace, comme en Lorraine, il est trop tôt, devant l'histoire, pour les qualifier en ce moment.

***

Je revois, en février dernier, au Landtag d'Alsace-Lorraine, M. de Rœdern, qui faisait ses débuts de secrétaire d'État, nouveau venu à Strasbourg, où il arrivait avec la tâche un peu lourde, dans des circonstances difficiles, d'administrer la Terre d'Empire pour le compte d'une Allemagne prussianisée. C'était un administrateur prussien remarquable, m'avait-on dit, habile autant qu'un administrateur prussien peut l'être. Je le regardais, assis à son banc, à la première place à droite du bureau, ayant auprès de lui ses collègues, un Bavarois, un Rhénan, un Hessois, et, derrière, l'armée imposante de ses fonctionnaires. En face, la représentation élue de l'Alsace-Lorraine, des bourgeois, des prêtres, quelques compagnons socialistes. (Un député socialiste de Metz au Reichstag, qui est Alsacien, s'est engagé dans l'armée française.) Et je songeais à la distance, plus grande que le mince espace entre eux et lui, qui les séparait. Ce n'est plus le type militaire; c'est le fonctionnaire prussien aristocratique, correct et sérieux, le type de l'homme du monde dans une hiérarchie, dans une société particulière. Droit, élégant et grave, il compulsait ses dossiers, prenait des notes, se croisait les bras en écoutant. On parlait sur l'agriculture et le phylloxéra. M. de Rœdern ne prit pas la parole, qu'il laissa au sous-secrétaire d'État, compétent, M. de Stein, le Bavarois, un homme immense, familier, qui discourait en mettant quelquefois les mains dans ses poches... Et je songeais à Lezay-Marnesia, cet administrateur français modèle de l'Alsace. Ce marquis Adrien de Lezay-Marnesia, c'est un homme du monde de chez nous, intelligent, cultivé et aimable. Il a fréquenté la société de Pauline de Beaumont. Napoléon, qui le trouvait beau, en fit un diplomate, puis un préfet français en Allemagne avant de l'envoyer à Strasbourg où il fut adoré. Il est mort le 9 octobre 1814, des suites d'un accident de voiture survenu tandis qu'il escortait, en Alsace, le duc de Berry. L'Alsace, qui l'a pleuré alors, l'entoure encore de ses souvenirs et de ses regrets.

Sa statue est à l'angle du Broglie et du quai qui porte son nom, adossée à son ancienne préfecture, depuis résidence du statthalter. Et dans quelques semaines tombera pour la France et l'Alsace le centenaire de la mort de Lezay-Marnesia, le meilleur administrateur sans doute que la France ait envoyé à l'Alsace.

Sa statue, élevée en 1855, est l'œuvre du sculpteur Grass, à qui l'on doit aussi la statue de Kléber, inaugurée en 1840, sur l'ancienne Place d'Armes, où l'on avait deux ans plus tôt transporté l'héroïque dépouille qu'elle devait surmonter. Et le soir même du jour où j'avais vu au Landtag de Strasbourg ce successeur prussien de Lezay en Alsace, M. de Rœdern, je pouvais assister au monôme traditionnel des étudians alsaciens autour de la statue de Kléber. Le marquis de Lezay-Marnesia, c'est un bon administrateur français en Alsace. Kléber, illustre enfant du peuple, né à Strasbourg, incarne la plus pure, la plus belle gloire militaire de son pays. Il est naturel que cette gloire alsacienne et française soit devenue, avec l'image qui l'évoque, le lieu sacré d'un culte alsacien. C'est spontanément, c'est d'elle-même que s'est établie, depuis vingt-cinq ans environ, depuis les mesures prises contre des sociétés alsaciennes d'étudians, la tradition de cette grave et émouvante manifestation. A la suite de leur banquet annuel, réunion simple et joyeuse, où ils ont invité quelques-uns de leurs aînés, tous, les vieux et les jeunes, défilent à minuit, tête nue, sans un mot, sans un geste, autour de Kléber.

Cette place, sombre et silencieuse à cette heure où ils vont paraître, est le centre de la vie strasbourgeoise. On aperçoit, pardessus les toits conservés de quelques vieilles maisons, la flèche de la cathédrale, la tour du Temple Neuf qui fut détruit avec la Bibliothèque attenante dans les terribles nuits des 24 et 25 août 1870. Ce bâtiment de l'Aubette, avec le musée qu'il renfermait, fut aussi entièrement brûlé. Au bout, il y a le corps de garde : chaque jour à midi la relève de la garde se faisait, au son des fifres, avec l'exécution de cette « parade-marche, » caractéristique de l'armée allemande, ici devant la statue de Kléber. A l'extrémité opposée de la place où, plus d'une fois, j'ai vu déboucher ces soldats allemands, j'ai vu, à minuit, apparaître le cordon noir des étudians; il s'allongeait devant l'Aubette pour se diriger vers la statue. On entendit, en tête du cortège, une bonne voix alsacienne, celle de M. Anselme Laugel, dire ces

seuls mots : « Chapeau bas devant Kléber! » Et le cordon muet se mit à s'enrouler autour de l'ancêtre. Dans le silence impressionnant, avec le bruit des pas sur le sol, il semblait qu'on perçût alors la *Marseillaise* instinctive qui chante au cœur alsacien. Ou plutôt, je pensais au geste de M. Maurice Barrès, peu de jours auparavant, aux funérailles de Déroulède, offrant à l'image de Strasbourg les fleurs du mort, comme ces Alsaciens défilaient ici à Strasbourg devant Kléber, sans parler.

Kléber, c'est le grand nom, c'est la plus haute figure militaire de l'Alsace. Et la vie d'un Kléber, ses exploits, ses mots, c'est ce que l'on peut trouver de plus authentiquement et fièrement alsacien. Mais Kléber a des compagnons, des frères d'armes; Kléber a des fils; le sang généreux n'est pas refroidi. Le peuple qui produit de tels héros a le droit de considérer comme il fait ceux de Saverne...

Pour sa défense contre les gens de l'autre côté du Rhin, la France avait fait mieux que de prendre l'Alsace et d'y élever les forteresses de son Vauban. Elle a voulu être aimée; elle a pris les âmes. Il y a les territoires, et il y a les âmes. Ceux qui ont pris l'Alsace depuis n'admettent pas qu'il y ait les âmes. Répondant, en 1870, à l'historien Mommsen, qui avait affirmé un droit de propriété de l'Allemagne sur l'Alsace, l'historien Fustel de Coulanges, qui avait professé à Strasbourg, lui disait : « Strasbourg n'est pas à nous, Strasbourg est avec nous. » Avec nous, l'Alsace s'est formée de nous l'idée que, séparée de nous, elle devait en conserver. Par delà nos chétifs systèmes, nos divisions misérables, de toute la France qu'elle avait connue, l'Alsace, naturellement et simplement, a fait ce bloc, que nous avons retrouvé nous-mêmes à l'heure grave, qui est le bloc français. Et c'est pourquoi cette Alsace, dont on aurait tant voulu mieux parler, il faut la saluer pour hier, pour aujourd'hui et pour demain, comme le plus grand et le plus riche des enrichissemens français.

PIERRE DE QUIRIELLE.

REVUE LITTÉRAIRE

ELLE ET LUI

Lui, ce sera Victor Hugo, cette fois; et, elle, M[lle] Drouet. Leurs amours ont duré cinquante ans, depuis les premiers jours de l'année 1833 jusqu'à la mort de l'amoureuse, mort qui survint le 11 mai 1883. Cette constance donne quelque dignité à une liaison qui, par ailleurs, eut des inconvéniens et qui, en somme, n'est pas pour embellir la biographie du poète. Or, on dira : — Laissez cela ; le respect qu'on doit aux morts... ; et n'avilissons point nos grands hommes !... Il ne s'agit pas de les avilir, mais de les connaître; et le respect qu'on doit aux morts dépend, en quelque façon, du respect qu'ils ont eu d'eux-mêmes. Nous avons à connaître les grands hommes, s'il est incontestable que leur prestige et leur influence gouvernent leur époque et, après eux, gouvernent encore les imaginations et les âmes; nous avons à les juger, comme à les choisir, car ils sont les maîtres de la vie ; et nous avons à démêler en eux ce qui leur vaut une juste maîtrise, cela et le reste. Plus nous les subissons, et plus il importe que nous en usions, à leur égard, avec discernement. Ce n'est point une mesquine revanche, mais une sage précaution. D'ailleurs, sa liaison, Victor Hugo ne l'a point cachée ; plutôt, il l'a exhibée. Et Jupiter n'affichait pas davantage les mortelles qu'il avait distinguées. Nulle hypocrisie ; et, autant dire, quelque cynisme, une façon de croire et de faire admettre qu'étant Hugo l'on règne à sa guise. En outre, les fidèles du patriarche ne l'ont pas couvert, Noé nouveau, d'un pudique manteau.

Il a paru, l'année dernière, un petit volume, *Juliette Drouet, sa*

vie, son œuvre, par M. Jean-Pierre Barbier; cette année, un gros volume, *Victor Hugo et Juliette Drouet*, par M. Louis Guimbaud (1). M. Barbier a donné une esquisse; M. Guimbaud, le portrait. Nous possédons maintenant tous les documens relatifs à Juliette et son « œuvre, » composée d'un essai sur l'insurrection de février 1848, d'un journal écrit à Jersey, enfin d'une profusion de lettres adressées par elle à Victor Hugo. Pendant les journées révolutionnaires, elle notait avec simplicité ce qu'elle voyait, ce qu'on lui racontait. Son récit n'est pas ennuyeux : « A deux heures (le 22 février), on vient me chercher pour me dire que Toto harangue le peuple... » Toto, c'est le poète. Le journal de Jersey ne s'étend que sur vingt-sept jours. Quant aux lettres, il y en a vingt mille : M. Guimbaud ne les a pas toutes publiées. Victor Hugo voulait que Juliette lui écrivît à chaque instant, plusieurs fois le jour, et la nuit. Ce fut, premièrement, pour occuper cette jeune femme et lui ôter un périlleux loisir; ensuite, je crois qu'il n'était point fâché de laisser à l'avenir ce témoignage d'une passion soutenue et qui le flattait.

En 1833, Juliette est charmante. Elle a vingt-six ou vingt-sept ans. Théophile Gautier vante son nez « pur, » ses yeux « diamantés et limpides, » sa bouche qui reste petite, « même dans les éclats de la plus folle gaieté, » ses cheveux noirs, un front « clair et serein comme le fronton de marbre blanc d'un temple grec... » Mais il compare aussi à un fronton de temple grec le front d'Hugo !... C'est à la demande du Maître que l'obligeant Gautier trace cette effigie d'une déesse. Nous nous fierons de préférence à une lithographie que Léon Noël a publiée dans *l'Artiste*. Un petit visage blanc et noir, d'un ovale gracieux : noirs les cheveux, et lustrés, et coiffés à la vierge, avec des nattes posées sur la gauche comme des grappes de raisins noirs; une papillote revient, le long du cou, sur l'épaule; noirs, les yeux, et grands; la bouche est grande et bien dessinée, la figure est mince, d'une tempe à l'autre. L'air a de la mélancolie et de la gaieté toute prête. Une jolie fille; une grisette un peu sentimentale. Et de belles épaules, des mains parfaites. Les robes d'alors, très décolletées; des manches qui partent plus bas que l'épaule et qui se gonflent comme des ballons. De l'entrain; la plus aimable liberté. On la rencontre au boulevard du Temple et dans les endroits de fête élégante, au Café des Mousquetaires, aux Funambules, au Petit-Lazari, au Jardin turc. Elle s'amuse. Elle a été la maîtresse de Pradier le sculpteur, qui a du talent, qui est

(1) Le premier de ces volumes, chez l'éditeur Bernard Grasset; le second, chez l'éditeur Auguste Blaizot.

sot, qui la sermonne et qui l'a mise au théâtre, pourvue de fameux conseils et d'une petite fille, Claire. Pradier s'occupe, tant bien que mal, de la petite fille ; et Juliette ne le hait point, mais elle a d'autres amans, voire un prince russe, quelque temps. Une grisette et qui, par un fin privilège, a conservé des allures d'adolescente; on admire sa démarche, légère et qu'on dit aérienne. Les Bernardines-Bénédictines de l'Adoration perpétuelle, au couvent du Petit-Picpus, l'ont bien élevée. Elle a une gentillesse quasi décente; elle a des manières quasi bourgeoises, peu d'esprit, du rêve, et des mines effarouchées, de l'ardeur et tous les attraits.

Elle vit le jeune Victor Hugo de trente ans, pour la première fois, au printemps de l'année 1832. Il eut peur d'elle, de sa beauté. Elle le revit l'année suivante, à la Porte Saint-Martin, quand on allait monter *Lucrèce Borgia*. Et Paul Harel, le directeur, la proposa pour le rôle de la princesse Negroni, « une femme charmante et de belle humeur, qui aime les vers et la musique. » Mlle Drouet consentira-t-elle à se charger d'un rôle secondaire ? « Il n'est point de petit rôle dans une pièce de M. Victor Hugo, » répondit-elle. Pendant les répétitions, elle fut la coquetterie même. Au troisième acte, Maffio dit : « L'amitié ne remplit pas tout le cœur... » Et elle, en répliquant : « Mon Dieu, qu'est-ce qui remplit tout le cœur ? » regardait le poète dans les yeux, le consultait et l'alarmait délicieusement. Une robe de damas rose brochée d'argent, les cheveux chargés de plumes et tout emperlés, quelle princesse Negroni elle sut être ! Il fallut bien que le poète allât chez elle, la complimenter. Et voilà leur prélude.

Ils profitèrent du printemps et eurent de bonnes escapades, à Montrouge, à la Maison Blanche, à Fontainebleau, à Saint-Germain et à Versailles, ou bien tout simplement à la Butte aux Cailles, à Montmartre, « que Juliette appelle une montagne, » à Montparnasse où, docile aux violons de la mère Saguet, danse la jeunesse au temps de Louis-Philippe. Juliette, nous la devinons telle que d'autres dans les dessins de Gavarni et (dit M. Guimbaud) « court-vêtue d'une jupe à rayures et à gros plis, » d'un casaquin de soie; sur la tête, un cabriolet à brides noires, avec des roses. Lui, un peu engoncé d'une haute cravate, un peu guindé dans son habit bleu barbeau et portant au revers le ruban rouge que lui a donné le roi Charles X, mais jeune à ravir et tout animé de génie heureux. Elle lui dit : « Quand je suis à ton bras, je suis fière de toi comme si je t'avais fait !... » Et elle a de ces mots, d'une vivacité un peu triviale, qui ne le choquent point encore. Il se divertit ; et, s'il oublie Mme Hugo, oublions-la de même.

Il écrivait, — et à Sainte-Beuve, — le 7 juillet 1831, avant de connaître Juliette : « J'ai acquis la certitude qu'il était possible que ce qui a tout mon amour cessât de m'aimer... » Juliette semble avoir été sa compensation. Il fut très épris ; et jaloux. C'est par la jalousie que commença de se défaire leur intime félicité.

Hugo, soudain, ne supporte pas l'idée de ce passé où Juliette manqua de vertu. Or, ce passé, comment le négligerait-il ? A chaque instant, des créanciers se présentent, la facture à la main : c'est l'orfèvre Janisset, qui réclame douze mille francs ; le gantier Poivin, mille francs ; le coiffeur Georges, le sieur Vilain, marchand de rouge ; Mme Ladon, la couturière ; Mmes Lebreton et Gérard, pour les cachemires ; le tapissier Jourdain, et puis ces messieurs de l'usure. Mille francs de gants ! et quatre cents francs de rouge ! le poète n'aime point cela : il y déteste et la somme à payer et le signe d'une existence délurée. Il n'est point, à cette date, un opulent bourgeois. Mais, quand il sera, plus tard, cet opulent bourgeois, il continuera de n'être pas dépensier. En 1880, le 14 décembre, il a soixante-dix-huit ans ; Juliette, soixante-quatorze. Et Juliette lui écrit : « Je te le donne à nouveau (mon cœur), en te priant de ne pas trop le meurtrir par de petites tyrannies injustes et blessantes. Je te supplie, mon grand bien-aimé, de ne pas te faire juge de mes petits besoins personnels au fur et à mesure que je les éprouve. Quoi que je te demande, sois sûr que je n'irai jamais au delà du possible et qu'en aucun cas je n'abuserai de ta confiance ni de ta générosité. La situation que tu m'as faite dans ta maison ne me permet pas de me subalterniser, aux yeux des personnes que tu reçois, par des dehors peu en rapport avec ta fortune. Aussi, mon cher grand homme, je te prie de t'en rapporter à moi pour te faire honneur en même temps qu'à moi. D'ailleurs, le peu de temps que j'ai encore à passer sur la terre ne vaut pas la peine d'être marchandé... » Pauvre Juliette ! et lui, le cher grand homme, si dépourvu de prodigalité !... Un Chateaubriand et un Lamartine, si dépourvus d'économie, nous séduisent davantage. Un poète lyrique a une exubérance de langage et de pensée qui fait que nous le voyons mal, assidu au compte de ses gros sous. Mais, pendant un demi-siècle, Victor Hugo a chicané sa Juliette sur le chapitre de la dépense. C'est grand'pitié. Lorsqu'arrivent les factures, au début de leur liaison, il paye avec ennui, par petites sommes ; et il se fâche. Il a des mots blessans. Juliette, plus d'une fois, lui propose de rompre : « Je suis encore pour vous aujourd'hui ce que j'étais pour tout le monde il y a un an : une femme que le besoin peut jeter dans les bras du premier

riche qui veut l'acheter. Voilà ce que je ne peux pas supporter. Je ne vous parle donc pas des autres causes de notre séparation. Adieu, bon Victor; le cœur est triste... » Il savait la reprendre et, avec tout son génie, il l'enchantait. Puis elle l'adorait. Il avait formulé cet apophtegme fructueux et le répétait si bien que Juliette l'eut dans la mémoire exactement : « La toilette n'ajoute rien aux charmes d'une jolie femme, et c'est peine perdue de vouloir ajouter à la nature quand elle est belle ! » Juliette finit par le croire et mit à le croire une tendresse touchante : « Ma pauvreté, mes gros souliers, mes rideaux sales, mes cuillers de fer, l'absence de toute coquetterie et de tout plaisir étranger à notre amour, témoignent à toutes les heures, à toutes les minutes que je t'aime de tous les amours à la fois. » L'année précédente, par les soins du prince russe, elle avait des toilettes à émerveiller l'univers, un appartement magnifique sur le boulevard. Hugo l'a priée de vendre ses meubles, afin d'acquitter les dettes de naguère en majeure partie ; et il l'a installée rue de Paradis, au Marais, dans un logement de quatre cents francs, deux pièces et une cuisine. L'hiver, elle doit s'attarder au lit, pour épargner les bûches et le charbon. Et elle accepte ces mauvaises conditions. C'est qu'elle a bon caractère. Son amour la persuade ; et aussi les argumens de Victor Hugo l'ont frappée. Il a inventé, à l'usage de sa maîtresse, une admirable et si profitable doctrine de la rédemption : la courtisane rachetée par l'amour ; doctrine quasi religieuse, au moins mystique et fort économique. La discipline du Petit-Picpus n'est rien auprès de celle qu'endura de son « sublime Toto » la belle Juliette. Premièrement, il l'invitait au repentir : avec une sorte de fureur dialectique et jalouse, il lui reprochait sa frivolité ancienne, et ses amans, et sa richesse usurpée. Il l'invitait, et rudement, à une austérité rigoureuse, que seules les visites du poète avaient le droit et le plaisir d'interrompre. Elle déjeunait d'œufs et de lait, dînait de pain, de fromage et d'une pomme. Si la petite Pradier venait, l'on ajoutait au menu le dessert d'une orange, coupée en rondelles, avec deux sous de sucre et deux sous d'eau-de-vie. Cependant, le jour des Rois, quelle folie ! on achète une galette de dix sous. Le poète donne, chaque mois, quelques centaines de francs et jusqu'à mille francs l'année 1838 : mais principalement c'est pour les dettes d'autrefois, c'est pour effacer le libertinage. Elle écrit tous ses petits payemens et, à la fin du mois, soumet au jugement du poète ces comptes-ci : « Nourriture et vin, repas à Toto compris, 138 francs, six sous, un demi-liard ; faux frais, argent de poche, quatre francs, sept sous ; blanchissage gros et fin, quinze

livres, onze sous ; entretien de la maison, dix-neuf francs, dix-sept sous, un demi-liard, etc.... » Il y en a pour 315 francs, cent sous, un demi-liard, au mois de février 1843 : je ne sais si le poète fit des observations.

Une autre femme que Juliette l'eût, si je ne me trompe, envoyé promener ; mais aussi je crois qu'un autre homme, Juliette l'eût éconduit : c'était, et fût-il parcimonieux, Victor Hugo. Il n'a point de délicatesse. Il lui rappelle ses fautes avec une obstination régulière. Il lui dédie le poème de « la femme qui tombe » et qu'il ne veut pas qu'on insulte. Va-t-elle se rebiffer ? Pas du tout ! Elle lit ce poème et l'inonde de ses larmes complaisantes. Elle le lit à une amie : elle pleure encore ; l'amie également. Elle coud ce poème dans un morceau de soie blanche qu'elle portera désormais comme un scapulaire sur la poitrine. Voilà pour la contrition. Quant à la pénitence : pauvreté, frugalité, solitude. Le maître n'autorise pas Juliette à sortir ; il lui défend d'aller à la promenade et pareillement de recevoir personne. Elle s'ennuie ? Eh bien ! dans sa petite chambre, n'a-t-elle point à regarder les portraits de son amant ? n'a-t-elle pas à lire les ouvrages de son amant ? n'a-t-elle pas à copier les brouillons de son amant ? Que lui faut-il, mon Dieu, que lui faut-il ? et, si elle n'est pas contente, quelle frénésie de dissipation !... Cette existence durement réparatrice dura des années. Juliette, presque toujours, se résignait et même trouvait à se féliciter de son supplice : « Tu feras de moi, écrit-elle au despote, une femme à l'abri de la misère et de la prostitution ; oui, tu me rendras ce que j'étais avant ma chute, une honnête femme... » Un jour cependant, elle perdit patience. Et quel entrain dans la révolte !... « J'ai eu la stupidité de me laisser mener comme un chien de basse-cour ; de la soupe, une niche, une chaîne, voilà mon lot ! Il y a pourtant des chiens qu'on mène avec soi ; mais moi, je n'ai pas tant de bonheur ! Ma chaîne est trop fortement rivée pour que vous ayez l'intention de la détacher... » Et puis : « En fait de distractions intérieures, j'ai la distraction de lire *Le Moniteur !* Ce divertissement mériterait de figurer au nombre de ceux qu'on donnait à Marie de Neubourg. Lire *Le Moniteur*, mâtin, c'est crânement chouette et cela monte fameusement l'imagination. Il ne manque plus que *Le Constitutionnel* pour me faire pousser des cucurbitacées jusque dans le nez ! » Car il suffisait que se relâchât le moins du monde la contrainte de son esprit pour que Juliette revînt à ses anciennes habitudes de langage et de geste. Alors, Victor Hugo la blâmait, sans doute ; mais il la sentait « peuple » et goûtait bien cet agrément d'une verte nature. Elle le

savait, la fûtée, et lui disait : « Vois-tu, je suis comme ton Claude Gueux ! » Ce n'était pas pour lui déplaire.

A plusieurs reprises, en lisant ses lettres, on s'attend qu'elle se sauve. Mais le poète s'est méfié de telles velléités indépendantes. Juliette ne se sauvera point. Il lui a très honorablement donné l'horreur de la vie aventureuse. En outre, il l'a convaincue de renoncer au théâtre. Que faire ? Elle ne bougera point : il est tranquille.

Certes, il l'aime ! Il l'aime avec un prodigieux égoïsme. Dans les centaines de lettres qu'a publiées M. Guimbaud, je ne vois pas l'indication d'un petit sacrifice qu'il ait consenti pour elle. Pas une seconde, il n'a pensé à elle autrement que dans l'intérêt de lui ; pas une seconde, il n'a pensé à l'égayer, il n'a pensé à lui orner l'intelligence et l'âme. Avec de l'amour, quel dédain de l'être qu'on aime ! Elle l'aime : et c'est tout ce qu'il veut. Elle lui est fidèle : et c'est ce qu'il exige. Il ne demande pas davantage. Il est parvenu à ses fins. Elle le traite comme un dieu. Elle lui écrit : « ton divin aîné Jésus... » Elle lui écrit : «... ta naissance, plus lumineuse et plus utile et plus heureuse pour le genre humain que celle du Christ ; et, dans une ère prochaine, on datera de Victor Hugo, comme on date encore de Jésus ; je baise tes pieds et je t'adore... » Il ne lui dit pas que c'est trop ; et il ne trouve pas que ce soit trop, j'en ai peur : ces comparaisons et confusions sacrilèges ne le gênent pas, ne le dégoûtent pas, et le flattent. Il a organisé le culte de Victor Hugo ; et la prêtresse, qui en même temps a le rôle de maîtresse, accomplit fort bien sa double tâche : il s'en félicite et garde une liberté coquine et orgueilleuse.

Le programme de rédemption qu'il inflige à la nouvelle Madeleine est, pour elle, un martyre et, pour lui, une commodité, de telle sorte que les remerciemens de la gentille femme ressemblent à une moquerie. Mais elle ne se moque pas. Elle souffre. De quel cœur a-t-il pu recevoir la lettre que voici, le 20 novembre 1839, après six ans d'amour? « Je voudrais être morte et qu'il n'en soit plus question. Plus je prends de précautions, plus j'épure ma vie et moins le bonheur me vient. On dirait que je suis maudite, et il me prend des envies atroces de mettre les deux pieds sur mon amour. Je suis si malheureuse vraiment que je perds courage et espoir pour l'avenir. Cependant, tu as été bon pour moi, en t'en allant ; mais, mon Dieu, cela ne prouve pas qu'en t'en allant tout à l'heure tu ne seras pas le plus injurieux et le plus injuste des hommes. Je te fais une à une le sacrifice de toutes mes actions, même les plus insignifiantes, je m'observe extérieurement et intérieurement pour ne pas te donner

d'ombrage et je n'en viens pas à bout; mes efforts ne servent qu'à me fatiguer et à me décourager... » Elle n'y songe pas, mais, innocemment, elle invite Hugo à de cruelles déterminations : « Je comprends, lui dit-elle, la générosité de Didier qui aime mieux mourir sur l'échafaud en pardonnant à Marion que de vivre pour la persécuter et la torturer avec un passé qui n'est plus et par des soupçons mille fois plus douloureux que la mort et l'oubli. Oh ! oui, je le comprends, ce Didier-là !... » Mais Hugo n'avait pas envie de mourir; et la lettre de Juliette ne le dérangeait pas de sa tranquillité. Au moins, Juliette, qui se plaint amèrement, n'est-elle qu'une geignarde ? Pas du tout ! Elle ne souhaite que d'être contente ; elle en saisit les plus petites occasions : pour son allégresse, il suffit que Hugo ne soit pas féroce. Alors elle n'a qu'un regret, c'est de ne pas trouver les mots de son cantique enthousiaste. Elle rirait bien volontiers ; souvent, elle sourit encore parmi ses larmes et elle écrit, par exemple : « Sous quel prétexte étiez-vous si gentil ce matin?... » Et elle a des gamineries, somme toute, qui ne sont pas laides. Un jour que le poète s'est habillé beau, d'un paletot neuf, elle l'a rencontré, au théâtre : « Vous ne m'aviez pas dit que vous aviez vu votre tailleur. Moi qui marche sur vos traces, je vais faire venir ma marchande de modes et je ne vous le céderai en rien pour la coquetterie et le dandysme. Ah ! ah ! qui est-ce qui est collé ? C'est Toto, c'est Toto, c'est Toto !... » On l'entend. L'aime-t-il mieux triste ?

Et lui, pour la tourmenter, a-t-il au moins l'excuse d'un terrible amour et tout harcelé de jalousie? En tout cas, il la trompe. Il l'a trompée assidûment et bien trompée pendant sept ans consécutifs. Au bout de sept ans, elle l'a su ; elle ne s'en doutait pas, confiante : et quelle déception ! Tandis que cet auguste rédempteur préparait la dure pénitence et l'imposait, il prenait du bon temps : quelle hypocrisie ! Et, tandis que, chez Juliette, il ordonnait l'économie, l'ascétisme, ailleurs il dépensait du bel argent, du gai loisir : quelle blessure de l'amour-propre et de l'amour ! Elle se vengea. Si Hugo, naguère, l'assommait de récriminations, touchant le passé, la galanterie ancienne, elle ne manqua point de ressasser pareillement sa rancune. 7 juillet 1851 : « Je sais que tu as adoré pendant sept ans une femme que tu trouves belle... » 24 février 1852, pour lui souhaiter sa fête : « Je veux le consacrer pieusement, ce jour, en te pardonnant du fond du cœur les torts que tu as eus envers notre amour pendant sept ans...» 11 mars : « J'ai beau vouloir oublier, je me souviens. Quelle profanation de l'amour ! Laisse-moi mourir en paix loin de toi, c'est la seule grâce que

je te demande... » 18 juillet : « Honneur aux vices éhontés des femmes du monde, infamie sur les pauvres créatures coupables des crimes d'honnêteté, de dévouement et d'amour... » Car l'autre, la rivale, était une femme du monde, enfer et damnation!...

La tromperie de sept ans une fois découverte, Juliette ne fut pas maladroite. Elle pardonna; mais elle prit de l'ascendant. Les circonstances aussi la favorisèrent. Victor Hugo partit pour Bruxelles d'abord, et pour Jersey ensuite. Elle l'accompagna. Mais bientôt, elle réclama de n'être pas traitée comme une faute et dissimulée ; elle revendiqua le rang d'une sorte de maîtresse légitime. Quoi! l'autre, la femme du monde, Victor Hugo ne l'a-t-il pas reçue chez lui? « Pour celle-là, s'écrie Juliette, le foyer de la famille était hospitalier; pour celle-là, la courtoisie protectrice et déférencieuse des fils était un devoir; pour celle-là, la femme légitime lui faisait un manteau de sa considération et l'acceptait comme une amie, comme une sœur et plus encore. Pour celle-là, l'indulgence, la sympathie, l'affection!... » Et Juliette? « Pour moi, l'application rigoureuse et sans pitié de toutes les peines contenues dans le code des préjugés, de l'hypocrisie et de l'immoralité ! » Juliette devient un peu anarchiste. Quand elle flétrit les « préjugés, » elle y va de tout son cœur; et elle est habile. Les idées libertaires tentent Victor Hugo, depuis la révolution de février. En outre, son orgueil l'engage à concevoir que la morale universelle a des exceptions en faveur d'un si grand génie. Sans doute enfin le dévouement de Juliette, prompte à le suivre où il la menait et, pour lui, abandonnant tout, acceptant l'exil, tant de courage et de tendresse persévérante le touchèrent et lui parurent mériter une récompense. Bref, à Jersey, il conduisit chez elle ses deux fils Charles et François-Victor. Elle les eut à dîner et multiplia les prévenances. Elle copiait alors le manuscrit des *Contemplations* et promit de copier la traduction de Shakspeare à laquelle travaillait François-Victor. Elle voulut tailler et coudre une demi-douzaine de chemises pour Charles. Elle avait une petite bonne, Suzanne, et qui, tous les matins, portait à Marine-Terrace le bouillon d'herbes du maître. Pour Mlle Hugo, elle cueillait les fraises et les roses de son jardin, brodait le chiffre des mouchoirs. Mme Victor Hugo elle-même reçut les bienfaits de Juliette active et empressée : un pot-au-feu à l'oie, divers petits plats. Si l'on était sans cuisinière à Marine-Terrace, Juliette prêtait Suzanne. Elle se désolait de ne pas faire mieux encore : « Je regrette que le préjugé m'empêche de me consacrer à vous tous entièrement... » Elle ajoute : « Ce serait pourtant bien naturel... » Mais non, Juliette, non!...

A Guernesey, l'intimité des deux ménages fut, de jour en jour, plus étroite et, il faut l'avouer, de la façon la plus bizarre. Juliette avait grand soin de montrer la fine délicatesse de ses sentimens. Victor Hugo, lui, montre une désinvolture souveraine et, mon Dieu, cocasse. Un cadeau qu'il fait à Juliette, c'est une photographie où l'on voit le poète et Mme Victor Hugo dans une pose qui « symbolise leur félicité domestique. » Juliette remercia comme ceci : « Ce que mon cœur accepte ne peut pas déplaire à mes yeux. Loin d'être jalouse de la beauté de Mme Victor Hugo et de ses saintes qualités, je la voudrais plus belle et plus sainte encore pour l'honneur de ton nom et pour ton bonheur... » De l'ironie ? Aucune. Puis, un jour, c'est la Sainte-Adèle. A Hauteville House, on va souhaiter la fête de Mme Victor Hugo. Juliette n'est pas invitée. Mais elle envoie une tarte ; une tarte et ce billet : « J'ai le cœur plein d'une tendresse infinie pour tout ce que tu aimes. Soyez gais, soyez heureux. Le reflet de vos joies suffit à illuminer mon âme. » Ensuite, les relations des deux ménages sont par trop surprenantes ; et il n'y a plus qu'à les raconter avec étonnement. Mme Victor Hugo désira de se lier avec Mlle Drouet ; M. Guimbaud nous apprend que seule l'en détournait la crainte de ce *cant* anglais, qui sévissait dans l'île ; les Guernesiais sont, paraît-il, des gens austères. Mais, à la fin de l'année 1864, il fallut que Mme Victor Hugo partît pour le continent, car elle avait mal aux yeux et ne se fiait pas aux médecins de l'île. Auprès de l'exilé, elle laissait Mme Julie Chenay, sa sœur, bonne personne, dénuée « d'esprit de suite et d'esprit de chiffres. » Une intendante bien meilleure serait Mlle Drouet. Mme Victor Hugo s'en avisa. Pour entrer en matière, elle écrivit à sa voisine : « Nous célébrons Noël aujourd'hui, madame. Noël est la fête des enfans et, par conséquent, des nôtres. Vous seriez bien gracieuse de venir assister à cette petite solennité, la fête aussi de votre cœur. Agréez, madame, l'expression de mes sentimens aussi distingués qu'affectueux. — Adèle Victor Hugo. » Tous les ans, à l'occasion de Noël, Victor Hugo et sa femme invitaient à un bon repas les enfans pauvres du pays. Juliette eut beaucoup de dignité. Elle refusa les avances de Mme Victor Hugo ; elle les refusa très bien : « La fête, madame, c'est vous qui me la donnez. Votre lettre est une douce et généreuse joie ; je m'en pénètre. Vous connaissez mes habitudes solitaires et ne m'en voudrez pas si je me contente aujourd'hui, pour tout bonheur, de votre lettre. Ce bonheur est assez grand. Trouvez bon que je reste dans l'ombre, pour vous bénir tous pendant que vous faites le bien. Tendre et profond dévouement. — J. Drouet. » Mme Victor Hugo fut absente plusieurs

mois, presque deux années. Juliette refusa, comme le dîner des enfans pauvres, toute occasion d'entrer à Hauteville-House pendant l'absence de sa rivale et amie. Elle se tint à l'écart; mais, de chez elle et par l'intermédiaire de sa servante Suzanne, elle veillait au bien-être du grand homme et de toute la famille. Un soir que Victor Hugo la priait à dîner, elle répondit : « Permets-moi de refuser l'honneur que tu me fais, au nom des trente années de réserve, de discrétion et de respect que j'ai eues envers ta maison. » C'est elle qui a le sens commun; c'est elle que nous comprenons : les autres, moins.

Mme Hugo revint de France et, le 15 janvier 1867, annonça le projet de faire visite à Juliette. Cela demandait un protocole, et que régla Victor Hugo avec une attention méticuleuse. Juliette reçut Mme Hugo le 22 janvier; elle lui rendit, le surlendemain, sa visite. Dès lors, elle ne fit point de difficulté pour aller à Hauteville-House. On l'y voyait chaque jour : elle y copiait, feuille après feuille, *les Misérables* et notamment ce passage du livre VI où Victor Hugo utilisa les souvenirs de Juliette pour décrire le couvent du Petit-Picpus.

Au mois d'août 1868, la famille Hugo et Juliette se trouvant à Bruxelles, Mme Victor Hugo mourut. Victor Hugo la pleura; et Juliette la pleura. Ce fut une question de savoir si Juliette n'assisterait point à la cérémonie de l'enterrement. Elle hésita et prit enfin la détermination la plus sage : « Plus je pense au triste voyage de ce soir, plus je sens que je dois m'abstenir d'en faire partie. L'hommage pieux de mon cœur, envers cette grande et généreuse femme, ne doit pas s'exposer à être mal interprété par des indifférens ou des malveillans. Encore ce dernier sacrifice à la malignité humaine pour avoir le droit de nous aimer ensuite à ciel ouvert, n'est-ce pas, mon cher bien-aimé?... » Elle a raison!... Mais elle embrouille plusieurs choses quand, dès la mort de Mme Hugo, elle prend « cette âme » pour témoin du serment qu'elle renouvelle : « vœu sacré que j'ai fait, la première fois que je me suis donnée à toi, de t'aimer dans ce monde et dans l'autre tant que mon âme existera... » Et elle ajoute, avec une singulière impétuosité de certitude : « sûre que je suis d'être approuvée et bénie dans mon amour, par ce grand cœur et ce grand esprit qui vient de nous devancer, hélas! dans l'éternité. » Se trompe-t-elle? Je n'en sais rien. Elle put croire que non. Mme Hugo, par testament, lui léguait un camée cerclé d'or et qui représentait Mme Hugo. Elle s'habilla de noir et n'eut pas d'autre bijou que ce camée, que cette Mme Hugo, sur la poitrine. Victor Hugo les voyait l'une et l'autre, la défunte et la vivante, du même coup d'œil.

La vivante et Victor Hugo ne se quittèrent plus. Ce n'est pas dire que tout alla le mieux du monde. Certes, jusqu'aux derniers jours, Juliette fut passionnément fidèle à son grand homme, fidèle de compagnie et de sollicitude comme autrefois fidèle d'amour. Elle conserva, jusqu'aux derniers jours, dans la tendresse plus reposée, le vocabulaire de l'amour et même de l'amourette. « Je t'aime, je t'adore, corps, cœur et âme... » Ils sont, l'un et l'autre, septuagénaires. Et jusqu'aux derniers jours de Juliette, ou peu s'en faut, l'amant continua d'être futile. C'était son goût, de la tromper. Elle se plaignait et sentait sa faiblesse, dans un conflit de son « vieil amour » et des « jeunes tentations. » Quelquefois, elle égaye de drôlerie sa tristesse véritable : « Cher bien-aimé, je ne veux pas te faire une scie de tes bonnes fortunes ; mais je ne peux pas m'empêcher de sentir que mon vieil amour fait une triste figure au milieu de toutes ces cocottes répétant à qui mieux mieux leur gloussement familier : Pécopin, Pécopin, Pécopin, pendant que mon pauvre pigeon emblématique s'épuise à roucouler : Bauldour, Bauldour, Bauldour. Voilà longtemps que la chasse fantastique dure sans que tu en paraisses lassé ou découragé. Quant à moi, j'aspire au repos... » Et elle annonce qu'elle met la clef de son cœur sous la porte. Mais non ! et elle ne cesse pas d'aimer le frivole.

Cette histoire d'amour n'est pas la plus jolie que nous devions à l'entrain des poètes. Le personnage de Victor Hugo ne s'y révèle pas d'une façon très agréable. On dira : Ce n'est pas Victor Hugo ; ce n'est que Toto ; et, pendant que Toto vit assez mal, Victor Hugo écrit ses poèmes.

Que dire d'autre ?... Une telle séparation de l'homme et du poète, nous avons peine à la concevoir. Hugo pourtant l'avait réalisée. Avec une imagination prodigieuse, il eut le cœur médiocre, l'âme petite et vulgaire. Son génie était, en quelque manière, indépendant de lui, étranger à lui, un don sublime et qu'il ne méritait pas beaucoup. Dans son génie même, il y a peu d'âme ; et comment ne pas l'admirer par-dessus tous les poètes de son temps ? Mais comment l'aimer autant que de moindres poètes, plus dignes des tendresses de l'esprit ?...

André Beaunier.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES PRINCIPES ET LES PROCÉDÉS DE LA « GERMANISATION » POLONAISE

Historya Polityki rzadu pruskiego wobec Polakow (Histoire de la politique du gouvernement prussien à l'égard des Polonais), par Joseph Buzek, professeur à l'Université de Léopol et député au Reichsrath, un vol. in-18, Léopol, librairie Altenberg. — *Une Année de Persécutions en Pologne*, bulletins de l'Agence polonaise de Presse, années 1912 et 1913, deux vol. in-8°; Paris, librairie de l'Agence polonaise, 27, quai de la Tournelle. — *Allemands et Polonais*, par le docteur Victor Nicaise, un vol. in-8°, Paris, Bibliothèque des *Marches de l'Est*, 1911.

C'est dans l'ancienne gare de Cologne, il y a tout juste trente ans, que j'ai eu pour la première fois l'occasion de faire personnellement connaissance avec la dureté allemande. Je revenais, avec un ami, de Leipzig, où nous étions allés entendre une exécution d'ailleurs vraiment inoubliable de la *Messe Solennelle* de Beethoven; et un employé de la gare du Nord, au départ de Paris, nous avait expressément assuré qu'il nous suffisait, pour être en règle, de quitter Leipzig, par un train quelconque du soir, avant la fin de la dernière des « six » journées que nous accordaient nos billets d'aller et retour. Aussi avions-nous éprouvé un mélange douloureux de surprise et d'indignation lorsque, dès l'aube du septième jour, dans le train qui devait nous ramener de Leipzig à Paris, un contrôleur saxon ou hanovrien nous avait déclaré que nos billets se trouvaient périmés depuis l'heure de minuit; et il ne nous avait pas fallu moins que la certitude d'une prochaine réparation triomphale de l'injustice flagrante commise à notre endroit pour nous

faire consentir à payer, tout provisoirement, — du très peu d'argent qui nous restait, — le prix de la continuation de notre route jusqu'à Cologne, où nous étions enfin arrivés vers huit heures du matin.

Inutile d'ajouter que notre premier soin, en y arrivant, avait été de nous présenter devant le chef de gare, haut et imposant personnage d'une soixantaine d'années, dont je revois l'allure éminemment militaire, avec sa barbe grise taillée en pointe, ses fines lèvres plissées d'un sourire méprisant, et, par-dessous sa lourde casquette de drap rouge, le terrible regard immobile de deux grands yeux d'un bleu de métal. Il nous avait reçus sur le seuil de son bureau, d'un air à la fois méfiant et narquois, qui n'avait pas été pour nous faciliter la tâche de lui expliquer notre situation. Mais, surtout, cette tâche nous avait été rendue malaisée par la défense formelle qu'il nous avait faite de nous servir de notre langue française. *Deutsch sprechen!* « Parler allemand ! » nous avait-il ordonné, dès nos timides excuses préalables, et force nous avait été de lui obéir. Ou plutôt, moi seul avais été en état de le faire, mon compagnon ayant toujours réussi miraculeusement à mener de front, avec le « wagnérisme » le plus passionné, l'ignorance la plus absolue de la langue allemande ; et comme toute ma propre provision d'allemand se bornait alors à une centaine de mots, plus ou moins archaïques, qu'avait pu m'apprendre la pratique assidue des partitions et poèmes de Wagner, peut-être mon lecteur n'aura-t-il pas trop de peine à se figurer le supplice qu'avait été pour moi, pendant un bon quart d'heure, une telle obligation de plaider notre cause dans une langue à peu près inconnue, en présence de cette espèce de colonel de gendarmes prussien qui, sans jamais me répondre d'un mot ni d'un geste, s'obstinait à fixer sur moi le regard soupçonneux de ses gros yeux de plomb !

Un bon quart d'heure, je n'exagère pas en attestant que mon plaidoyer avait duré ce temps-là, un plaidoyer où à chaque instant j'avais dû m'arrêter, faute de mots allemands pour achever une phrase commencée ; si bien que parfois mon compagnon n'avait pu s'empêcher d'intervenir, poussé par sa pitié pour moi à vouloir me « doubler » en baragouinant, lui aussi, des mots français étrangement revêtus de désinences germaniques. Le fait est que le succès de notre démarche nous apparaissait revêtu d'une importance quasiment vitale : car comment aurions-nous prévu que, dès l'heure suivante, dans cette ville étrangère, un compatriote prendrait assez à cœur ses fonctions de consul de France pour nous mettre très gracieusement à même de rentrer à Paris ? C'est dire que, s'il est vrai que je n'oublierai jamais

les jouissances que m'a values la *Messe en ré*, un certain soir d'avril, dans la vénérable église Saint-Thomas de Leipzig, plus mémorable encore me restera toujours l'angoisse épouvantée de ce quart d'heure de mon discours allemand sur le seuil du bureau du chef de gare de Cologne. Oui, et quand ensuite le quart d'heure s'est écoulé, comme une fois de plus, une vingtième fois, je tâchais péniblement à répéter l'affirmation formelle de l'employé de la gare du Nord, et puis aussi à dépeindre la détresse pitoyable où risquait de nous plonger cette funeste erreur, voilà qu'enfin les lèvres ironiques du haut fonctionnaire ont daigné se rouvrir, — et, cette fois, pour nous répondre en excellent français! en un français non seulement très correct, mais coulant et aisé à l'égal du nôtre, — en un français appris peut-être, jadis, dans les salons de Paris, — cet homme qui, pendant un quart d'heure, m'avait condamné à me torturer la cervelle pour en extraire des phrases allemandes nous a signifié qu'il s'était désormais suffisamment « payé notre tête! » « Non, non, — nous a-t-il dit, — vos billets ne valent plus rien! Et maintenant laissez-moi : j'ai autre chose à faire que de vous écouter! » Aujourd'hui encore, après trente ans, je conserve dans l'oreille cette réponse française du vieux chef de gare, avec la pureté glaciale de l'accent tout parisien qui l'accompagnait; et aujourd'hui encore son souvenir réveille en moi le même sentiment de sombre colère qui, ce matin d'avril, a bien failli m'exposer à goûter, par surcroît, des rigueurs plus « matérielles » de la justice prussienne.

Il m'a été donné, dans la suite, d'observer d'assez près cette redoutable justice. Je l'ai vue s'abattre lourdement sur de faibles femmes et sur des enfans; j'ai entendu gémir (en secret) sous ses coups des amis alsaciens dont l'unique crime avait été de ne pouvoir pas oublier leur éducation française; et il n'y a pas jusqu'à ma propre expérience qui n'ait eu de quoi me renseigner sur elle, — oh! bien modestement, — à deux ou trois reprises, par exemple pendant la fameuse « période des passeports, » où le désir intempestif de revoir l'émouvante *Vierge au buisson de roses* de Martin Schongauer m'a valu d'être reconduit entre deux gendarmes jusqu'à la station de Colmar, à travers des rues désertes et muettes. Mais rien de tout cela ne m'a laissé une impression aussi profonde, ni ne m'est apparu aussi pleinement « représentatif, » que le souvenir du puissant dignitaire à la casquette rouge s'amusant durant un quart d'heure à vexer et à humilier lâchement deux pauvres enfans dont l'entière bonne foi n'était que trop visible, — et plus visible encore leur navrante misère, leur frayeur devant la

perspective soudaine d'avoir peut-être à mendier dans les rues de Cologne ! C'est là un jeu cruel dont il me semble que personne autre qu'un fonctionnaire prussien n'aurait été capable; et toujours, au contraire, dans ce que je serais tenté d'appeler l'âme « idéale » du fonctionnaire prussien, j'ai été frappé de découvrir un manque absolu de pitié, tel exactement que me l'avait déjà révélé, — à défaut de ses paroles, — l'implacable regard de mon homme de Cologne.

Encore nous était-il relativement malaisé, jusqu'ici, d'apercevoir au juste le degré où peut atteindre cette « dureté » prussienne : jusqu'au jour où nous l'avons vue se déployer brusquement, à notre extrême surprise, contre de très innocentes familles de consuls, contre de jeunes collégiens coupables seulement d'avoir voulu s'instruire dans la langue de Gœthe, voire contre de vieilles églises villageoises ou des wagons de luxe. Il y avait bien nos frères d'Alsace et de Lorraine qui, de temps à autre et presque malgré eux, nous laissaient deviner quelque épisode par trop féroce d'une torture qu'héroïquement, ils s'exposaient à subir, — en punition de cette fidélité merveilleuse à leurs souvenirs et à leurs espoirs qui leur vaudra toujours l'admiration du monde. Mais, précisément, cette origine, plus ou moins volontaire, de leur torture, nous empêchait d'en mesurer toute l'étendue ; et c'est chose incontestable aussi que, de leur côté, les bourreaux de l'Alsace-Lorraine joignaient à leur rancune contre elle un peu de ce sentiment de crainte que toujours, d'âge en âge, ils avaient éprouvé à l'égard de la France.

Non certes, pour terribles que soient les griefs de nos frères alsaciens, ce qu'ils vont avoir à nous en raconter ne saurait nous donner une image « adéquate » du sort réservé à toute victime de la domination allemande : tout de même qu'il ne nous aurait pas été possible d'évaluer le caractère foncier du chef de gare de Cologne si, au lieu de mon compagnon et de moi, ce fonctionnaire avait vu comparaître devant lui deux riches et somptueux voyageurs de première classe, capables de faire entendre, au besoin, une réclamation contre lui, ou peut-être de réprimer sur-le-champ son insolence sans avoir à redouter d'être ignominieusement jetés en prison. Tandis qu'il existe en Europe une nation vis-à-vis de laquelle le gouvernement prussien se trouve à peu près dans la situation qu'occupait par rapport à nous le vieux fonctionnaire en casquette rouge, — une nation que ce gouvernement regarde, d'instinct, comme infiniment au-dessous de lui,

et contre laquelle il se croit complètement libre d'exercer tout à l'aise sa « dureté » native : de telle sorte que c'est de cette nation-là que nous aurons chance d'apprendre, aujourd'hui, à connaître le fonctionnement « normal » de cette dureté, et, du même coup, à le craindre lui-même et à le haïr, à nous armer d'un surcroît d'énergie pour en écarter la menace de notre horizon !

Ah ! combien je voudrais, en ces journées d'attente solennelle, pouvoir traduire et mettre sous les yeux de tout Français le très savant ouvrage récemment consacré par un professeur de l'université de Léopol, M. Joseph Burek, à la peinture des tendances et des procédés de la politique « polonaise » du gouvernement prussien depuis un quart de siècle (1) ! Combien je souhaiterais qu'une traduction du livre pathétique de M. Burek parvînt sous les yeux de ces Italiens qui ne peuvent ignorer le séculaire mépris qu'entretient secrètement pour eux toute âme allemande, — un mépris à peine moins profond, sous de vains semblans d'amitié, que celui qu'elle étale au grand jour pour les divers peuples slaves ! Hier encore, en vérité, les plus « européens » d'entre nous n'accordaient qu'une attention bien distraite aux très maigres nouvelles que daignaient nous transmettre les agences télégraphiques touchant la « germanisation » de la Posnanie : tout cela nous paraissait si lointain, si manifestement assuré de n'offrir jamais pour nous qu'une signification toute « sentimentale ! » Et voici qu'à présent l'espèce de mur qui nous séparait de la Pologne s'est, une fois de plus, brusquement écroulé ! Un frémissement d'enthousiasme a secoué la France entière, l'autre jour, à la lecture de l'admirable proclamation du grand-duc Nicolas. Pas un de nous qui ne se soit senti comme allégé d'un poids sur le cœur, en même temps qu'il se rappelait avec une ombre de regret, ou peut-être de remords, sa trop longue indifférence au martyre de la noble morte enfin ressuscitée. Mais, au reste, ce n'est pas seulement de notre compassion que relèvent les faits recueillis et rapportés par l'éminent professeur polonais. La leçon qu'ils contiennent à notre adresse est d'ordre plus direct. Le régime d'extermination qu'ils nous montrent à l'œuvre en Pologne prussienne est celui-là même qui, dès demain, si nous ne l'empêchons du prix de notre sang, risquera de s'abattre sur quelques-unes de nos plus chères provinces françaises ; et n'est-ce pas dès aujourd'hui que voici dressée tragiquement devant nous la même race qui, d'un bout à l'autre du livre de M. Burek, nous révèle en un relief

(1) Voyez aussi, dans la *Revue* des 1er novembre et 1er décembre 1908, les articles de M. Henri Moysset sur *La politique de la Prusse et les Polonais*.

sans pareil sa véritable nature, avec son mélange profond de bassesse et de ruse, d'impudence et de férocité?

« Il ne faut pas oublier que, dans nos relations avec les Polonais, nous n'avons pas affaire à des égaux. Avec une race comme celle-là, notre rôle, à nous, est de commander; le leur, d'obéir. » Cette phrase mémorable d'un discours prononcé au Landtag prussien, le 25 janvier 1904, par le ministre Hammerstein ne traduit encore qu'imparfaitement l'attitude ordinaire de la Prusse à l'endroit des Polonais. Elle définit bien l'immense mépris dont je parlais tout à l'heure, mais non pas ce qui s'y ajoute de haine malfaisante. Non content de tenir expressément les Polonais pour une espèce inférieure, le gouvernement prussien ne cache pas son dessein de travailler par tous moyens possibles à les supprimer; et l' « obéissance » qu'il exige d'eux consisterait exactement, de leur part, à se laisser traiter comme une race de lapins ou d'autres bêtes nuisibles dont un propriétaire aurait résolu de délivrer ses bois. C'est à cette seule fin, — l' « élimination » prochaine et radicale de l'élément polonais, — que tend tout l'effort d'une politique inaugurée déjà, au lendemain de la guerre de 1870, par le prince de Bismarck, et prêchée notamment, après lui, par un célèbre professeur de l'université de Leipzig, M. Hasse, à qui M. Burck attribue l'honneur, — si je puis ainsi dire, — d'avoir inspiré d'une manière plus ou moins immédiate la plupart des mesures de « germanisation » employées en Posnanie depuis un quart de siècle. Voici, par exemple, le résumé que nous fait M. Burek des chapitres consacrés à la *Question polonaise* dans un gros livre où le professeur Hasse a recueilli l'essence de ses leçons sur la *Politique intérieure allemande :*

Aux yeux du professeur de Leipzig, le « danger polonais » est une pure chimère : car il n'y a pas de rêve plus insensé que celui de la renaissance d'un puissant État polonais capable de devenir une menace pour l'Empire allemand. D'après M. Hasse, l'avenir appartient aux grandes nations, dont les luttes économiques constitueront l'histoire des siècles prochains. Et pour que, dans ces luttes, la nation allemande soit à même de tenir tête aux trois autres nations qui, seules, se trouveront appelées à survivre en face d'elle, — la Russie, l'Angleterre et la Fédération Américaine, — il faudra comme conditions absolument nécessaires : 1° que tout le territoire de l'Empire allemand ne soit habité que par des Allemands ; 2° qu'aux Allemands de l'Empire actuel s'unissent ceux de leurs compatriotes qui habitent aujourd'hui des États limitrophes. Aussi convient-il que l'Empire allemand ne néglige rien pour s'annexer au plus vite ces États limitrophes du Nord et du Sud, tels que la Hongrie, ou peut-être certains morceaux de

l'Empire de Russie. Mais la condition principale de la survivance future de l'Allemagne est la « germanisation des parties non allemandes de l'empire. » A cette germanisation il faut que l'État et les particuliers contribuent à tout prix, par tous les moyens, « *sans avoir le droit de se laisser arrêter par aucun scrupule de légalité, ni non plus de morale.* » Est-ce que, déjà, la Constitution même de l'Empire ne dit pas que « le but de l'Empire est exclusivement de veiller au bien-être du peuple allemand ? » Et parmi ces « parties non allemandes, » c'est d'abord et surtout, naturellement, la Pologne qu'il faut « débarrasser de tout élément étranger. »

A quoi l'on ne doit pas travailler par le moyen de l'école, ainsi qu'on a commis l'erreur de le faire, mais bien par le moyen d'une élimination systématique des indigènes polonais, et par celui d'une importation systématique de colons allemands. « Je tiens en effet pour une erreur, — écrit M. Hasse, — la manière dont, par le moyen de l'école allemande obligatoire, nous livrons à de fâcheux étrangers le très précieux trésor de notre langue allemande. Nous aurions dû ne contraindre nullement les enfans polonais à fréquenter nos écoles ; ainsi la population polonaise aurait continué à être, parmi nos colons allemands, une troupe d'ilotes, comme il y a cent ans. » Donc, ne plus exiger désormais de l'enfant polonais qu'il apprenne l'allemand : mais, au contraire, mettre un plus haut prix à la connaissance de l'allemand en condamnant ceux qui ignorent cette langue à un plus long terme de service militaire, à la dépense forcée d'interprètes légaux, à la tenue en allemand des livres de commerce, etc., bref en multipliant à l'infini les obstacles, autour des indigènes polonais, de manière à leur rendre de plus en plus impossible le séjour de leur pays.

Quant à la colonisation allemande, destinée à remplacer la population indigène ainsi éliminée, voici les trois grandes règles sur lesquelles l'appuie le professeur Hasse :

1° Il faut interdire rigoureusement et rendre tout à fait impossible l'immigration, en Pologne prussienne, de Polonais et de Tchèques de Russie et d'Autriche. Il n'y a pas jusqu'à l'importation provisoire d'ouvriers slaves pendant le temps de la moisson qui ne doive être sévèrement défendue, — sauf à appeler, au lieu de ces ouvriers slaves, d'autres étrangers, belges ou italiens ;

2° Il faut retenir à tout prix en Pologne les colons allemands qui s'y trouvent déjà fixés. Donation de terres aux ouvriers, assistance publique et privée, création d'œuvres de secours, d'instruction, de divertissement, mais rigoureusement fermées à toute personne non allemande. On doit faire en sorte que « les Allemands aient l'impression d'être chez soi, dans les provinces polonaises : » d'où l'obligation de donner à toute la vie publique une apparence allemande, en supprimant les inscriptions polonaises, en interdisant les journaux et autres imprimés polonais, etc. — Défense sera faite aux Polonais de prendre part à aucun service national ou communal, chemins de fer, postes, administration des domaines publics, etc.

3° Enfin il faut encourager par tous les moyens l'immigration de nouveaux colons allemands dans les provinces polonaises. Avant tout, M. Hasse demande que la Commission de Colonisation accélère ses travaux,

« attendu que ceux-ci ne peuvent s'effectuer pleinement qu'en temps de paix, et que l'œuvre de colonisation doit se trouver achevée *avant que se produise la guerre inévitable de l'Allemagne contre le monde slave.* » D'où la nécessité d'accroître considérablement les fonds destinés à la germanisation, d'étendre celle-ci aux régions polonaises de la Silésie et de la Prusse Orientale, mais surtout d'accorder au gouvernement la faculté d'exproprier à son gré des terrains appartenant à des maîtres polonais, pour les confier désormais aux mains de maîtres allemands.

« A l'exception du passage qui concerne la politique scolaire, — ajoute en terminant M. Burek, — il n'y a pas une seule des mesures proposées par le professeur Hasse qui n'ait été adoptée et rigoureusement appliquée par le gouvernement prussien. » Avec une « rigueur » sans cesse renforcée depuis un quart de siècle, ce gouvernement monstrueux a poursuivi, dans ses provinces polonaises, les deux modes parallèles de son plan « bismarckien » de « germanisation, » qui consiste, d'un côté, à « rendre la vie impossible » aux indigènes polonais, tandis qu'on ne négligeait rien, d'autre part, pour la « rendre agréable » aux colons allemands importés en leur place. Tout ce qu'on vient de lire touchant l'interdiction aux Polonais, — aux libres citoyens polonais de l'Allemagne, — de « se mêler jamais d'aucune fonction nationale ou communale, » de parler publiquement leur langue, voire de « se sentir chez soi » dans leur propre pays, toutes ces choses qui nous paraissent incroyables sont devenues, là-bas, d'une réalité si banale que nul ne songe plus à s'en étonner. Ouvertement, l'autorité prussienne a installé dans toute la Posnanie un sûr et savant appareil d'extermination. Du haut en bas de l'échelle administrative, c'est comme si chacun de ses fonctionnaires portait écrite, sur sa casquette, sa mission officielle de « travailler par tous moyens à éliminer l'élément polonais. » Et que l'on imagine l'atmosphère intellectuelle et morale qui doit fatalement résulter, pour une nation, de la présence continuelle d'une pareille menace au-dessus de sa tête !

Sans compter que, d'année en année, et presque de jour en jour, l'impatience haineuse des « germanisateurs » les amène à rejeter plus effrontément « tout scrupule de légalité, comme aussi de morale. » Pour m'en tenir à un seul exemple, on sait que le gouvernement prussien a obtenu du Landtag, il y a quelques années, la scandaleuse « faculté d'expropriation » que réclamait naguère le professeur de Leipzig. Il n'a plus suffi désormais à la Prusse d'attendre que la vie fût « devenue impossible » aux Polonais indigènes : lorsque l'un de ceux-ci a fait mine de vouloir persévérer dans sa résistance, — ou

plutôt dans son fidèle attachement à la terre natale, — lorsque le pouvoir a reconnu que ni les procès, ni le reste des vexations de toute espèce dont on l'accablait ne le réduisaient à vendre son domaine familial, — sur lequel on entend bien que, depuis longtemps déjà, ledit pouvoir avait eu soin de s'attribuer un droit de « préemption, » — licence lui a été octroyée de s'emparer tout simplement du domaine, après avoir payé au propriétaire ainsi dépouillé une somme plus ou moins égale à sa valeur. C'est de cette manière qu'en octobre 1912, quatre des plus universellement connus et respectés parmi les propriétaires posnaniens, MM. Koscielski, Trzcinski, Zablocki, et Mme Liszkowska, ont soudain reçu l'avis d'avoir à quitter leurs domaines, — de superbes domaines de près de 2 000 hectares chacun, appartenant à leurs familles depuis des siècles, mais dont la Prusse avait résolu de faire, dorénavant, des terres allemandes. Voici d'ailleurs le texte authentique de la lettre imprimée qui avertissait ces quatre propriétaires de l'invraisemblable mesure prise à leur endroit :

ARRÊTÉ.

La Commission royale de colonisation pour la Prusse occidentale et la province de Posen vient d'arrêter, dans sa réunion du 10 octobre 1912, que la propriété de..., se trouvant dans le district de..., appartenant à M..., avec toutes ses dépendances et avec toutes les parcelles sur lesquelles le même propriétaire se trouverait avoir des droits, lui sera désormais acquise par voie d'expropriation, conformément aux articles 13, 15 et 17 de la loi du 20 mars 1908. A Posen, ce 10 octobre 1912.

Pour la Commission de colonisation,

Le président : GRAMSCH.

Je me souviens d'avoir lu dans les journaux polonais, il y a deux ans, le récit des circonstances profondément émouvantes qui avaient précédé ou accompagné la quadruple expropriation. Interpellations au Reichstag, suppliques des habitans *allemands* de la contrée, rien n'avait pu arrêter la toute-puissante « Commission de colonisation; » et tour à tour chacun des quatre propriétaires avait dû quitter, sous peine de prison, la vénérable demeure que, naguère encore, il avait espéré transmettre à ses enfans. Détail particulièrement grotesque et navrant tout ensemble : l'un de ces propriétaires, M. Trzcinski, qui avait autrefois acheté lui-même le domaine dont il se voyait à présent dépouillé, l'avait alors payé 15 000 marks de plus que le prix qui lui en était donné par les spoliateurs; non contens de lui prendre par

force son domaine, ils trouvaient encore moyen de le voler ! Et à peine venait-on d'achever ces quatre premières expropriations, que déjà d'autres victimes étaient désignées, celles-là de condition plus modeste, comme, par exemple, un paysan du village d'Ociar, M. Tyrakowski, sommé de « céder le plus rapidement possible à un voisin allemand » sa parcelle de terre, faute de quoi celle-ci lui serait enlevée d'office par la Commission de Colonisation ! Durant l'année 1913, 27 propriétés de plus de 2000 hectares tombaient entre des mains allemandes, et le gouvernement prussien élevait jusqu'à un milliard le total de ses fonds de « germanisation. »

Aussi la surprise avait-elle été grande, de part et d'autre, dans le camp des « expropriations, » comme dans celui de leurs futures victimes, lorsque, depuis le début de la présente année 1914, l'ardeur exterminatrice des autorités prussiennes avait semblé se ralentir. Dès le mois de décembre 1913, une réunion de « patriotes » allemands de Posnanie avait « vivement critiqué l'attitude actuelle du gouvernement à l'égard des Polonais, » et déploré dans la politique de germanisation « un arrêt éminemment préjudiciable aux intérêts allemands. » Avec instance, la réunion exigeait : « 1° de nouvelles expropriations ; 2° des mesures propres à dépoloniser les villes ; 3° une pratique plus énergique, dans les écoles, de la politique antipolonaise. » Mais non, décidément, le pouvoir « fléchissait ! » On apprenait même avec stupeur que, dans certains endroits de la Posnanie, des sociétés de préparation militaire autorisaient leurs membres polonais à arborer des drapeaux où les couleurs rappelaient un peu celles de la Pologne ! « Il vient d'arriver un incident assez curieux à Buk, en Silésie, — écrivait par exemple un journal polonais. — Un agent de police, ayant remarqué ces drapeaux « dangereux, » a cru qu'il était de son devoir d'intervenir. Jamais il n'a voulu comprendre qu'il pût être permis « en Prusse, à « qui que ce soit, d'arborer des insignes aussi séditieux. »

Ce que « ne voulait pas comprendre » l'agent de police de Buk, personne en vérité ne le comprenait dans les provinces polonaises de la Prusse, jusqu'au jour où la déclaration de guerre s'est enfin chargée de tout expliquer. Désormais « Hakatistes » et Polonais s'accordent à deviner les motifs qui, depuis plusieurs mois, ont arrêté le gouvernement prussien dans son œuvre de « germanisation ; » et j'imagine que volontiers même, dans les régimens occupés à envahir la Belgique ou à défendre la Lorraine, on permettrait aux soldats polonais de chanter dans leur langue leurs vieux chants nationaux, si l'on espérait pouvoir ainsi fermer leurs oreilles à la proclamation du grand-duc Nicolas.

Mais comment leur faire oublier, avec tout cela, les traitemens infligés à leurs parens et à eux-mêmes depuis vingt ans, et en premier lieu cette « politique scolaire antipolonaise » dont la susdite réunion de « Hakatistes » posnaniens assurait qu'elle avait « donné jusqu'ici des résultats merveilleux? »

Oui, en supposant même que l'on réussisse à maintenir les soldats polonais dans l'ignorance de l'admirable perspective ouverte à la Pologne par cette proclamation du généralissime russe; en supposant que l'on réussisse à s'assurer momentanément leur obéissance par le moyen d'une adroite combinaison de faveurs et de menaces, il n'est pas possible qu'un jour, dans le cœur de ces soldats, ne s'éveille pas le souvenir de la façon dont eux-mêmes et leurs petits camarades ont été naguère torturés, d'âme et de corps, par leurs maîtres d'école. Car le professeur Hasse a beau soutenir que la Prusse fait trop d'honneur aux enfans polonais en les forçant à se « civiliser » dans ses écoles allemandes : ce n'en est pas moins dans ces écoles que s'exerce et se déploie le plus brillamment l'œuvre de « germanisation » telle qu'il la rêve, et nulle autre part, ses compatriotes ne se trouvent aussi à l'aise pour faire sentir à la race « inférieure » la haine sans merci qu'ils éprouvent pour elle. Il faut lire dans le livre récent de M. Nicaise, *Allemands et Polonais*, la description à la fois très discrète et infiniment angoissante de la lutte qui se poursuit de jour en jour, dans chaque village de la Pologne prussienne, entre le maître ou la maîtresse d'école et les enfans polonais de l'endroit. Je ne crains pas de l'affirmer: les atrocités commises, ces jours derniers, en Belgique et en Alsace-Lorraine par les troupes allemandes n'égalent pas encore la rigueur avec laquelle ces « civilisateurs » attitrés de la jeunesse polonaise ont coutume de contraindre leurs élèves à échanger leur « barbarie » slave contre l'inappréciable bienfait de la « culture » germanique. Ne vont-ils pas jusqu'à leur faire célébrer, — sous peine de côtes brisées ou de trous dans la tête, — les anniversaires de prétendues victoires remportées par la Prusse sur leurs ancêtres polonais : tout de même que, sans doute, ils les forcent à chanter une espèce de « cantique » scolaire que chantaient jadis en chœur, tous les matins, dans les rues de Starnberg, les petits Bavarois de l'école primaire de cette bourgade, — un cantique où j'entendais revenir à chaque instant, par manière de refrain, les mots : *Franzosen schlagen*, « assommer les Français ? »

Aussi bien ai-je eu, tout récemment, l'occasion de me renseigner d'une manière plus directe sur cette « politique scolaire » de la Prusse

en Pologne. Une jeune servante originaire des environs de Gnesen m'a raconté comment, un beau jour, le maître d'école de son village avait annoncé que lui seul, désormais, serait chargé de l'enseignement religieux, et que, donc, celui-ci se ferait en langue allemande. Après quoi, il avait interrogé tour à tour quatre ou cinq élèves, garçons et filles, mais qui tous étaient restés muets, ou bien avaient répondu en polonais. « Le maître d'école est devenu furieux, me disait la jeune fille, — et tout d'un coup nous l'avons vu s'élancer sur nous avec l'énorme gourdin qui lui servait de canne. Bien vite, naturellement, nous nous sommes enfuis par-dessus les bancs : mais il y avait dans notre classe un petit garçon boiteux qui marchait avec peine, et qui, d'ailleurs, aurait sans doute répondu en allemand, si le maître s'était avisé de le questionner. Ce malheureux n'avait pas bougé de sa place, lorsque nous étions partis en foule, et c'est sur lui que s'est abattue la rage insensée du maître d'école. Bientôt ceux d'entre nous qui s'étaient attardés dans la cour ont entendu un grand cri : l'enfant boiteux avait reçu le gourdin sur la tête, et était tombé sans connaissance. Pendant plusieurs jours, le médecin a désespéré de pouvoir le sauver. Son aventure nous a valu de ne plus entendre parler d'instruction religieuse toute cette semaine : mais ensuite, les interrogations ont recommencé, et, avec elles, les coups de règle, les coups de pied, sans parler des injures, qui pleuvaient sur nous avec une abondance effroyable. Deux élèves ont été envoyés, pour un an, dans une maison de correction. Les autres ont fini par céder, mais le maître d'école s'est rendu si odieux qu'il a dû intenter un procès à plusieurs habitans du village pour obtenir d'être, de nouveau, salué quand il passe dans la rue. »

Je m'arrête sur ce dernier trait, d'une authenticité parfaite, et qui nous fait voir au début du XXe siècle, dans un village de la Pologne prussienne, un recommencement merveilleux de l'histoire de Gessler. Mais comment donc le jeune soldat polonais oublierait-il, parmi toutes les marques d'amitié dont le comblent aujourd'hui ses chefs, les coups de gourdin de son maître d'école, et son propre séjour dans une maison de correction, et le procès dont ses parens et lui se sont vus menacés, s'ils manquaient à saluer leur savant tortionnaire? Rappelle-toi, petit soldat polonais, et sache bien reconnaître ton véritable ennemi!

T. DE WYZEWA.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE CHOLÉRA

Les grandes chaleurs sont revenues et, avec elles, la saison des intoxications digestives. C'est surtout la chaleur humide qui fatigue, anémie et prédispose aux affections du tube digestif. Les atteintes de toute nature vont apparaître, simples, banales, ou graves, mortelles, sous formes d'épidémies plus ou moins localisées.

Le choléra des nourrissons refait son apparition. Contre cette terrible maladie, des conseils par voie d'affiche sont donnés aux mères de famille. Mais contre le vrai choléra, le choléra asiatique, qui peut éclater brusquement comme un coup de foudre dans un ciel serein, que faire ? et quelle panique !

Quand il s'agit de « guerre, » le choléra n'effraie pas ; on n'y pense pas. Pourtant il fut avec elle aux Balkans, les années dernières, et comme elle aussi il se termina avec la paix.

Il est retourné dans ses foyers : l'Inde, qui, depuis mémoire d'homme, aussi loin que l'on voit dans les vieux livres sanscrits, se retrouve immuable dans ses symptômes, dans sa forme.

Toutes les autres maladies évoluent, se modifient ; le choléra reste. Y a-t-il donc des exceptions pour la mort des maladies?

Toutefois, l'Europe est toujours inquiète en été, car depuis la première fugue du choléra en 1832, depuis son apparition en Europe, il a laissé quelques traînards, quelques foyers qui peuvent se réveiller à un moment donné.

Le terrible vibrion est en France, il y était l'an dernier dans le Midi,

à Toulon, à Marseille; bien plus, dans l'eau de la Seine. L'an dernier, à Saint-Cloud, MM. Violle et Pottevin trouvaient un microbe identique au vibrion vrai du choléra.

Il pouvait déchaîner une épidémie, il ne le fit point! Pourquoi? C'est là le secret du génie épidémique.

Ces microbes sont comme des nihilistes, reconnus, identifiés loin de leur patrie. Ils n'ont commis aucun crime, mais ils le pouvaient faire; c'est une bombe qui a avorté.

Le vrai choléra se trouve aux Indes! L'Europe lui est trop inhospitalière, il ne se trouve point dans son élément; il ne tue point comme en Asie sa patrie.

*
* *

Il semble qu'en Asie toutes choses prennent une proportion énorme, inconnue en Europe; les montagnes sont gigantesques, les parfums des fleurs violens, les grands fauves et les serpens venimeux abondent, les cyclones d'une puissance inouïe sont fréquens, les épidémies (peste et choléra) formidables.

Le choléra aux Indes, aussi loin qu'on a les statistiques anglaises, fait au minimum actuellement des centaines de mille décès et les corps sont brûlés dans des bûchers ou jetés dans les rivières. Les grands centres de mort sont les grands centres de religion, surtout Bénarès et les bords du Gange. Chaleur étouffante, humidité écrasante, miasmes, humus putride, saleté, etc., que de conditions pour le développement de la maladie!

Ni la fréquence, ni la virulence ne sont en diminution aux Indes et régions voisines (d'après M. Pottevin).

Le décès par choléra aux Indes était en moyenne *par an* : de 1877 à 1886, 298 000; de 1901 à 1910, 380 000.

La proportionnalité des décès n'a pas cessé d'être considérable.

Elle était en 1912, dans la résidence de Madras, de 50 pour 100; à Bombay, de 77,8 pour 100; en Indo-Chine, de 78,2 pour 100.

Malheureusement, le choléra ne reste pas localisé dans l'Inde.

Il se propage lentement et bientôt apparaît en Europe. Le siècle dernier a vu quatre grands exodes : 1° 1817-1823; 2° 1827-1837; 3° 1841-1850; 4° 1892-1894.

1er exode. Le choléra éclate dans la vallée du Gange et du Brahmapoutre et tue une multitude de personnes en peu de semaines; les malades tombent foudroyés dans les rues; les fugitifs transportent le choléra à Calcutta, Bombay. Toute l'Inde est envahie. En trois ans,

il y eut 3 millions de victimes. Il passe ensuite en Indo-Chine, au Japon, aux Indes néerlandaises.

La *Reine Topaze*, frégate anglaise, le transporte à l'île Maurice; de là il passe à la Réunion et à Zanzibar. D'autre part, de Bombay il envahit le golfe Persique, mais s'éteint à Astrakan.

2e exode. Le choléra part du nord de l'Inde en 1827, arrive dans le Thibet en 1828, en Perse en 1829. Il envahit l'Europe par voie de terre (Russie) et par voie de mer (venant d'Arabie).

A Londres, en 1832, il fait 4 000 victimes; à Paris, 7 000; en France, 100 000.

3e exode. L'épidémie chemine lentement, atteint la France en 1848 et fait 110 000 victimes; elle revient en 1854 et tue 143 000 personnes. Nos troupes la transportent en Crimée.

4e exode. Le choléra venu des Indes, comme toujours, gagne le nord de l'Europe. Cette fois, l'épidémie fut moins importante et ne fit que 4 500 victimes en France.

La Mecque, lieu saint des Musulmans où affluent chaque année 350 à 400 000 pèlerins, est également un foyer de choléra, moins important toutefois que celui de l'Inde.

En Europe, les épidémies sont relativement rares et bénignes. Depuis les grandes épidémies de 1832, 1848 et 1854, nous n'avons eu en France (1) que quelques cas isolés dans le Sud, à Marseille et à Toulon, à bord de navires de guerre. L'épidémie de 1832 fit 107 000 victimes, celle de 1848, 100 000, et celle de 1854, 143 000.

Dans les autres pays d'Europe, on a constaté également une diminution considérable du nombre absolu des atteintes.

En Allemagne, par exemple, on trouve comme décès : en 1866, 114 683; en 1873, 28 790; en 1892, 866; en 1905, 85; en 1910, 14.

Pourtant, la mortalité relative n'a pas subi de diminution depuis les épidémies du siècle dernier; elle était autrefois de 40 à 60 pour 100, elle est aujourd'hui (1910) de 40 pour 100 en Italie, 40,8 en Russie, 58,4 en Turquie.

Cette dernière épidémie (1904-1910), importée au Hedjaz par les pèlerins indiens en mars 1902, avait peu à peu fait son chemin jusqu'en Russie en passant par l'Égypte, la côte Méditerranéenne, Bagdad, la Perse, les rives de la mer Caspienne. De la Russie, le choléra gagna l'Allemagne par propagation de proche à proche, sans à-coups; et la Hollande par transport.

(1) Abstraction faite de la panique de 1892.

Le navire qui a été le véhicule du choléra avait à bord un malade, et, malgré la quarantaine et les précautions, la maladie s'est développée à Rotterdam. Le fait doit tenir à la présence de porteurs de bacilles à bord.

Le choléra a de là envahi la Hollande, mais ne l'a frappée que légèrement, parce que les Hollandais ont exercé, contre l'épidémie, une lutte organisée de manière admirable.

Tout suspect était isolé, ainsi que toute sa maison, et cet isolement ne cessait qu'après examen bactériologique négatif. On isola ainsi jusqu'à 114 personnes pour un seul cas. Les résultats de cette tactique furent tels que la plupart du temps les cas furent uniques et jamais on n'arriva à en compter plus de quatre dans le même endroit. Les exemples de la Hollande, de l'Allemagne, de la Belgique montrent comment peut être désormais instituée une méthode définitivement efficace contre le choléra.

En temps de guerre la lutte contre le choléra est bien difficile; aussi fit-il, pendant la guerre des Balkans, beaucoup de victimes en Serbie, moins en Bulgarie.

Quant au traitement du choléra asiatique, on peut dire qu'il n'a pas fait de progrès.

La mortalité relative est aussi forte maintenant qu'il y a cinquante ans; elle varie de 20 à 70 pour 100. Dernièrement en Serbie, pendant l'été 1913, la mortalité fut très élevée. A Istip, un des grands laboratoires organisés par le gouvernement serbe pour le choléra, il y eut 650 malades dont 273 morts, et à Veles, un des cinq autres laboratoires, sur 1 500 malades, 800 décès.

Les progrès sont dans la prophylaxie individuelle, c'est-à-dire les moyens préventifs par l'hygiène corporelle (la propreté, les précautions alimentaires) et la prophylaxie des agglomérations (villes, contrées, départemens, frontières).

Elle va du particulier au général. D'ailleurs, cette prophylaxie est relativement aisée, car le microbe est aisément détruit; il ne résiste pas à une température supérieure à 60 degrés pendant plus de 10 minutes; il est tué en quelques minutes à 80 degrés et instantanément à l'ébullition (1).

Donc les fruits (pêches, poires, prunes, raisins, etc.), trempés

(1) La contagion se contracte par l'eau et d'homme à homme; cette dernière est terrible. La contagion par l'eau est très variable, car le vibrion y devient plus ou moins virulent; de même les vibrions de laboratoire changent subitement, radicalement.

dans de l'eau bouillante, peuvent être mangés en toute sécurité en temps d'épidémie.

La désinfection par les antiseptiques est facile à réaliser par le sublimé, le permanganate de potasse, l'acide phénique, etc., à doses relativement faibles.

Le vibrion du choléra est un des bacilles les plus fragiles.

Dans l'eau qui le contient, il est détruit par des traces infinitésimales d'hypochlorite de soude (procédé couramment employé en temps d'épidémie). Fait curieux de la part d'un bacille qui vit si bien dans les contrées tropicales : il résiste au froid, il vit après des semaines, des mois de congélation.

Il y a là un danger à signaler; il faut se méfier des fruits frigorifiés venant des pays chauds (Indes, Japon, etc.)

Le traitement. On a tout essayé, mais en vain. D'ailleurs, théoriquement, il semble très malaisé de guérir un cholérique typique, parce que la maladie évolue trop rapidement, en l'espace parfois de quelques heures. Les cas de choléra foudroyans sont très nombreux.

Il n'y a pas d'incubation manifeste; brusquement le malade vomit, a de la diarrhée, devient rigide et tombe dans le coma, parfois deux heures après le début. Dans ce cas, il est impossible de neutraliser les effets foudroyants des toxines circulant dans l'organisme et ayant atteint les organes nobles (1).

Le remède chinois consiste à ébouillanter le malade, et s'il résiste au remède, il est guéri. En Europe, on n'a rien de mieux, curativement parlant. Le sérum agit, il est vrai, mais seulement tout au début, lorsque le poison est en petite quantité et en circulation dans le sang. Mais lorsqu'il est fixé dans certains organes et qu'il est en grande quantité, le sérum est inactif.

L'épidémie cholérique durant la guerre balkanique ne nous a apporté aucun enseignement, aucune méthode intéressante nouvelle; et pourtant, quel champ d'études!

Il y eut des milliers de morts et le choléra se présenta sous des formes extrêmement variées. La seule thérapeutique efficace (et encore!) qui diminua la mortalité dans la proportion de 20 à 25 pour 100, était l'injection dans les veines de doses massives de sérum artificiel (eau salée). L'effet immédiat est toujours excellent, car le malade, à la suite de vomissemens et de diarrhées en débâcle, a perdu

(1) Le 9 octobre 1817, le choléra surprit, sur la rive droite du Betoah, l'armée anglaise, composée de 100 000 hommes, dont 10 000 Européens, et en tua 20 000 en six jours.

une quantité prodigieuse d'eau et cette déshydratation est la cause de l'aspect du malade (yeux caves, peau épaisse, mate). Pouls qu'on ne peut sentir, douleurs dans les articulations, crampes dans les membres, etc., tout cela disparait; le malade revient à la vie, c'est une résurrection, mais malheureusement souvent temporaire, car la toxine persiste et tue le malade ultérieurement.

***

Il y a trente-deux ans que la cause de cette terrible affection est connue. Ce fut Koch, celui qui découvrit le bacille de la tuberculose, qui découvrit aussi, dans une mission aux Indes, le microbe du choléra. En examinant les selles des diarrhéiques il fut frappé de la présence d'innombrables élémens microscopiques ayant la forme d'une virgule et doués de mouvemens extraordinairement rapides. C'est que ces microbes ont un petit cil, une sorte de godille à une de leurs extrémités, et ils vont à une vitesse vertigineuse. On les appelle « vibrions » ou encore bacille comma (Κόμμα, virgule).

Lorsqu'on les cultive dans le laboratoire, ils poussent avec une rapidité extraordinaire. C'est assurément une des bactéries qui se multiplient le plus abondamment. Si on en dépose une goutte dans un grand ballon, contenant du bouillon stérile, le lendemain on voit un trouble très prononcé dans le ballon, indiquant la présence de vibrions, et, à la surface, un voile épais constitué uniquement par la multitude de ces vibrions venus à la surface.

On peut juger du nombre extraordinaire des vibrions, de la faculté de reproduction phénoménale de ces bactéries, si l'on considère qu'un centimètre cube du liquide en contient des milliards, une gouttelette des millions.

D'autre part, on perçoit tout le danger de ces vibrions, puisque quelques-uns seulement suffisent pour tuer un homme du choléra, parce que l'intestin est comme le ballon de bouillon dont nous parlions plus haut, c'est-à-dire qu'il est un excellent milieu de culture, et une fois amorcé avec quelques vibrions, quelques heures après, tout le tube digestif sera plein de ces bactéries.

Pourquoi ces vibrions sont-ils dangereux ? Nous avons dans le tube digestif des milliards de milliards de bacilles, et nous nous portons à merveille. Mais le vibrion n'agit pas seulement par sa présence, par une action mécanique : il sécrète encore, si petit soit-il, une substance très active, une sorte de poison mal déterminé jusqu'ici, et la réunion de ces milliards de petites sécrétions forme finalement une grande

quantité de poison, que l'on appelle toxine, et qui, résorbé par l'intestin, tue l'individu.

Il y a un fait très curieux dans l'histoire de ce bacille, son électivité pour le tube digestif ; c'est son « port d'attache, » pour ainsi dire. Si l'on inocule ce vibrion chez un animal, quel que soit le lieu d'inoculation, on remarque que l'intestin est toujours atteint. Ceci est dû à la toxine qui se porte, aussitôt formée, dans l'intestin, ou plus exactement qui agit sur l'intestin, quel que soit le lieu d'inoculation (sous la peau, dans les muscles, veines, le péritoine, ou directement dans l'intestin).

Cette toxine, nous l'avons dit, agit sur l'intestin, c'est là sa première action ; en second lieu, elle agit sur le système nerveux central. La rigidité des agonisans, l'hypothermie (32°, 30° et au-dessous) l'indiquent ainsi que l'élévation de la température (40° et plus) quelques heures après la mort.

On voit immédiatement, d'après cela, que si l'on veut essayer de guérir la maladie, il faut employer un sérum qui combatte l'effet de la toxine, c'est-à-dire un sérum antitoxique.

La toxine sera obtenue en laissant les vibrions pousser plusieurs jours dans le milieu où ils se trouvent ; ils sécréteront alors beaucoup de toxines, et après ces quelques jours, comme ils ont une vie très courte, beaucoup d'entre eux, la majorité, sera morte, et le produit de leurs cadavres sera aussi une toxine. Le mélange de toxines *externes* et de toxines *internes*, ou encore d'exo- et d'endo-toxines, qui n'est plus vivant, mais qui est un produit de sécrétion en décadence, sera injecté à des chevaux et le sang de ces chevaux fournira le sérum qui, comme nous l'avons vu précédemment, sera injecté aux malades et produira de bons effets surtout au début de l'affection.

*
* *

Le problème du choléra est difficile comme tous les grands problèmes de biologie où les facteurs sont toujours et tous instables, jamais définitifs. La guérison entière du choléra n'existe pas ; les grandes méthodes de guérison par le sérum ou de prévention de la maladie par le vaccin sont tout à fait vagues, parce qu'elles n'ont jamais été expérimentées sur l'homme. *A priori* cela semble étrange ; un remède fait pour l'homme doit être essayé sur l'homme. Finalement, oui, mais on ne commence jamais par là ; si l'on veut établir des bases scientifiques rigoureuses d'une méthode biologique, on est obligé de recourir d'abord à des animaux. Les magnifiques résultats

de la sérologie ont été obtenus par ces procédés; autrement, ce n'est que de l'empirisme. Avant d'injecter pour la première fois, chez un enfant atteint du croup, le sérum antidiphtérique qui immortalisera son nom, M. Roux avait fait toutes ses expériences sur les animaux; elles avaient donné des résultats triomphans; elles devaient réussir sur l'homme; elles réussirent.

Prenons le cas du vaccin cholérique. Aux Indes, devant les épidémies foudroyantes qui chaque année tuent des centaines de milliers d'individus, les médecins anglais ont appliqué la vaccination, qui consiste à injecter préventivement chez un individu sain des vibrions cholériques en petite quantité, puis en grande, pour le protéger contre une atteinte éventuelle de la maladie, et en tâtonnant (que d'incertitude dans ces tâtonnemens! si la dose était trop faible, il n'y avait pas d'immunité; si la dose était trop forte, il y avait des réactions extrêmement dangereuses et parfois fatales), on arrive à obtenir des résultats qui paraissent, mais sans preuve absolue, probans.

Et pourtant, à cette heure, les statistiques anglaises portent sur plus de 100 000 personnes vaccinées. Il est juste d'ajouter que, dans les Indes, les procédés d'investigation diffèrent des nôtres : et ils ressemblent à ceux que l'on emploierait chez les animaux.

Tel est le cas de cet essai fait dans une prison contenant 2 000 prisonniers. La moitié, prise au hasard, est vaccinée, l'autre pas. Puis tout le lot est envoyé à travailler dans une région contaminée par le choléra. Les sujets vaccinés résistent beaucoup mieux que les autres, c'est-à-dire qu'ils contractent beaucoup moins le choléra et que plusieurs guérissent. Mais ce ne sont point là des procédés courans. Il faut donc tenter ces expériences sur les animaux, c'est là le premier pas à faire.

Or, jusqu'à ces dernières années, il était impossible de reproduire expérimentalement le choléra chez les animaux, et on était arrêté au début de la question. C'était grave, car toutes les autres questions du choléra ne sont que secondaires, absolument accessoires, la clef du problème du choléra résidant tout entière dans la reproduction chez les animaux. Le jour où cette difficulté sera vaincue, on peut dire que la guérison du choléra sera très proche.

On comprend donc la ténacité avec laquelle certains chercheurs ont poursuivi la solution de ce problème. M. Metchnikoff, le premier, a obtenu la reproduction de l'affection par une clairvoyance admirable. A la suite de ses belles recherches sur la flore intestinale, il avait pensé que, si le vibrion du choléra ne paraissait pas dans l'intestin,

quoique se trouvant en grande quantité dans l'estomac, que si les animaux étaient absolument réfractaires, quelles que soient les espèces, les races considérées, cela devait être dû à ce fait que le vibrion se trouvait en présence d'autres bactéries extrêmement nombreuses et diverses dans le tube digestif, et que ces bactéries devaient, par leur présence ou leurs sécrétions, favoriser ou annihiler le développement du vibrion, de même que certaines plantes arrêtent ou favorisent la culture d'autres espèces.

Il y avait antagonisme dans la flore comme dans la faune. M. Metchnikoff supprime cette question; il se débarrasse de la flore en expérimentant sur des lapins nouveau-nés qui ne se nourrissent que de lait maternel, et dont par suite le tube digestif ne contient, pendant les premiers jours après la naissance, qu'un nombre infime de microbes.

Dans ce cas, les petits lapins qui ingèrent des vibrions cholériques meurent dans une grande proportion. Allons plus loin : M. Metchnikoff étudie l'action de beaucoup de bactéries vis-à-vis du vibrion cholérique et voit que certaines vivent, pour ainsi dire, en bonne intelligence avec ce vibrion et favorisent son développement, et que d'autres, au contraire, l'arrêtent. L'association de bactéries favorables au vibrion cholérique donne plus certainement encore aux petits lapins nouveau-nés, le choléra.

***

Le problème en était là, lorsque la question fut reprise par MM. Violle et Pottevin. Ils furent frappés de ce fait que, dans une épidémie, lorsqu'on venait de donner à un individu sain un purgatif, ce sujet contractait à coup sûr le choléra. De très vieilles observations puisées dans l'antiquité relataient ce fait. D'autres témoignages le confirmaient; la vieille sentence : « il est mort de peur » n'est pas absolument ridicule. Un individu qui, en temps d'épidémie, est angoissé, cerné de toutes parts par des cadavres, hypnotisé par ce fait qu'il peut d'un moment à l'autre avoir une diarrhée mortelle, contracte la diarrhée. C'est une diarrhée nerveuse, diarrhée de suggestion, peu importe le mot, en tout cas il a la diarrhée. C'est une diarrhée émotive comme chez le soldat jeune qui voit pour la première fois le feu.

Rappelons l'expérience faite l'an dernier en Allemagne pour démontrer le rôle de l'émotivité chez des hommes tout à fait indemnes.

Des soldats sont réunis dans la cour de la caserne. Le colonel arrive, suivi du médecin-major et dit aux soldats qu'un des leurs vient de

succomber à un empoisonnement intestinal en quelques heures; peut-être y a-t-il eu quelque substance dangereuse dans la soupe? Il invite les soldats, au premier symptôme léger, à la plus petite diarrhée, de courir à l'infirmerie pour être soigné. Sur le coup, un très grand nombre de soldats sont pris de diarrhée, et quelques-uns très gravement.

En Bulgarie, pendant la dernière guerre, la mortalité fut de 26 pour 100 (d'après Rosenthal). Dans une ville où la panique provoquée par le choléra fut énorme, la mortalité s'éleva à 50 pour 100, et seulement à 6 pour 100 dans l'hôpital de la même ville.

Enfin, dernier témoignage : on sait qu'un individu venant d'un pays où sévit le choléra peut être très bien portant, et pourtant ses selles, son tube digestif peuvent contenir des vibrions qui ne l'auront point rendu malade. C'est ce qu'on appelle « importeur sain de germes ».

Or, les vibrions seront en quantité beaucoup plus grande dans les selles après l'administration d'un léger purgatif; d'où la pratique, dans certains lazarets, de donner à toute personne venant de pays cholériques un purgatif, et de rechercher le vibrion; et dans le cas positif, de l'isoler au lazaret. Or, on a vu un grand nombre de personnes qui étaient tout à fait saines, et sur lesquelles le choléra n'avait eu aucune prise, mourir d'une attaque cholérique rapide, après l'administration d'un tel purgatif.

Voilà une série de faits qui poussèrent les deux savants à aiguiller leurs recherches dans cette voie.

Ils prirent comme animal d'expérience le singe, singe adulte, le Bonnet chinois, venant des Indes anglaises, néerlandaises ou du Japon, et lui donnèrent des vibrions avec ses alimens; les singes n'eurent aucun malaise, même après avoir absorbé des quantités foudroyantes. Ils firent la même expérience, mais cette fois ils déterminèrent d'abord une légère entérite, une diarrhée tout à fait banale, chez ces animaux, et qui, seule, eût passé tout à fait inaperçue. Mais en mélangeant à leur nourriture, à ce moment, un peu de vibrions, les singes eurent une attaque cholérique absolument typique, ressemblant point par point à celle de l'homme. Les selles si caractéristiques **ressemblant à de l'eau de riz** étaient présentes, les yeux caves, l'air éteint, la langue hypothermique (température descendant à 22°), le coma progressif, la diarrhée profuse, tout y était.

Mais quelle est la pathogénie de cette affection? Comment se fait-il qu'une entérite banale prédispose, en temps d'épidémie, au choléra, et soit « l'agent provocateur? »

Une observation très curieuse de MM. Violle et Pottevin nous mettra peut-être sur la voie :

Faisant des essais de dosage de la toxine (car une toxine se dose comme n'importe quelle substance) sur des lapins, ils examinent, immédiatement après la mort, l'intestin sur toute sa longueur. Un fait se révèle à leur attention très minutieuse : les biais de l'intestin sont un peu plus prononcés à partir d'un point. Ils recherchent quel est ce point, et voient que c'est immédiatement dans le voisinage de l'ouverture du canal du pancréas. Hypothèse aussitôt émise : les sucs digestifs, les glandes digestives doivent jouer un rôle dans le choléra.

Ils font de nombreuses expériences sur le pancréas, le foie, les glandes digestives, etc., et le résultat final est qu'il y a un lieu d'élection dans l'intestin pour la production du choléra, que le suc pancréatique favorise le développement du vibrion.

Le foie, au contraire, joue un rôle d'arrêt. Cette glande volumineuse, pesant plus de 1 200 grammes chez l'homme, sécrète une grande quantité de bile qu'elle verse dans l'intestin par un canal, le cholédoque qui y débouche immédiatement après l'estomac, neutralise ainsi beaucoup de poison, et entrave nettement le développement du vibrion ; mais s'il y a arrêt dans la production de la bile, ou si le canal empêche la bile de se déverser dans l'intestin, l'animal qui a reçu une quantité infime de vibrions meurt d'une attaque typique du choléra.

Tels sont les résultats des expériences de MM. Violle et Pottevin, très importantes, puisqu'elles mettent en évidence le rôle joué par le foie, et qu'elles permettront peut-être de comprendre plus tard pourquoi les épidémies sont plus fréquentes dans les pays chauds, ou en été, et chez des sujets surmenés, et dans toutes conditions où il y a surmenage du foie et arrêt de la bile.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les limites d'une chronique sont bien étroites pour parler comme il conviendrait des événemens dont nous sommes les témoins émus, anxieux, mais toujours confians : et notre confiance n'est pas un acte de la volonté qui se raidit, mais de la raison qui réfléchit, calcule les chances et conclut.

L'intérêt principal aujourd'hui, l'intérêt unique est sur la frontière : commençons toutefois, pour revenir ensuite avec plus de liberté d'esprit aux choses militaires, par dire un mot des choses politiques et des remaniemens ministériels qui viennent d'être opérés. Le ministère Viviani, dans sa composition première, était un étrange paradoxe : il contrastait avec la gravité de la situation. C'est le jour même de la déclaration de guerre qu'il aurait fallu le changer. Si nous ne l'avons pas dit, si personne ne l'a dit, du moins tout haut, tout le monde l'a pensé. Le silence gardé à ce sujet montre à quel point l'opinion publique a le sentiment de sa responsabilité ; mais d'autres ont aussi la leur. L'initiative est venue cette fois d'où elle devait venir. M. le Président de la République a pris la résolution qu'il devait prendre et l'a exécutée. Les radicaux étaient au pouvoir, il fallait les y laisser nominalement. M. Viviani reste donc président du Conseil, mais son nouveau ministère est un ministère de défense nationale, où les diverses fractions du parti républicain sont représentées. Les socialistes unifiés eux-mêmes y figurent dans la personne de M. Marcel Sembat, leur orateur le plus brillant depuis la mort de M. Jaurès, et d'un des vieux prophètes de leur plus Ancien Testament, M. Jules Guesde : cette figuration n'a d'ailleurs rien qui nous choque, puisque les socialistes unifiés n'ont pas rompu l'unité nationale et qu'ils font leur devoir comme les autres, en bons Français. Mais la vraie signification du ministère est dans la présence de

M. Ribot aux Finances, de M. Delcassé aux Affaires étrangères, de M. Millerand à la Guerre, de M. Briand à la Justice. Nous ne dirons rien de plus; tous ces hommes sont connus par leurs œuvres; ils ne le sont pas moins en Europe qu'en France; ils ont une grande expérience des affaires; ils ont rendu des services éminens et, pour tous ces motifs, ils jouissent d'une autorité que nul ne conteste. La France peut se reconnaître en eux et se serait mieux reconnue encore dans un miroir un peu plus large. Ces choix excellens sont complétés par celui du général Galliéni, nommé gouverneur de Paris. Tout cela est bien. Notre situation morale en sera fortifiée dans le monde; nos armées, dans la lutte héroïque où elles sont engagées, seront soutenues par la conscience qu'il y a derrière elles un gouvernement véritable, et nos cœurs, dégagés de la préoccupation qui les étreignait, pourront se tourner tout entiers vers elles.

Leur tâche est dure. La guerre est commencée, et on s'attend à ce qu'elle soit longue et difficile; elle présentera inévitablement des péripéties diverses; nous traversons déjà des jours pénibles; la victoire finale sera à celui qui montrera jusqu'au bout le plus de sang-froid, de constance et de fermeté. Sans parler de l'Autriche, dont les contingens dirigés contre nous présentent une force avec laquelle il faut compter, l'Allemagne est une nation de 65 millions d'hommes : la France n'en a pas 40. Bien que cette disproportion ne nous décourage pas, nous n'avons pas la prétention de venir à bout, d'un seul coup et sans le concours de nos alliés, d'ennemis aussi nombreux. Or le concours de nos alliés est réduit pour le moment au minimum. La Russie a franchi la frontière allemande et elle marche rapidement vers l'Ouest, mais elle est encore loin, et l'Allemagne ne lui oppose qu'une faible partie de ses forces; tout le reste est tourné contre nous. L'Angleterre a déjà fait un effort important, mais elle en prépare d'autres, et, de ce côté encore, nous avons à attendre. Certes, si nous avions pu, dans une première bataille, remporter sur l'ennemi un de ces avantages qui fixent définitivement la fortune, l'événement aurait été d'un prix inestimable: l'entreprise valait la peine d'être tentée et, même après son échec, nous ne regrettons pas qu'elle l'ait été, car l'ennemi n'a pas été moins éprouvé que nous. Au surplus, nous n'avons pas été entamés sur nos positions qu'on peut qualifier de normales; nous nous y sommes repliés en bon ordre; nous allons maintenant nous y défendre. Ce n'est nullement une déroute qui s'est produite et l'opinion ne s'y est pas méprise. La campagne continue et, tout en combattant de manière à arrêter l'ennemi ou à ralentir sa

marche, nous saurons atteindre l'heure favorable où le concours de nos alliés, devenu pleinement efficace, nous sera enfin acquis. Alors, nous serons près du but que nous nous sommes proposé en commun.

Dans cette seconde période de la guerre où nous sommes, la France rendra plus en grand à la cause du droit, de la civilisation, de l'indépendance des nations, le même service que lui a rendu l'héroïque Belgique dans la première. Que serait-il arrivé, si la Belgique, après avoir protesté contre la violation de son territoire, sentant l'insuffisance de ses forces, avait laissé aux seules puissances garantes de sa neutralité le soin de la défendre? Elle s'est défendue elle-même, et sa résistance a fait gagner à l'Angleterre et à nous une dizaine de jours qui ont été bien employés : c'est grâce à elle que nous pouvons opposer aujourd'hui à l'invasion allemande une digue qui faiblira peut-être sur certains points, mais qui, dans l'ensemble, sera assez solide pour donner à la Russie le temps de développer à son tour tout son effort. Nous y parviendrons en mêlant à propos la défensive et l'offensive jusqu'au jour où, toutes les forces de la coalition européenne étant réunies, nous passerons enfin de la première à la seconde avec toutes les chances de succès. En attendant, nous avons besoin de concentrer toutes nos forces sur le terrain de combat que l'Allemagne a elle-même choisi pour y concentrer les siennes. La manœuvre allemande, qui s'est dessinée dès le premier moment, a pris aujourd'hui un tel relief et frappe par une telle évidence que tout le monde s'en rend compte. Elle a consisté, elle consiste encore à enfoncer et à tourner notre aile gauche par un mouvement opéré sur une immense échelle et par une action qui, poursuivie sur toute la ligne de front, a eu un caractère défensif sur la partie orientale et centrale de cette ligne, et nettement fortement, formidablement agressif à son extrémité occidentale. L'état-major allemand avait fort bien marqué l'endroit où il entendait porter son effort principal. Avons-nous fait de même? A cette attaque que nous avons vue se préparer pendant plusieurs jours, avons-nous à notre tour préparé et opposé une parade suffisante? Ce n'est pas le moment de le rechercher. Quoi qu'il en soit, après la grande bataille qui vient d'être livrée et qui n'a pas répondu à notre espérance, le besoin de la concentration au point décisif s'est imposé à nous. Nous avons dû abandonner l'Alsace et reporter sur notre aile gauche la majeure partie de nos forces. Suivant toutes les apparences, la guerre s'y prolongera quelque temps; puis elle prendra une forme nouvelle à mesure que les Russes avanceront vers Berlin. L'Allemagne, qui a pu jusqu'ici réunir toutes ses forces contre nous,

devra alors faire face de plusieurs côtés à la fois. C'est dans cette obligation qui, tôt ou tard, s'imposera à elle que nous avons puisé, dès le premier jour, notre confiance dans la victoire finale, et cette confiance n'est pas diminuée.

Si nous pouvions douter, si notre foi pouvait défaillir, nous serions réconfortés par l'inflexible volonté de nos alliés. Celle de la Russie se manifeste par la marche victorieuse de son armée dans la Prusse orientale, et celle de l'Angleterre, non seulement par la présence d'une armée anglaise à côté de la nôtre, mais par le langage que lord Kitchener, ministre de la guerre, a tenu à la Chambre des lords. « Tandis, a-t-il dit, que les autres pays engagés dans cette guerre ont réussi par la conscription à amener sur le champ de bataille toutes leurs ressources d'hommes, nous, avec notre système colonial, nous n'avons pas pu le faire, et par conséquent nous pouvons encore faire appel à une réserve énorme, tirée non seulement de la mère-patrie, mais de l'Empire britannique au delà des mers. Tandis que les Indes, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande nous envoient des forces puissantes, en Angleterre les troupes territoriales répondent loyalement à l'appel d'un devoir exceptionnellement pressant. Avec un beau patriotisme, soixante-dix bataillons se sont déjà offerts pour servir à l'étranger. Les 100 000 recrues que l'on croyait nécessaire de demander en premier lieu ont déjà répondu. Derrière celles-ci nous avons nos réserves. Les empires avec lesquels nous sommes en guerre ont appelé sous les drapeaux presque toute la population mâle. Le principe que nous suivons est que, tandis que leur force maximum subit une diminution constante, les renforts que nous préparons s'écouleront lentement, en augmentant jusqu'à ce que nous ayons une armée en campagne qui, tant par le nombre que par la qualité, sera digne de la puissance et des responsabilités de l'Empire britannique. L'effectif de campagne que nous constituons actuellement est considérable et peut arriver, pour la durée des six ou sept prochains mois, à un total de trente divisions maintenues continuellement en campagne. Je ne puis pas dire aujourd'hui que cela sera la limite des forces nécessaires : mais si la guerre était longue et ses fortunes diverses, des sacrifices au delà de tout ce qui a été jamais demandé deviendront indispensables, et nous sommes sûrs que ni le Parlement ni le peuple ne se refuseront à les faire. » Rien de plus simple, mais aussi de plus grand que ce langage. C'est la plus fière réponse que l'Angleterre pouvait faire à l'avantage provisoire que l'Allemagne avait

remporté. L'empereur Guillaume a dit qu'il irait jusqu'à son dernier homme et à son dernier cheval ; lord Kitchener a dit jusqu'où irait l'Angleterre. La France sera digne de pareils alliés.

Nous n'entrerons pas dans le détail des opérations militaires de ces derniers jours; nos lecteurs les connaissent aussi bien que nous; rien de ce qui se passe sur nos frontières ne leur échappe. Mais, au delà de ces frontières, il y a le vaste monde, et nous devons signaler les événemens qui s'y sont produits en corrélation avec ceux qui nous intéressent et nous émeuvent si fort. Regardons d'abord du côté de la Russie. Elle ne voulait pas la guerre, elle s'y était bien préparée néanmoins, et dès que l'Allemagne la lui a déclarée, elle s'est trouvée prête. Mais si elle l'était matériellement, l'empereur Nicolas a voulu, à son immense force militaire, ajouter une force morale non moins grande. Au travail de sa diplomatie et à ses heureux résultats, son initiative personnelle a apporté au dernier moment un nouvel élément de succès : il a annoncé solennellement la prochaine reconstitution de la Pologne dans ses frontières anciennes, et nous dirions volontiers que rien n'était plus habile, s'il n'était pas encore plus exact de dire que rien n'était plus généreux. Le grand-duc Nicolas, général en chef de l'armée russe, a adressé aux Polonais un éloquent appel d'où nous détacherons quelques phrases pour montrer quel en est l'accent. « Polonais, dit-il, l'heure a sonné où le rêve sacré de vos pères et de vos aïeux peut être réalisé. Il y a un siècle et demi que le corps vivant de la Pologne fut déchiré en morceaux, mais son âme ne mourut pas ! Elle vivait de l'espérance que, pour le peuple polonais, viendrait l'heure de la résurrection et sa réconciliation fraternelle avec la grande Russie. Les troupes russes vous portent la nouvelle de cette réconciliation. Que le peuple polonais s'unifie sous le sceptre du tsar russe. Sous ce sceptre renaîtra la Pologne libre dans sa religion, dans sa langue et dans son autonomie. Le cœur ouvert, la main fraternellement tendue, la grande Russie vient à votre rencontre. » Le langage est nouveau, les intentions dont il est le témoignage ne le sont pas, et l'empereur Nicolas n'est pas le premier qui les ait eues. Ce qu'il se propose aujourd'hui, c'est ce que l'empereur Alexandre Ier avait déjà voulu faire en 1814; mais il trouva contre lui l'opposition des puissances qui craignaient de voir la Russie devenir trop forte avec cet énorme accroissement de territoire. En conséquence, la Pologne a continué d'être partagée en trois tronçons dont un seul était russe ; les deux autres, étant prussien et autrichien, ne pouvaient plus être arrachés à la Prusse et à l'Au-

triche que par une guerre heureuse ; la diplomatie n'y suffisait pas. L'occasion a été attendue longtemps, on a pu craindre qu'elle ne se présentât jamais : elle s'offre aujourd'hui.

Si, comme il y a tout lieu de l'espérer, la guerre se termine par la victoire de la France, de l'Angleterre et de la Russie, qui empêchera cette dernière de réaliser la promesse de son empereur ? Ce ne sera pas la France assurément, et ce ne sera plus l'Angleterre, car ses intérêts se sont déplacés et ses préoccupations de 1914 ne sont plus celles de 1814. Dans d'autres circonstances, des obstacles se seraient dressés en Russie même, où de vieux préjugés existent contre l'autonomie de la Pologne; mais, outre que la volonté de l'Empereur y est très puissante, sinon même toute-puissante, la guerre et la victoire apportent des solutions aux questions qui semblaient insolubles. Quant à dire quel effet probable aura la proclamation impériale dans les diverses parties de la Pologne, il faudrait toute une étude historique pour le faire. Comment la Pologne russe n'éprouverait-elle pas une joie que certains souvenirs peuvent troubler, mais non pas altérer ni étouffer? Quoi qu'il arrive, elle est sûre de gagner à l'avenir qu'on lui ouvre. La vérité nous oblige à reconnaître que la Pologne autrichienne jouit d'un traitement qui, par comparaison avec celui dont la Pologne prussienne est affligée, peut être qualifié de privilégié ; aussi est-il possible que la proclamation du tsar ne produise pas une impression aussi profonde en Galicie qu'en Posnanie; toutefois, comment la Pologne autrichienne elle-même, de quelques ménagemens qu'elle ait été l'objet, ne serait-elle pas sensible à l'espérance de voir revivre la Pologne dans ses anciennes frontières? Le « rêve sacré des pères et des aïeux » parlera à son imagination, c'est-à-dire à son cœur. Pour ce qui est de la Pologne prussienne, elle est assurément, depuis que les Balkans ont échappé à la Turquie, — et peut-être même l'était-elle avant, — la province de l'Europe qui souffre le plus cruellement sous le joug le plus odieux. Dans ce théâtre restreint, la lutte entre le germanisme et le slavisme a pris un caractère atroce. La politique allemande ne tend à rien moins qu'à l'élimination des Polonais de chez eux par tous les moyens, la persécution sous toutes les formes et l'expropriation où le vol n'est même pas déguisé. Comment, dans un pareil pays, la proclamation de l'empereur Nicolas ne serait-elle pas entendue avec une complaisance et une reconnaissance particulières ? Comment ces Polonais allemands malgré eux ne souhaiteraient-ils pas la défaite de l'Allemagne, qui sera la préface de leur libération ? C'est pourquoi la proclamation impériale a été, s'il est

permis d'employer ce mot, un coup de partie merveilleux au commencement de la guerre. Polonais à l'Est, Alsaciens-Lorrains à l'Ouest de l'Empire allemand sont des alliés naturels que les Russes et nous avons chez l'ennemi. Nous n'avions besoin de rien dire aux Alsaciens-Lorrains, ils nous entendent sans cela ; mais l'empereur Nicolas a bien fait de parler de haut, comme il l'a fait, aux Polonais allemands. Il a attaché par là une immense espérance au succès de ses armes.

Sans même que soit engagé à fond le combat décisif entre la Russie et l'Allemagne, le slavisme fait déjà belle et bonne figure contre le germanisme. Les Serbes, si dédaignés, si méprisés de l'Autriche, et qui ont reçu d'elle l'ultimatum le plus outrageant, ont fièrement relevé le gant qui leur a été jeté. Ils recueillent la gloire qu'obtient toujours dans la conscience humaine un petit peuple qui, à force de courage, devient victorieux d'un grand. Nous voulons bien tenir compte de ce que l'Autriche est obligée d'employer ailleurs une partie importante de ses forces. Elle l'emploie, hélas ! contre nous, qui ne lui voulions aucun mal, et à qui, au fond de l'âme, elle ne voulait aucun mal non plus. Qui pourrait voir un chef-d'œuvre de la politique dans le conflit que l'Autriche, par simple docilité envers l'Allemagne, dont elle est devenue le satellite en Orient, a entamé contre un peuple qui n'a aucun point de contact avec elle, aucun intérêt directement contraire aux siens et qui, depuis de nombreuses années, ne lui avait témoigné que de la sympathie? De cette politique dont aucun conseil, aucun avertissement n'a pu la détourner, l'Autriche commence à éprouver les effets, — et elle ne fait que commencer. Les Serbes l'ont battue dans toutes les rencontres. Le début de cette guerre n'a pas été seulement odieux, il s'y est mêlé quelque ridicule. Les Autrichiens ont bombardé Belgrade, qui est une ville ouverte et, par conséquent, incapable de se défendre. Le gouvernement, qui n'y était plus en sécurité, en est sorti, et une grande partie de la population l'a suivi dans son exode. Les Autrichiens ont continué le même exercice et, pendant plusieurs jours de suite, tous les matins, ils ont bombardé et rebombardé la ville, comme s'ils obéissaient à la simple manie de bombardement. S'ils voulaient par là châtier la mort de l'archiduc François-Ferdinand, ils auraient bien fait de s'en tenir prudemment à cette exécution. Leur tort a été d'entrer sur le territoire serbe : ils y ont été mal reçus et y ont éprouvé des revers retentissans. Nous n'en sommes d'ailleurs pas surpris. L'armée serbe avait déjà montré ce qu'elle valait pendant la guerre balkanique : elle a dépassé alors, non seulement

par sa valeur militaire, mais par la qualité de son organisation, les espérances de ceux qui en attendaient le plus. Les ·Autrichiens affectent de regarder les Serbes comme des barbares : ces barbares sont de très bons soldats, conduits par de bons chefs. Ils se sont si bien comportés que les Russes, après avoir réuni des forces considérables sur la frontière autrichienne, n'ont mis aucune hâte à la franchir. Les Serbes suffisaient pour le moment à la tâche. Le service qu'ils rendent à la cause commune est du plus haut prix et, quand le moment sera venu, devra obtenir sa récompense. Les Serbes, par leur énergique défensive tournée bientôt en offensive, ont permis aux Russes de concentrer la plus grande partie de leurs forces au nord de l'Empire et d'entrer par là sur le territoire allemand. Nous ne saurions leur en être trop reconnaissans. On voit par leur exemple, comme par celui de la Belgique, qu'un pays, petit par son territoire, peut être très grand par le cœur. La Serbie est aujourd'hui un facteur important de la guerre générale.

Et un autre intervient, le Japon. Il est permis de croire que le Japon se soucie assez peu de nos conflits européens, et que la cause, qui nous est si chère, du droit et de l'indépendance des nations a pour lui un peu moins d'intérêt que pour nous. Bien qu'allié de l'Angleterre, il est douteux qu'il ait trouvé dans son traité avec elle le principal motif de sa détermination, et douteux aussi que l'Angleterre ait beaucoup insisté pour la lui faire prendre. A dire le vrai, le Japon ne peut pas nous apporter un concours bien utile, et ce n'est probablement pas le résultat qu'il poursuit : il ne poursuit que son propre intérêt. Mais c'est son droit de le faire. L'empereur Guillaume attachait un très grand prix à son établissement en Extrême-Orient. On connaît ses idées sur le péril jaune : il a tenu à prendre pied sur le continent asiatique et à s'y établir fortement. Il a cru y avoir réussi : ce qui se passe aujourd'hui montre à quel point il s'est trompé. Son œuvre était artificielle et fragile. Le Japon s'en est aperçu et a profité de la première occasion de déposséder l'empereur Guillaume de possessions que, en cas de guerre, il ne peut pas défendre efficacement. L'ultimatum qu'il a adressé à Berlin, avec sommation d'y répondre dans les cinq jours, est un chef-d'œuvre d'insolence. Il enjoint à l'Allemagne : 1° de retirer des eaux japonaises et chinoises ses bâtimens de guerre, ou de les désarmer ; 2° d'évacuer dans le délai d'un mois le territoire du protectorat de Kiao-tchéou, ce territoire que l'Allemagne avait soigneusement choisi à l'entrée du golfe du Petchili. S'il y a eu jamais au monde un homme

étonné, c'est l'empereur Guillaume : indigné sans doute, mais encore plus étonné. Il ne s'attendait certainement pas à ce contre-coup lointain de la guerre qu'il a déchaînée en Europe. L'initiative japonaise soulève un grand nombre de questions que nous ne pouvons pas traiter ici en ce moment : remarquons seulement avec quelle surprenante maîtrise l'Allemagne a trouvé le moyen de se créer des hostilités dans le monde entier. C'est le résultat naturel de sa politique mondiale. Malheureusement pour elle, elle avait oublié quelques élémens du problème dont elle avait entrepris la solution. Quand on fait de la politique mondiale à une aussi longue distance, il faut, de deux choses l'une : ou être d'accord avec l'Angleterre, ou être plus fort qu'elle sur les mers. L'empereur Guillaume avait négligé de se mettre d'accord avec l'Angleterre et, s'il espère bien être un jour plus fort qu'elle sur les mers, il ne l'est pas encore. L'Angleterre s'est parfaitement rendu compte de ses projets dans l'avenir, et le Japon, de son impuissance dans le présent. C'est ce qui explique suffisamment que le Japon ait déclaré la guerre à l'Allemagne. Pour se venger, l'Allemagne la lui a fait déclarer par l'Autriche : *risum teneatis...* Nous n'examinerons pour aujourd'hui cette guerre que relativement à celle où nous sommes nous-mêmes engagés. Le Japon aidera l'Angleterre et nous, ce qui sera d'ailleurs facile, à purger l'Océan Pacifique de la présence des navires allemands : l'œuvre est déjà commencée, et même avancée.

Ainsi l'Allemagne a des ennemis partout. Où sont ses amis? L'Autriche? Qui sait? Tout ce qu'on peut dire est que l'Autriche marche avec elle. Son amie la plus sincère, — mais elle n'ose pas l'avouer, — est probablement la Porte ottomane. L'attitude de la Porte nous est à bon droit suspecte et la singulière aventure du *Goeben* et du *Breslau* n'est pas faite pour dissiper les soupçons qu'elle inspire. Cette fois encore, la place nous manque pour raconter, — mais elle est bien connue, — l'histoire de ces deux navires de guerre allemands qui, après avoir bombardé nos côtes algériennes, se sont réfugiés dans les Dardanelles et sont devenus turcs aussi facilement qu'on change un casque à pointe contre un fez. Ce tour de passe-passe n'a pas eu auprès de nous, — nous entendons par nous la France, l'Angleterre et la Russie, — le succès que semblait mériter son ingéniosité. L'incident s'est terminé à notre satisfaction : la Porte nous a priés de l'oublier et l'a qualifié elle-même de « déplorable ; » les deux navires ne prendront certainement pas part à la guerre, et, c'est tout ce que nous demandons quant à présent. Mais on sent un peu trop de quel

côté est le cœur de la Porte, et il est à souhaiter, — pour elle, — que des inclinations qu'elle ne dissimule pas assez ne lui fassent pas commettre une nouvelle imprudence, qui serait grave.

Telle est la situation actuelle dans ses traits généraux. La guerre n'est qu'à son début, et nous devons ceindre nos reins pour soutenir une longue lutte. Mais, puisqu'on parle si souvent aujourd'hui des « impondérables » et de leur valeur si appréciée par Bismarck, nous pouvons dire en toute sincérité que nous nous sentons soutenus par les sympathies de tout le monde civilisé. Il souhaite ardemment notre victoire. En dehors de la Porte peut-être, qu'on nous cite le pays neutre, petit ou grand, qui souhaite celle de l'Allemagne !

Nous regrettons bien sincèrement que nos intérêts vitaux, qui sont aujourd'hui en proie à une pénible épreuve et absorbent la plus grande part de nos préoccupations, ne nous permettent pas de parler de la mort du pape Pie X avec toute l'ampleur que mérite l'importance de l'événement. Mais la *Revue* reviendra certainement sur le pontificat qui vient de prendre fin, après avoir rempli une période de onze ans qui comptera dans l'histoire de l'Église et du monde.

La manière dont Pie X a été élu, à l'exclusion d'un autre candidat qui avait la faveur du conclave, mais non pas celle de l'Autriche, était pour le nouveau pape un mauvais début dans ses fonctions : hâtons-nous de le dire, les craintes qu'on aurait pu avoir sur l'impartialité et sur l'indépendance de Pie X n'ont pas tardé à se dissiper. Pie X était un prêtre très vénérable, qui avait vécu en dehors de la politique et a continué d'y vivre une fois élevé au souverain pontificat. Tout entier appliqué à ce qu'il considérait comme son devoir religieux, ignorant le monde, vivant dans la prière, il était trop différent de son illustre prédécesseur pour qu'on n'établît pas un contraste entre eux et qu'on ne fût pas tenté d'établir aussi une opposition entre leurs œuvres. Peut-être cette opposition était-elle plutôt dans la forme que dans le fond. Léon XIII était un prélat d'une grande vertu, mais il était par surcroît un grand esprit; il connaissait la politique, il l'aimait même parce qu'il y réussissait, et, s'il était très ferme dans la défense des principes fondamentaux et des intérêts dont la garde lui était confiée, il était souple, avisé, renseigné, sensible à l'opportunité, au choix du moment; il savait enfin pratiquer les ménagemens qui sont habituellement, sinon même toujours nécessaires dans la pratique des hommes et des choses. Mais Léon XIII avait duré vingt-cinq ans ! On se lasse de tout à la longue,

et il faut convenir que les meilleures qualités vont rarement sans quelques défauts. Les premières finissent par être moins senties que les seconds. Si on lit l'histoire, on y verra que l'Église, conduite par un sens supérieur, a établi souvent une sorte d'alternance entre les papes qui ont certaines qualités et ceux qui en ont certaines autres. Le prédécesseur de Léon XIII, le pape Pie IX, lui aussi, était un saint, et sa sainteté était mêlée à beaucoup d'esprit, ce qui lui donnait un grand charme, et à beaucoup d'intransigeance, ce qui n'était pas sans inconvéniens. Ces inconvéniens avaient été si bien éprouvés, — et comment ne l'auraient-ils pas été, puisque Pie IX a régné trente-deux ans? — qu'à sa mort, obéissant à cet instinct secret dont nous avons parlé, l'Église a choisi pour lui succéder un pape politique. Que fera le conclave de demain ? A quelle inspiration cèdera-t-il ? Continuera-t-il cette alternance judicieuse qui ne permet pas à un esprit exclusif, quelque respectable qu'il puisse être, de présider trop longtemps aux destinées de l'Église ? C'est ce qu'on saura bientôt, mais non pas tout de suite peut-être, car le Pape du lendemain n'est pas toujours le cardinal de la veille et, porté sur un siège si élevé, il est quelquefois amené à voir les choses à un point de vue un peu nouveau.

Pour nous, Français, qui ne pouvons ni d'ailleurs ne voulons influer sur lui en aucune manière, ce choix du Pape a une importance particulière. On a dit, et rien n'est plus vrai, que la France est une grande puissance musulmane ; mais il est encore bien plus vrai qu'elle est une grande puissance catholique, et même la plus grande de toutes. Le mot dans les deux cas a un sens tout politique ; il ne veut pas dire que notre gouvernement soit catholique ou musulman ; il lui suffit d'être intelligent pour comprendre que l'intérêt de la France se rattache sur une infinité de points à des intérêts qui ont indissolublement un caractère politique et un caractère religieux. C'est parce que notre gouvernement ne l'a pas toujours compris que, au lieu de délier délicatement certains liens avec Rome, il les a rompus brutalement et n'en a pas depuis établi d'autres. Nous ne rechercherons pas si l'intransigeance pontificale n'a pas un peu contribué à ce résultat dont nous gardons la principale responsabilité. A quoi bon ? Mieux vaut en ce moment faire de la politique que de l'histoire et nous demander ce qui peut nous rapprocher que nous remémorer aigrement ce qui nous a séparés. Le Pape futur pourra aider à ce rapprochement, qui sera plus facile avec lui qu'il ne l'était avec son prédécesseur, parce qu'il n'y aura contre sa personne aucune suspicion préventive ; mais il faudra aussi que notre gouvernement s'y

prête, et il nous semble qu'après les épreuves que nous traversons et qui sont si propres à unir tous les Français, le rapprochement qui se sera fait entre eux en facilitera d'autres. Elle les facilitera... si on le veut et si on s'y prête. Pie X ne s'est jamais refusé à écouter les vœux de la France, il a demandé seulement que le gouvernement français voulût bien les lui faire connaître : il avait raison, et ce n'est pas en cela que nous l'avons trouvé intransigeant.

Quelque jugement qu'on porte sur son œuvre religieuse, aussi bien que sur son œuvre politique, tout le monde convient qu'elle a été d'une haute portée. Dans un siècle où le libre examen a été poussé si loin et où les esprits ont été si profondément modifiés par les influences ambiantes, il a rétabli le dogme dans sa rigueur littérale et resserré avec une grande autorité les liens de la discipline; il les a même tendus assez durement quelquefois, sans d'ailleurs les briser, car il a rencontré partout la soumission et l'obéissance. Les exemples du contraire ont été si rares qu'on peut les négliger. C'est un spectacle en un sens admirable qu'a donné l'Église dans le monde entier, et particulièrement en France. Elle sort de cette crise fortifiée au dedans, mais battue en brèche plus ardemment du dehors. Les fidèles sont peut-être plus fidèles, mais leur nombre a-t-il augmenté ? De pareilles questions exigeraient des volumes pour être résolues, à supposer même qu'on les puisse résoudre. Et nous devons nous arrêter. Contentons-nous donc de nous incliner respectueusement devant un pontife qui a eu souvent à diriger la barque de saint Pierre au milieu d'un violent orage et qui ne l'a pas laissé sombrer. Son humilité le portait d'ailleurs à croire que la barque, grâce aux promesses surnaturelles qui lui avaient été faites, n'avait pas besoin de lui pour échapper au péril.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

